

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers /
Couverture de couleur

Covers damaged /
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing /
Le titre de couverture manque

Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material /
Relié avec d'autres documents

Only edition available /
Seule édition disponible

Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

Coloured pages / Pages de couleur

Pages damaged / Pages endommagées

Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached / Pages détachées

Showthrough / Transparence

Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

UN MARIAGE POUR L'AUTRE MONDE.

(Suite et fin.)

L'étroite rue qui à cause de son obscurité et de ses détours, avait été choisie par les jeunes gentilhommes pour leur rendez-vous, était solitaire et silencieuse ; mais à y regarder de bien près, sous les encoorbellements des maisons, dans les encoignures des portes, entre les saillies des murailles, des ombres muettes se tenaient accroupies, et parfois l'appel significatif d'une toux simulée allait d'un coin à l'autre réveiller un bruit pareil, et là où la rue cachait le plus de ténèbres, là aussi elle cachait le plus de ces étranges échos.

L'heure avançant, une ombre se détacha du pied d'une maison noire et se mit à marcher au milieu de la rue. Par intervalles, l'ombre s'arrêtait, disait un mot à voix basse, et aussitôt qu'elle était passée, une autre ombre se détachait à son tour, et celle-ci dans une direction, celle-là dans une autre, toutes disparaissaient peu à peu dans le lointain. Plusieurs fantômes également muets et réveillés par le même procédé, se mirent en mouvement.

Un quart d'heure après, tous étaient réunis dans une étroite ruelle qu'on appelait Venelle de l'Officialité. C'était une allée étroite, formée entre la clôture de quelques jardins qui confinaient à ce passage isolé et allaient joindre de vastes hôtels dont les façades s'alignaient dans l'une des plus belles rues de Nantes. Vers le milieu de cette ruelle était un pavillon composé d'une seule pièce au rez-de-chaussée, et ce pavillon était le mystérieux oratoire où le conseiller Honoré Fauvel s'enfermait plusieurs fois le

jour et allait prier quotidiennement, de onze heures du soir à minuit.

A leur point de jonction les ombres se reconnurent et se comptèrent.

—Comment, dit le marquis d'Aubarède à voix basse, le chevalier de Rosemadec n'est pas venu ?

—Nous ne l'avons pas vu, répondit-on.

Cependant, observa le gentilhomme, j'ai appris qu'il était rentré chez lui après notre visite de ce matin.

—Je le croyais incapable d'une telle lâcheté, observa un des conjurés.

—Souvenons-nous, dit un autre, qu'à Paris, il nous a déjà fait manquer notre vengeance ; c'est un faux frère !

—Mes amis, dit d'Aubarède, ne soyons pas si prompts à condamner un des nôtres ! Le chevalier n'est pas avec nous, mais il est pour nous. Qui sait ? peut être va-t-il venir tout à l'heure et nous donnera-t-il une telle excuse qu'elle mettrait aux regrets celui qui l'a si sévèrement jugé. Gloire aux fidèles ! Paix aux absents ! Voici l'heure, le temps presse : marchons !

Alors un des conspirateurs grimpa sur le mur, qui de ce côté, tombait en ruine ; il pénétra dans le jardin et alla ouvrir une petite porte par laquelle les effigiés de Nantes s'introduisirent directement chez le conseiller Fauvel.

Une fois là ils se cachèrent dans un coin obscur formé par une haute charmille, et le marquis d'Aubarède marcha vers l'oratoire. Il ne vit pas de lumière ; mais ne s'en rapportant pas à ce témoignage, il palpa la porte à tâtons, vit que le cadenas était toujours fixé à sa place ; donc, le juge n'était pas encore venu faire sa prière du soir.

Après cette vérification, le marquis retourna vers ses frères et leur dit :

—Personne encore !.....

—S'il n'allait pas venir ce soir ?

—C'est qu'il aurait été prévenu alors, remarqua d'Aubarède ; car mes renseignements sont précis : il ne manque pas un seul jour de se rendre seul dans cet oratoire.

En effet il n'y manquait pas d'ordinaire, mais ce soir-là pourtant il devait y manquer ; car vers la tombée du jour il avait trouvé chez lui un billet écrit par une main inconnue. Ce papier disait :

“ Par tout ce qu'il y a de plus saint et de plus sacré dans ce monde et dans l'autre, monsieur Fauvel est supplié de ne pas aller prier cette nuit dans son oratoire ; s'il y met les pieds, il n'en sortira pas vivant.

“ Celui qui trace à la hâte ces lignes les confie à l'honneur et à la discrétion de M. Fauvel. On espère qu'il ne cherchera ni le dénonciateur, ni les complices. A quoi bon, d'ailleurs, ferait-il encore des victimes ? Assez de sang a coulé, et puis on croit pouvoir lui affirmer que la tentative échouant ce soir, elle ne se renouvellera plus. Si plusieurs menacent, quelqu'un teille ! ”

Comment ce billet s'était-il trouvé sur le bureau du juge ? Ce dernier ne pouvait s'en rendre compte ; car aucun étranger n'était venu chez lui, excepté cependant Laurent le cordier, qui avait à le consulter encore sur son affaire avec un marchand.

L'avis était assez important pour qu'il ne le méprisât pas. Ne fût-ce qu'une fausse alerte, M. Fauvel devait juger prudent de se dispenser, pour cette nuit, de se rendre dans son oratoire.

Il brûla le papier, et quand l'heure de ses dévotions fut arrivée, les complices qui, dans leur cachette ombreuse, désespéraient de la venue de leur victime, purent voir une faible lumière trembler du côté de la maison ; puis ils entendirent la porte qui ouvrait sur le jardin grincer en tournant sur ses gonds rouillés. Cette porte se referma bientôt derrière la personne qui sortait ainsi tenant une petite lanterne à la main. On peut dire que le juge se livrait sans défense à ses assassins ; car la porte qu'il venait de fermer mettait une barrière impénétrable entre ceux-ci et les habitants de l'hôtel.

Honoré Fauvel avait paru au moment où le marquis parlait encore.

—C'est lui, dit alors d'Aubarède en éteignant sa voix ; du silence messieurs.

Et, à l'exemple de leur chef, les gentilshommes s'accroupirent, contre la charrille, immobiles comme des statues, et ne remuant que leurs yeux qui suivaient la marche grave de ce vieillard que chaque pas rapprochait de la mort.

L'ennemi des effigiés traversa lentement le jardin et se dirigea vers l'oratoire.

Quand il fut près de cette porte fatale et au moment de l'ouvrir, il s'arrêta, porta la main à ses yeux, à son cœur par un geste douloureux, et tomba sur un banc comme si ses jambes n'avaient pu supporter le poids de son corps affaibli. Après une patse assez longue, le vieillard se releva de nouveau, marcha deux pas chancelants vers cette porte dont le seul aspect semblait l'effrayer, et sa main tremblante souleva le cadenas, tandis qu'une clef heurtait la serrure et prouvait par son cliquetis sur le fer, que la main qui la dirigeait était mal assurée. Enfin la clef trouva l'ouverture, l'échappement du ressort se fit entendre, la porte céda, et le vieux juge pénétra dans le mystérieux pavillon.

Cependant les gentilshommes qui se tenaient aux aguets n'avaient pas perdu un seul des mouvements du vieillard.

—Il est entré ! Suivez-moi, murmura d'Aubarède d'une voix sourde.

Cela dit, il marcha vers l'oratoire et ses amis le suivirent à distance.

Le pavillon où le juge venait de pénétrer, se composait, comme on le sait déjà, d'une pièce unique, mais cette pièce était séparée de la porte d'entrée par un étroit vestibule ; il fallait donc traverser cette sorte d'antichambre, et puis pousser une porte noire avant d'arriver dans la retraite dont M. Fauvel avait si impérieusement défendu l'entrée à tout le monde.

C'était une chambre de forme octogone, entièrement tendue de draperies noires. Ça et là sur ce fond obscur, se détachaient, en couleurs voyantes, des attributs de deuil : des sabliers, des os en croix, des larmes d'argent. Pour tout meuble, il y avait un simple prie-Dieu, sur lequel était posé un crucifix d'ivoire entre deux cierges allumés. De prime abord il semblait que toutes ces tentures adhéraient aux boiseries de la muraille ; mais, avec un peu d'attention, il était facile de reconnaître que d'un certain côté, la draperie n'était pas fixée contre les lambris ; elle flottait en tombant jusqu'à terre, et les plis ondulaient sous le souffle du vent. Ce rideau se trouvait justement derrière le prie-Dieu, le crucifix et les cierges, à la même place où, dans les temples catholiques, on voit le tableau du maître-autel. Ce voile cachait, sans doute, les objets sacrés que le juge honorait d'un culte si pieux et si persistant.

Honoré Fauvel s'était à peine introduit dans cette chapelle sépulcrale, que le marquis d'Aubarède s'avança sur ses pas.

Avant de pénétrer à son tour dans l'oratoire, le gentilhomme qui tenait le poignard appliqua une oreille attentive contre le paroi extérieur du pavillon, et après un temps d'arrêt, il eut un geste de vive contrariété ; en même temps, de la main, il fit signe à ses compagnons de ne pas approcher davantage.

Ceux-ci obéirent sans comprendre ; mais presque aussitôt le marquis marcha vers eux et leur dit à l'oreille :

—J'ai entendu parler ; le juge n'est pas seul.

—Cependant nous n'avons vu entrer que lui, répondirent les gentilshommes.

—Et qui nous assure que ce n'est pas un piège, continua d'Aubarède ? Oh ! tenez, je ne m'étonne plus de ce que la main de cet homme tremblait en ouvrant cette porte. C'était le remords, la honte de la trahison qu'il allait commettre. Sans doute, instruit de nos projets, il aura fait enfermer là-dedans quelques satellites

qui vont nous envelopper et nous saisir. En ce cas, messieurs, écoutez-moi bien. Il est inutile de prodiguer notre sang ; il faut être ménager de nos personnes, parce que chacun de nous est un instrument de la vengeance que nous poursuivons. Retirez-vous là-bas, près de la porte du jardin que vous tiendrez entr'ouverte. Moi, je vais m'aventurer seul. Si c'est dans un piège que nous sommes tombés, je pousserai un cri. A ce signal vous battrez en retraite aussitôt, et moi je lutterai, je ferrai, je vendrai chèrement ma vie, afin de donner plus de temps à votre fuite. Notre coup sera manqué et vous aurez un frère de plus à venger. Voilà tout. Mais si je garde le silence durant trois minutes, cela vous prouvera que vous devez venir à moi. Vous m'avez compris ? Allez.

Les gentilshommes exécutèrent l'ordre de leur chef, et pendant qu'il gagnait le poste qui leur était assigné, le marquis prêta l'oreille de nouveau, et, sur la pointe des pieds, retenant son haleine il entra dans le vestibule. Là, il s'arrêta, écouta encore, et il s'étonna d'entendre toujours la même voix. Il fit quelques pas en avant ; le bruit d'un gémissement étouffé le fit tressaillir ; il touchait la porte du sanctuaire ; il l'entrebailla doucement, et resta saisi à l'aspect de cet oratoire et de son appareil de mort.

Il revint sur ses pas, et ses compagnons, ne lui entendant pousser aucun cri, se rapprochèrent du pavillon, ainsi qu'il avait été convenu entr'eux.

—Eh bien ? demanda au marquis celui de ses complices qui marchait le premier.

—Je m'étais trompé, répondit d'Aubarède ; il est seul.

—Alors, entrons et frappons ! dit l'un des conspirateurs.

—Écoutez ! observa le marquis en imposant silence.

Les gentilshommes entendirent une voix dont les inflexions indiquaient la prière.

—Il prie, messieurs, dit d'Aubarède.

—Il prie, répéta celui des jeunes gens qui était le plus rapproché du marquis à ceux d'entr'eux que l'éloignement empêchait d'entendre.

A ce simple mot les gentilshommes qui étaient Bretons et par conséquent pieux, attendirent en silence et se découvrirent, car ils se seraient fait un scrupule d'interrompre l'oraison de cet homme que pourtant ils allaient assassiner sans le moindre remords.

—Frères, dit d'Aubarède, à voix basse, ne le troublons pas dans ce moment suprême ; qu'il se réconcilie avec le juge devant lequel il va paraître ; car si nous ne pouvons l'absoudre, Dieu peut lui pardonner.

Cela dit, d'Aubarède se glissa dans l'oratoire par la porte entrouverte, et, un à un, les cinq autres l'y suivirent.

Eussent-ils apporté moins de précautions dans leur entrée que le vieillard n'en aurait rien soupçonné, tant son esprit était absorbé dans la prière.

Honoré Fauvel n'était pas seulement agenouillé sur les marches du prie-Dieu ; il se tenait prosterné contre terre, et sa figure était souillée de poussière et de larmes.

A l'aspect de l'appareil de ce lieu sinistre, à la vue de cette douleur si profonde, les jeunes seigneurs se regardèrent en silence.

Or, voici ce que tout haut le juge de la chambre ardente disait à Dieu :

—O Seigneur ! n'aurez-vous donc jamais pitié du plus misérable de vos serviteurs. Quand me ferez-vous la grâce de m'appeler à vous ! Quand daignerez-vous enfin me délivrer du pénible fardeau de l'existence ! O mon Dieu ! je dois être bien coupable, pour que votre courroux se soit si fort appesanti sur moi et pour que vous me laissiez souffrir ainsi. J'avais un fils qui faisait ma joie, mon orgueil, ma vie, un fils que j'aimais avec plus de tendresse qu'il n'est permis d'en avoir pour une de nos créatures. Ce fils, vous avez voulu que le désordre l'éloignât de moi, et à cette heure peut-être la mort nous sépare pour toujours. Ma fille, pauvre enfant que j'avais le tort de ne pas affectionner assez, mais que j'aime tant aujourd'hui ; ma fille ; hélas ! a été bien cruellement éprouvée, ô mon Dieu ! Et pourtant moi seul j'ai été coupable, moi seul j'ai commis le crime. Depuis ce fatal arrêt que je pleure de toutes mes larmes, le malheur est sur ma famille. Cependant vous le savez, Seigneur, je croyais alors fidèlement remplir la mission qui m'a été confiée ici-bas. La rigueur était mon devoir, et je n'hésitai pas à l'accomplir ; parce qu'au-dessus de la justice il y a la clémence, et parce qu'on m'avait dit : " Condamnez, nous serons cléments ; condamnez, nous voulons faire grâce !" Comme ils m'ont trompé, mon Dieu ! O pauvres martyrs de mon erreur, ajouta le vieillard d'une voix entrecoupée par les sanglots, intercédez pour moi auprès du Tout-Puissant !

A ce moment, des sons rauques s'échappèrent de sa poitrine, il frappa la terre de son front avec délire, et d'un accent égaré il poursuivit : —Du sang ! du sang !... Oh ! six victimes innocentes, six têtes tombées sous un arrêt injuste. Six souvenirs incessants et terribles qui me poursuivent partout. Oh ! pourquoi n'ai-je pas résisté ? Pourquoi ai-je compté sur la parole de ceux qui me demandèrent cette condamnation en promettant le pardon aux victimes ? Pourquoi les écouter, quand ils parlaient d'un exemple

salutaire, du péril de la France ? Les parjures ! Ils ont soustrait les puissants, les seuls coupables, à cette justice dont ils invoquaient l'égalité, pour la faire sévir contre de pauvres jeunes gens têtes folles, mais cœurs généreux, qui avaient des mères et des sœurs qui les pleurent encore ! Oh ! je fus criminel, parce que je fus docile et faible. On m'aveugla, on m'étourdit avec les grands mots de patrie, de salut et d'honneur, et je fus entraîné à condamner les nobles enfants de la Bretagne, au nom des mêmes sentiments qui les avaient poussés à se perdre. O mon Dieu ! le suicide est réprouvé par votre loi austère ; je vivrai ; mais chacun des jours que m'impose votre justice, je le consacre à l'expiation de ma criminelle faiblesse. Puisse l'amende honorable que je renouvelle chaque soir, devant les saintes victimes, fléchir assez votre justice, pour qu'elle m'accorde bientôt la grâce d'achever de mourir sous leur regard à jamais éteint ! »

A ces mots le juge se redressa péniblement. La face baignée d'une sueur froide, le corps agité d'un tremblement fiévreux, il se traîna d'abord sur ses mains, puis en s'appuyant contre le prie-Dieu, il parvint à se soutenir debout, et fit un pas en avant. Dans cette position, sa main effleura la noire draperie. Mais alors un nouveau frémissement le fit trembler et blémir. Sa main inquiète se relevait et tombait toujours avant d'avoir touché le voile funèbre. Un moment, il se recula comme épouvanté du sacrilège qu'il allait commettre. En butte alors à deux forces contraires, retenu par la peur et poussé par une inexorable volonté ; ses dents claquaient avec violence ; enfin par un suprême effort, les mains levées au ciel dans l'attitude d'un homme qui va s'élancer dans un abîme et fermer les yeux pour ne pas voir le gouffre, il se précipita en avant, et d'un seul coup, d'un seul geste, d'un seul trait, il froissa le voile noir qui le séparait du spectacle qu'il redoutait si fort, et avec une frénésie concentrée :

— Bourreau ! infâme bourreau ! s'écria-t-il, regarde tes victimes !

En même temps, aux yeux des gentilshommes témoins de cette désolation convulsive, apparurent, dans un reliquaire semblable à ceux que l'Eglise consacre à ses martyrs, six têtes coupées, six têtes environnées de fleurs et couvertes d'une couronne d'immortelles : les six têtes des suppliciés de Nantes.

A cette vue, le père de Mauricette courba le front, et, pendant que ses yeux effarés cherchaient la terre pour se dérober à ce douloureux spectacle, son doigt levé se promenait sur chacune de ces têtes, et, à mesure qu'il en touchait une, le juge nommait la victime et lui demandait pardon. Mais, avant d'avoir fini cette amende

honorable les jambes du vieillard se déroberent de nouveau, et il tomba prosterné à genoux.

Terrifiés à leur tour par l'imprévu de ce spectacle et la solennité de cet appareil ; pénétrés de respect et d'effroi en présence de ces têtes qu'ils avaient bien reconnues, les mystérieux assistants, comme s'ils eussent subi la même impression, obéi à une impulsion commune, inclinèrent leurs fronts et s'agenouillèrent à quelques pas en arrière du vieillard.

A ce moment là, s'ils se fussent comptés, ils auraient trouvé un compagnon de plus parmi eux. Celui des jeunes gentilshommes qui était tombé à genoux, le plus près du juge, comme s'il eut voulu lui faire un bouclier de son corps, c'était le chevalier Yves de Rosemadec.

Au bruit que firent les conjurés en se prosternant, Honoré Fauvel détourna la tête. A la vue de ceux qu'il savait être pour lui des assassins, il ne fut pas maître d'un mouvement de trouble et d'effroi. Mais bientôt un sourire mélancolique effleura ses lèvres décolorées, un rayon d'espoir s'égara dans ses yeux et s'étant levé il salua courtoisement les conspirateurs.

—Je vous reconnais, messieurs, leur dit-il d'une voix assurée, soyez les bienvenus, car c'est la justice et le ciel qui vous envoient. Je n'osais plus compter sur vous. A Paris déjà le malheur voulut que je fusse épargné. Je n'avais plus d'espoir ; mais Dieu m'a exaucé, vous voilà. Votre cause est sacrée, il vous faut une victime ; je suis prêt.

Cependant personne ne leva le bras pour frapper, personne ne s'élançait sur le vieillard ; mais tous les yeux se dirigeaient vers d'Aubarède qui tourmentait entre ses doigts la garde du poignard.

—Que tardez-vous, messieurs, qui vous arrête, reprit le vieillard après une pause, vous craignez de vous tromper ? Non, je suis bien Honoré Fauvel, le juge inflexible, le juge cruel ; je suis bien le bourreau de vos frères, de vos amis. Ils ont reçu votre serment et vous crient vengeance du fond de leur cercueil ; je suis entre vos mains, messieurs, tuez-moi, je l'ai mérité. Oh ! ne craignez pas qu'on vous accuse de ma mort, je n'articulerai pas une plainte, je ne pousserai pas un seul cri. Tout le monde dort sous mon toit. D'ailleurs la maison est loin ; partout autour de nous solitude, isolement, silence. Mais est-ce de peur qu'on vous soupçonne ? Je vais écrire ici moi-même, que bourrelé de remords, trop lâche pour souffrir plus longtemps, j'ai mis fin à une existence intolérable. Dieu seul saura que je n'ai pas commis le crime de suicide, et il me pardonnera de m'en être accusé devant les hommes.

Cela dit, le vieillard s'approcha des jeunes gens.

—Courage, amis, reprit-il, les interrogeant des yeux et, pour ainsi dire les sollicitant, courage, ce que vous faites est juste, est sacré. J'ai mérité la mort ; voyons quel est celui d'entre vous qui doit me la donner ?

En parlant ainsi, le juge prenait les mains tour à tour, à chacun d'eux, et dans cette sorte de revue il arriva au marquis d'Aubarède. Alors touchant le poignard que tenait ce dernier :

—Ah ! c'est vous, monsieur, lui dit-il avec une joie mêlée de terreur. C'est vous qui devez me tuer. Tenez ! mon ami, c'est là, là qu'il faut frapper.

Et en s'exprimant de la sorte, le vieillard ouvrit son pourpoint, déchira la dentelle de sa chemise et découvrit sa poitrine qu'il présenta nue au fer du gentilhomme.

D'Aubarède jeta un long regard vers ses amis, puis un coup d'œil sinistre sur la tête des victimes et enfin sa vue troublée par le vertige s'arrêta sur le vieillard. Ce fut un moment de mortelle angoisse dans toute l'assemblée. Pas une voix, pas un souffle ne s'élevait : partout le silence, l'immobilité et une attente solennelle.

Enfin l'arme s'échappa de la main du marquis et vint tomber à terre.

—Non ! non ! jamais ! murmura-t-il avec effort.

Personne ne se baissa pour ramasser le poignard.

—Oui, trêve ! dit Rosemadec qui se tenait prêt à mourir plutôt que de laisser s'accomplir le sacrifice, oui, assez de victimes ; quelle vengeance serait aussi glorieuse pour nos frères que les remords de leur juge ?

—Notre ami dit vrai, répliqua d'Aubarède saisissant la main du chevalier et ne parlant qu'avec peine, tant il était tourmenté du forfait qu'il avait été sur le point de commettre. Une prière sera plus agréable à Dieu qu'un crime. A genoux, messieurs et prions pour les morts.

Alors tous ensemble, les jeunes gens et le vieillard, se prosternèrent devant les reliques des suppliciés de Nantes.

La prière finie, d'Aubarède et ses complices allaient se retirer ; mais le juge les arrêta par ces paroles :

—Messieurs, il y a danger pour vous à quitter maintenant cette maison. Je sais qu'on vous surveille, et que la moindre imprudence pourrait amener de nouveaux malheurs, de nouveaux crimes. Je vous le demande en grâce, faites-moi l'honneur de rester chez moi, d'habiter sous mon toit pendant deux jours seulement ; et moi-même je prendrai toutes les précautions afin que vous puissiez regagner vos retraites sans être inquiétés. Peut-être, comme je l'espère, serai-je assez heureux pour vous rendre plutôt à la liberté

Que mes vœux soient ou non trompés, c'est deux jours que je vous demande, et d'ici là, quoiqu'il arrive, vous n'avez rien à craindre vous êtes inviolables dans ma maison : vous êtes mes hôtes.

Après ces paroles, le père de Mauricette tendit la main au marquis d'Aubarède, et comme celui-ci hésitait à la prendre, le vieillard lui dit avec un triste sourire :

— Touchez ma main, monsieur le marquis, non pas en signe d'amitié, je n'ai pas le droit de jamais prétendre à la vôtre ; mais prenez-la en signe de confiance, en signe que vous acceptez la foi de l'hospitalité.

D'Aubarède serra la main du vieillard. Cette étreinte fit tressaillir le juge ; il leva les yeux au ciel, attira le gentilhomme sur son cœur, et pendant qu'il le tenait ainsi pressé sur sa poitrine, l'ami de Rosemadec sentit une larme glacée tomber sur sa tête, et il entendit le vieillard qui murmurait tout bas :

— Merci, ô mon Dieu ! merci, de n'avoir pas exaucé ma prière, puisque vous me réserviez cette consolation !

Ensuite Fauvel, sans quitter la main du marquis, se dirigea vers la porte de sortie et continua à marcher le premier pour montrer le chemin à ses hôtes ; mais il avait été abattu par tant d'émotions, qu'il lui fut impossible de prononcer une parole, et c'est à peine si du geste il put les inviter à le suivre.

Depuis longtemps les serviteurs de cette maison étaient couchés et endormis. Tout semblait reposer chez Honoré Fauvel. Cependant, à part le maître, que nous avons laissé sortant de son oratoire, quelqu'un veillait encore et se disposait même à quitter l'hôtel.

La personne qui avait choisi cette heure tardive et l'obscurité de la nuit pour courir par les rues désertes de Nantes, et qui plus est, pour s'aventurer au delà de la ville, c'était Mauricette.

Un pressentiment pénible, une vague et intolérable inquiétude n'avaient cessé de la tenailler, depuis le moment où elle avait vu de loin ces mystérieux inconnus pénétrer tour à tour et si furtivement dans la maisonnette habitée par le chevalier de Rosemadec.

Vainement l'écho des dernières menaces du bandit se réveillait dans sa mémoire pour l'arrêter dès le premier pas d'une imprudente démarche, l'imminence du danger promis disparaissait à ses yeux devant la crainte du péril soupçonné. Enfin son anxiété étant la plus forte, elle n'écouta plus que la voix de son cœur qui la rappelait auprès de son mari.

Alois la jeune femme, après avoir interrogé le silence du logis, quitta la chambre où elle était venue se renfermer à l'heure accoutumée ; elle descendit avec précaution les degrés de l'escalier ;

puis, au risque de tous les hasards, elle s'élança hardiment vers la porte de la rue.

Elle allait y atteindre ; déjà elle avançait la main pour faire jouer le pêne dans la serrure, quand cette porte tournant tout à coup sur ses gonds, s'ouvrit comme d'elle-même et mit pour la seconde fois face à face, ce jour-là, Mauricette et Sauvegrain.

Celui-ci revenait beaucoup plus tôt qu'à l'ordinaire de chez Casilda Moralès ; il n'avait pas, tant s'en faut, sa bonne humeur habituelle. On doit dire que la soirée s'était assez tristement passée. La présence dans les salons de l'hôtel de quelques figures inconnues et fort équivoques, qui trahissaient, sous le débraillé de la bonne compagnie, un parfum inquiétant d'exempt de police, avait contraint la belle étrangère de ne laisser jouer chez elle que le plus petit jeu possible. Cette nécessité était d'autant plus fâcheuse que justement un bon gros visage de dupe, bravement porté par un riche négociant de Hambourg, se trouvait là, par occasion, et semblait dire à qui de droit : "Mon portefeuille est trop lourd ; faites-moi le plaisir de m'en débarrasser." Il avait fallu renoncer à cette proie ; et, plus encore, pour dérouter certains regards persistants qui étudiaient l'habileté des mains et la vraisemblance des chances favorables, l'intrigante et son complice s'étaient résignés à tourner contr'eux-mêmes leur propre science et à perdre de bonne grâce leur argent.

C'était encore de l'adresse ; mais Sauvegrain ne tirait vanité de la sienne qu'en raison des bénéfices qu'il pouvait lui devoir. Or, comme, par suite de cette disgracieuse soirée, sa bourse était complètement à sec, notre homme rentrait aussi furieux de sa perte volontaire que si la fortune, trompant ses calculs, lui eût fait rencontrer, devant un tapis vert, un joueur plus heureux ou plus fripon que lui-même.

Donc, elle ne devait pas être la bienvenue celle-là qui, par malencontre, se trouvait sur son passage.

A l'aspect de Sauvegrain, Mauricette se jeta en arrière, espérant se faire un voile des ténèbres qui l'environnaient ; mais il l'avait reconnue, comme aussi il avait deviné le motif qui, à pareille heure, l'amenait à deux pas de la rue.

— Vous venez au devant de moi, lui dit-il ; mais l'air du soir est dangereux ; je crains que vous ne preniez froid ; rentrez donc, je vous prie.

Et cela dit, Sauvegrain referma la porte derrière lui.

Aussitôt, sans transition, prenant la voix et l'attitude d'un mari à bon droit ombrageux, il s'avança dans l'obscurité vers la jeune femme, puis la saisissant avec violence par le bras, et lui faisant

sentir sous ses doigts crispés la douleur d'une pression brutale, il poursuivit :

—En vérité, madame, vous êtes incorrigible. Bien m'en a pris de perdre au jeu ce soir, sans quoi j'y serais encore ; et vous, mon Honesta, dites, où seriez-vous ?

La douce créature ne se plaignit pas de la cruelle étreinte dont elle souffrait ; seulement ce qu'elle avait de force dans la voix, elle l'employa à murmurer du ton de la prière :

—Parlez moins haut, monsieur, vous savez bien que ma conduite n'a rien de coupable.

—Et moi je vous dis qu'elle me compromet ! reprit-il effrontément. Voyez donc le beau vernis que cela me donne : jour et nuit madame court le guilledou, et elle s'indigne que j'ose y trouver à redire.

—Je ne m'indigne pas, monsieur, mais je supplie. Il a dû se passer quelque part des choses que je ne sais pas et qui me font mourir d'inquiétude. Ces choses il est de mon devoir de m'en informer et j'ai le droit de les savoir. Je ne vous demande rien d'exorbitant, je pense, en vous priant de me laisser là où est ma place.

—La place d'une honnête femme est dans son ménage, reprit le misérable en lui faisant retraverser la cour ; puis il la poussa rudement vers l'escalier.

Mauricette qui eut moins redouté le plus effrayant des supplices qu'un éclat compromettant pour la sûreté de Rosemadec, étouffa le murmure d'indignation qui grondait en elle comme tout à l'heure, sous l'angoisse elle avait étouffé le cri de la douleur. Elle marcha devant Sauvegrain et gravit les montées silencieuse et docile.

Quand elle fut arrivée dans une salle du premier étage qu'éclairait une veilleuse de nuit, elle se retourna pourtant vers l'homme qui la suivait en continuant de maugréer contre elle, heureux qu'il était lui, de rencontrer sous ses yeux quelque'un sur qui il pût évaporer la colère qu'il avait amassé au jeu.

—Monsieur, lui dit Mauricette, il faut avoir bien du courage et bien peu de pitié dans l'âme aussi pour abuser à ce point de la pénible situation où une erreur de nom mal placée, erreur contre laquelle je ne puis me débattre sans menacer tout ce qui m'est cher.

—Parbleu ! je vous admire, madame, et vous êtes bien avisée de me parler de la sorte, repartit Sauvegrain, croisant les bras et regardant Mauricette avec une impudente fixité. Cette situation assez gênante pour vous, j'en conviens, est-ce moi qui vous l'ai faite ? Vous oubliez toujours qu'aux yeux de votre père, vous m'adorez,

madame ; l'aveu ne vient pas de moi, mais de vous-même. De quoi vous plaignez-vous ? J'ai accepté le mensonge, et comme il m'arrange, vous me permettrez de veiller à ce que votre conduite soit d'accord avec vos paroles. Oui, quoi qu'il en puisse arriver, je vous forcerai bien, Mauricette, à ne pas vous démentir vous-même.

—Oh ! non, dit-elle à demi-voix, se prenant le front dans les mains comme pour y retenir sa raison prête à lui échapper, non, cela ne pourra durer longtemps ainsi.

—C'est justement ce que j'allais vous dire, madame, répliqua Sauvegrain d'un ton plus calme, mais non moins effrayant. Il est temps même que cela cesse ; car vous agissez, en vérité, comme si vous n'étiez pas en puissance de mari. Mais, voyez-vous bien, si à l'avenir la fille de votre père ne ménage pas mieux sa réputation, je m'y prendrai de telle façon, moi, qu'elle ne sera plus compromise. En ceci mon honneur est en jeu, et comme il ne serait prudent pour personne qu'un autre s'avisât encore d'en prendre souci, j'aviserai, soyezen-sûre, aux moyens de le rendre désormais inattaquable.

La jeune femme le regarda en pâlisant et lui demanda :

—C'est moi que vous avez condamnée, n'est-ce pas ?

Sauvegrain laissa percer un sourire presque imperceptible, un éclair de convoitise illumina soudain ses yeux, puis, reprenant son sang-froid accoutumé, il ouvrit sa boîte d'or, aspira en gourmet une prise de tabac d'Espagne, et du meilleur air du monde, il envoya quelques chiquenaudes sur la dentelle de sa cravate pour secouer les grains dont elle était saupoudrée.

S'attachant à la pensée qu'elle avait conçue touchant les intentions criminelles de Sauvegrain et s'efforçant de les attirer sur elle si un autre en était l'objet, Mauricette continua :

—Soit, monsieur, sacrifiez-moi, si vous le voulez, cet honneur de mari dont, en apparence, vous avez le droit de vous montrer jaloux ; délivrez-moi d'une position que j'ai cru pouvoir subir, mais qui est au-dessus de mon courage, je ne m'en plaindrai pas. Je sais bien que le passé ne peut plus être remis en question ; je comprends bien aussi que vous ne trouviez pas votre sort assez solidement établi, tant que mon amour pour lui pourra faire douter du lien qui semble m'enchaîner à vous ; mais quand je serai morte, quand vous aurez publiquement porté mon deuil, alors personne n'aura plus d'intérêt à dire que vous n'étiez pas mon époux ; vous n'aurez plus à lui en vouloir, à lui qui n'aura aucun titre, aucun pouvoir pour me soustraire à votre puissance.

—Je vois avec plaisir, continua Sauvegrain, que vous comprenez à merveille notre situation respective ; mais, que parlez-vous de

mourir ? Je vous ferai observer, madame, que si quelqu'un me gêne, en ce monde, ce n'est pas vous.

—Eh ! qu'importe que je vive, monsieur, si ma mort vous donne tout ce que vous pouviez attendre de moi, c'est-à-dire ma part d'héritage ? Cette mort que je vous demande, vous n'aurez point à vous la reprocher ; c'est comme un bienfait que je recevrai de vous, car depuis quelque temps, mon existence n'est qu'une continuelle torture. Mes forces se sont épuisées à souffrir incessamment la terreur de vos menaces. Tant que je ne suis pas près de lui ou que vous n'êtes pas près de moi, je crains toujours de vous voir revenir couvert de sang. J'ignore, monsieur, comment le bien d'une femme se transmet à son mari ; mais cela, vous devez le savoir ; faites-moi signer ce qu'il vous plaira ; assurez-vous bien toute ma fortune, et après, tuez-moi ; ce me sera une certitude que vous respecterez ses jours. Que gagneriez-vous de plus à le dénoncer ?

—Rien, c'est vrai, répartit tranquillement Sauvegrain ; votre raisonnement est plein de justesse ; mais puisque nous causons sur ce sujet, je dois vous avouer qu'il se présente une légère difficulté à laquelle vous ne pensez pas.

—Mon Dieu ! s'écria Mauricette, n'ai-je donc pas assez souffert suivant vous, et trouvez-vous qu'en vous donnant ma fortune pour que vous mettiez fin à mon supplice, je ne vous paie pas assez cher ?

—J'ai eu l'honneur de vous dire, continua le bandit, toujours sans s'émouvoir, que votre position étrange, odieuse, absurde, était surtout inacceptable pour moi ; il y a cette difficulté, de laquelle je voulais vous parler, et qui s'oppose à ce que nous puissions nous entendre.

Elle le regarda avec plus d'effroi encore ; car si les paroles de Sauvegrain étaient contenues, il y avait dans ses yeux, fixement arrêtés sur Mauricette, dans les contractions de son visage et dans le léger tremblement de ses lèvres, l'expression d'une pensée farouche, qui justifiait bien l'épouvante de la jeune femme.

Sans trop savoir ce qu'elle demandait, Mauricette balbutia :

—Que voulez-vous dire ?

—Ce que je veux dire, reprit-il à voix basse, se penchant vers elle comme pour l'envelopper de ses paroles, c'est que tu es belle, Mauricette ; c'est que je t'aime. Oui, je t'aime, j'en ai le droit, moi, ton mari !

Mauricette fut frappée d'un tel coup à cet aveu, qu'elle demeura quelques secondes sans rien voir et sans rien entendre.

—Ceci vous fait peur, madame. A qui la faute si ce n'est qu'à vous même, qui avez pris soin, comme par un fait exprès, de vous trouver sans cesse sur ma route. Que diable, gentilhomme de cour ou seigneur de grand chemin, on n'est point de marbre, ma belle. Regardez-vous donc à ce miroir et dites-moi si, vous ayant tous les jours sous les yeux, on ne doit pas finir par s'apercevoir que vous êtes faite pour être aimée.

—Monsieur, dit désespérément la jeune femme, c'est une horrible raillerie que celle-là : mais par pitié, dites-moi que ce n'est qu'une raillerie.

—Par la croix et par la corde, non je ne raille pas, madame ! ne voyez-vous donc pas que la haine que j'ai pour l'autre, c'est mon amour pour vous qui me l'inspire ? Je me suis engagé, je le sais, à respecter en vous la femme qui n'a épousé de moi que mon nom ; mais en vous promettant cela, j'ai promis plus que je ne pouvais tenir. Quand un homme m'embarrasse, je le tue ; quand un serment me pèse, j'y manque.....Je vous ai donné ma parole..... oubliez-le, car je la retire.

—Et qu'espérez-vous donc ? demanda-t-elle avec autant de dignité que de frayeur.

—J'espère, répliqua Sauvegrain, que la prudence vous sera une bonne conseillère et que vous ne donnerez pas à cette respectable maison le scandale d'une femme qui force son mari à faire sauter la serrure d'une porte qu'on ne veut pas lui ouvrir. C'est vous dire que désormais mon appartement sera le vôtre. J'espère que vous ne m'obligerez pas à opposer à des répugnances pour tout autre que nous inexplicables, le témoignage des aveux que vous avez fait à votre père. J'espère enfin, Mauricette, termina-t-il insolentement, que le proverbe si favorable aux joueurs malheureux n'aura pas menti pour moi, ce soir, et que vous aimerez assez l'autre pour souffrir que l'on vous aime un peu.

En disant cela, Sauvegrain s'avança vers la jeune femme qui reculant du côté de la fenêtre, s'écriait :

—Horreur ! horreur !

—Folle ! lui dit-il, que n'appelez-vous à votre aide ? Il ferait beau de voir des valets de la maison venir en armes, pour disputer au gendre du maître la possession de sa propre femme.

Si l'on s'étonne de cette déclaration d'amour abrupte, sauvage, à brûle-pourpoint et qu'aucun antécédent n'a pu faire pressentir, nous invoquerons les entraînements du récit. Ils n'ont pas permis de signaler les quelques velléités venues de temps en temps à l'esprit de Sauvegrain quand, réfléchissant au rôle étrange qu'il avait accepté, il se prenait à regarder un peu trop longtemps la femme

du chevalier de Rosemadec. Mais jusque-là ce n'avait été qu'à l'état de combinaison plaisante que sa pensée s'était fixée un moment sur Mauricette.

—Il serait curieux, se disait-il quelquefois, de tromper un mari en me faisant l'amant de ma femme.

Cette idée il la trouvait bouffonne ; mais il ne s'y arrêta pas davantage, et continuait à ne voir en Mauricette qu'un moyen de spéculation qu'il mettait, on le sait, assez habilement en œuvre. A l'heure où nous retrouvons en tête-à-tête la jeune femme et Sauvegrain, il n'en était plus de même pour ce dernier. Soit que son malheur au jeu eût remué en lui toutes les mauvaises passions, soit que l'amour fût venu soudain à son terme ;—car chez un tel homme, il devait naître tout armé et non pas être le produit du temps ;—soit que l'amour, disons-nous, se fut tout à coup développé en lui, toujours est-il vrai qu'au moment où Sauvegrain osa dire à Mauricette : Je t'aime, il l'aimait.

Ainsi, un nouvel élément de terreur se produisait pour la fille d'Honoré Fauvel, et celui-là, plus puissant que tous les autres, la plaçait entre ces deux extrémités également fatales : la perte de son mari ou celle de son honneur.

Mauricette lança un dernier regard vers son persécuteur ; dans ce regard de colombe blessé qui demande à ne pas mourir, elle mit tout ce que le cœur peut obtenir de fervente prière. Mais voyant bien que celui à qui elle s'adressait était sans pitié, elle fit tourner fièvreusement l'espagnolette de la fenêtre, ouvrit avec précipitation les deux châssis vitrés et s'élança pour se précipiter sur le pavé de la cour. Sauvegrain avait compris son intention. Il n'eut qu'un pas à faire, qu'un bras à étendre pour l'arrêter au moment du suicide.

—Prenez garde, lui dit-il, ce n'est pas ainsi que vous le sauverez ; car si vous mourez, il faudra bien que je me venge. Il me répond de vous, comme vous me répondez de lui.

Pour Mauricette la mort même n'était pas un refuge. Elles'arrêta exclamant avec désespoir :

—Mon Dieu ! pourquoi m'abandonnez-vous ?

Elle achevait à peine de parler, quand du fond du jardin que, de cette fenêtre la vue embrassait tout entier, la victime et son bourreau virent poindre une faible lumière qui se dirigeait du côté de l'habitation. Grande fut la surprise de chacun d'eux ; car chez M. Fauvel on ignorait absolument les longues stations que chaque soir il faisait dans la chapelle expiatoire. Mauricette accueillit d'abord la venue de cette clarté soudaine comme un secours providentiel qui lui était envoyé dans sa détresse. Quant à l'autre, un

moment il supposa que ce pourrait bien être le chevalier qui cherchait à s'introduire auprès de sa femme, et la terrible expression que prit sa voix en murmurant : " Si c'était lui ! " causa une telle émotion à la pauvre Mauricette, qu'égarée par la terreur elle lança ses deux bras autour du cou de Sauvegrain puis, l'étreignant avec force, elle eut le courage de lui dire :

— Monsieur, ah ! par grâce qu'il ne meure pas.

Son esprit se rendait si peu compte et de l'action qu'elle venait de faire et des paroles qu'elle avait dites, qu'aussitôt Mauricette, révoltée de se sentir sous le souffle de ce misérable, reprit, comme elle l'étreignait encore :

— Mais que voulez-vous donc ? Laissez-moi, monsieur... laissez-moi !

— Bah ! déjà des scrupules ? dit alors Sauvegrain. Pardieu c'est trop tôt, ma belle ! Il y a un marché fait entre nous, et en voici les arrhes.

Il dit, et ses lèvres flétries s'appesantirent sur le chaste visage de la jeune femme. Au même instant une teinte livide passa sous l'épiderme veloutée des joues de Mauricette ; le sang qui lui venait du cœur au cerveau recula vers sa source. Mais quoique défaillante elle invoqua Dieu, et par un suprême effort d'énergie, elle parvint à échapper au misérable. Il allait la poursuivre dans l'angle du salon où elle s'était réfugiée, quand son attention, vivement excitée par ce qui se passait au dehors, le ramena et le retint près de la fenêtre.

Ce qui le préoccupait, c'était la lumière qui avait paru tout à l'heure à l'extrémité du jardin ; elle continuait à s'approcher de la maison ; bientôt on put entendre du salon le bruit du sable de la grande allée qui criait sous les pas de plusieurs personnes, des masses d'ombres mouvantes grandissaient à chaque instant, et parmi des voix qui se répondaient avec trop peu de réserve pour qu'il fût possible de suspecter les intentions des interlocuteurs, Mauricette reconnut celle de son père.

— Diable ! dit Sauvegrain, il paraît que nous recevons ce soir. J'espère, madame, continua-t-il, que vous allez essayer de vous remettre un peu ; car nous voyant ensemble et vous trouvant si pâle, si tremblante, les étrangers croiraient que nous faisons mauvais ménage, et si M. Fauvel, ajouta-t-il, voulait absolument connaître le motif de notre débat, vous savez qu'il serait ridicule ou dangereux de le lui dire.

— Vous avez raison, monsieur, répondit Mauricette d'une voix presque éteinte, il faut qu'on me croie heureuse... Je dois me cacher pour pleurer.

Elle se dirigea vers la porte de sortie.

—Permettez que je vous conduise, reprit-il en lui offrant galamment sa main.—Elle le repoussa.—Comme il vous plaira, dit alors Sauvegrain ; mais n'oubliez pas que j'irai bientôt frapper à votre porte. Vous ne voudrez pas, je l'espère, me donner le déplaisir de troubler le repos de votre père et de ses gens en lassant par trop ma patience.

La jeune femme, toute frémissante et pour ainsi dire anéantie, regagna sa chambre. La peur du scandale dont elle était menacée retint sa main, au moment où elle allait faire glisser le verrou à la garde duquel elle se confiait tous les soirs. Bien plus elle ferma si peu sa porte, qu'elle devait suffire à quelqu'un, venu du dehors, d'une simple pression pour que cette porte céda aussitôt. Mais si Mauricette prit soin de demeurer sans abri contre les tentatives de Sauvegrain, elle ne resta pas sans armes et sans résolution surtout. Elle se jeta tout habillée dans un fauteuil, décidée à y passer la nuit : elle écrivit ces quelques lignes : “ Je meurs pour ne pas manquer à mes devoirs d'épouse. Tout ce que je possède, je le donne à celui de qui je porte le nom.” Cela fait la jeune femme posa un couteau sur la feuille de papier qui contenait sa déclaration testamentaire, et elle attendit.

Sauvegrain venait de laisser partir Mauricette, quand Honoré Fauvel, accompagné de ses hôtes, entra dans le salon où s'était passé, entre les soit disant époux, la scène que nous avons rapportée. La faible et vacillante lumière que projetait dans cette pièce de l'appartement la veilleuse de nuit se trouvait si peu augmentée par le secours de la lanterne que portait M. Fauvel, qu'il était difficile de reconnaître un visage à quelques pas de soi.

—Qui est là ? demanda le conseiller au parlement, étonné de trouver quelqu'un dans son salon.

Le bandit répondit aussitôt :

—Soyez sans crainte, monsieur, c'est moi.

Fauvel rassuré, continua, s'adressant à Sauvegrain :

—Ces messieurs qui m'accompagnent doivent demeurer ici secrètement un jour ou deux ou plus peut-être. La discrétion de nos serviteurs m'est connue, je ne crains donc rien pour mes hôtes ; car ils sont et sous ma protection et sous la garde de votre silence.

Le chevalier Rosemadec regarda curieusement la personne à qui M. Fauvel venait de parler ; mais dans cette quasi obscurité il ne reconnut pas Sauvegrain. Celui-ci, de qui les yeux étaient depuis une heure familiarisés avec la demi-teinte du salon, n'avait pas eu besoin de se fatiguer la vue pour distinguer parmi les hôtes inconnus du vieux juge le mari de Mauricette.

Une heure après la scène que nous avons racontée, chacun des nouveaux venus avait son gîte chez Honoré Fauvel ; et dans ce gîte, si nul ne dormait, chacun était censé dormir.

Pourtant à la même seconde, et quand partout régnait le silence, deux portes s'ouvrirent simultanément, au premier et au second étage de la maison : c'étaient Sauvegrain et Rosemadec, qui, à bas bruit, sortaient celui-ci de son appartement, celui-là de la chambre où on l'avait logé et qu'il savait être à peu de distance du corridor qui menait chez Mauricette.

Malgré les précautions prises par le chevalier pour ne point ébruiter sa sortie, son voisin du dessous l'avait bien entendu : aussi au lieu d'avancer, il demeura sur le seuil de la porte en disant :

— Il me prévient, c'est fort honnête de sa part ; mais, puisque je ne peux plus avoir, à ses yeux, l'honneur de l'initiative, gardons notre dignité en lui faisant faire jusqu'au bout sa démarche. Seulement prouvons-lui que je comptais sur sa courtoisie.

Cette réflexion achevée, Sauvegrain rebroussa chemin, mais toute fois sans refermer entièrement la porte ; il se contenta de la pousser derrière lui et repassa dans sa chambre à coucher. Il raviva la lumière de sa lampe, ranima son feu près de s'éteindre, mit deux fauteuils en regard du foyer, s'assit majestueusement et attendit.

C'était le chemin du corridor et non celui de l'étage inférieur que Rosemadec avait pris en sortant de chez lui. Les pensées dont il était tourmenté faisaient trop de bruit dans sa tête pour qu'il eût remarqué le sourd frôlement de la porte de Sauvegrain s'ouvrir avec discrétion. C'est quand il se fut avancé dans le passage qui conduisait chez sa femme que le chevalier imposa silence au tumulte qui s'élevait en lui, afin de prêter l'oreille et de ne point compromettre Mauricette par sa visite nocturne.

Sa première introduction mystérieuse dans la maison était encore de trop fraîche date pour qu'il dut craindre de ne point s'orienter, même au milieu des ténèbres. Une seule inquiétude l'agitait chemin faisant. Comment pénétrer chez son épouse sans causer à celle-ci trop d'épouvante avant d'avoir pu se nommer. De l'extérieur, il avait été bien plus facile naguère à Rosemadec de se glisser dans cette chambre, que maintenant où il allait trouver l'obstacle d'une porte close.

Nous racontons son inquiétude durant le trajet, mais nous ne cherchons pas à la faire partager au lecteur, qui sait bien que Mauricette ne s'était pas enfermée.

En même temps que Sauvegrain espérait Rosemadec, la jeune femme, sous le coup des dernières menaces du bandit, attendait ce dernier ; mais c'était pour mourir.

Ce fut quand le jeune gentilhomme se trouva seulement à deux pas de cette porte qu'il aperçut la ligne de son entrebaillement, se faisant visible à la faveur de la lumière qui éclairait encore la chambre. Il s'étonna de voir que sa femme veillait si tard, puis il se prit à penser qu'elle pouvait bien avoir aperçu de chez elle ce qui se passait dans le jardin. Peut-être l'avait-elle reconnu parmi les hôtes de M. Fauvel.

De la place où elle se tenait assise, Mauricette avait surpris le bruit presque indistinct des pas qui s'avançaient dans le corridor ; le souffle de la respiration de celui qui venait ainsi avait également frappé son oreille. Préparée qu'était Mme. de Rosemadec au sacrifice suprême, elle éprouvait plus de douleur que d'effroi. Elle regrettait de mourir si jeune, mais plus encore de quitter la vie sans pouvoir se dire : Mon mari du moins, est sauvé !

Elle écoutait et ne pouvait comprendre pourquoi ce souffle qui parvenait saccadé jusqu'à elle ressemblait si fort à l'anhélation oppressive de la peur. Le misérable, pensait-elle, s'effraierait-il donc enfin de son crime ? Mais se disant bientôt que l'émotion de la convoitise, la joie anticipée d'un ignoble triomphe peuvent rendre la démarche incertaine et la poitrine haletante, elle se reprit à toute sa terreur quand elle vit lentement tourner la porte, poussé par une main qui s'y appuyait en tremblant.

Alors se croyant au dernier moment du péril, elle sentit pour ainsi dire la pâleur glacer son visage. Mauricette, cependant, releva fièrement la tête, se disposant à écraser, sous le dédain de son regard, celui que ses prières n'avaient pu fléchir.

Elle aperçut Rosemadec !

A l'aspect de son mari, la jeune femme ne fit aucun mouvement, elle ne poussa aucun cri de surprise ; incrédule à ce qu'elle voyait elle se figura n'avoir devant les yeux qu'une vision imaginaire ; elle supposa enfin que la miséricorde de Dieu se retirait, d'elle, et que sa raison s'en allait au moment où elle avait le plus besoin de conserver vivantes toutes ses forces.

— Non, murmura Mauricette, je serais trop protégée, si le Seigneur l'envoyait vers moi ; non, ce n'est pas lui, ce n'est pas lui !

Bien que dites à voix basse, ses paroles n'avaient point été perdues pour Rosemadec. Il repoussa la porte, fit glisser sans bruit le pêne dans la serrure, et puis s'approchant de sa femme qui le regardait toujours et ne croyait pas encore que ce fût lui, il répondit :

— C'est moi, Mauricette, c'est bien moi : j'ai cru que tu veillais pour m'attendre ?

Ce qu'elle s'imaginait être un rêve dans l'état de veille, pouvait bien offrir à ses regards l'ombre d'une figure aimée, mais non pas

lui faire entendre cette voix qui l'enivrait. Le mensonge ne saurait donner tant de bonheur ; elle cessa de douter.

—Oh ! soyez le bienvenu, mon ami, dit-elle ; et elle alla à lui, prit les deux mains de son mari, et l'attirant près d'un siège, elle ajouta en levant sur le chevalier un regard plein d'amour et de modestie :

—Ne restez pas ainsi debout, monsieur de Rosemadec, vous êtes chez vous ici.

Elle semblait fière de lui dire cela. Mais se ressouvenant bientôt des inconnus qui, le matin, avaient escaladé la charmille pour pénétrer dans la maisonnette de Saint-Donatien, Mauricette se souvint aussi qu'il y avait serment entre les effigiés de Nantes de venger les victimes de la chambre royale. Aussitôt elle commença à deviner les desseins de ceux qui s'étaient introduit chez Rosemadec, et tout à coup elle s'écria :

—Je ne suis pas tout à fait orpheline, n'est-ce pas ? Vous ne permettez pas qu'on assassine mon père ?

—Rassure-toi, Mauricette, s'empressa de répondre le chevalier ; toute haine est éteinte entre monsieur Fauvel et mes malheureux compagnons ; la vie de ton père est bien sauvegardée maintenant ; elle a pour bouclier l'honneur des plus nobles cœurs de notre vieille Bretagne ; nous ne sommes plus ses ennemis ; nous sommes ses hôtes.

Et alors, comme elle ne pouvait rien comprendre à ce changement subit dans la pensée de meurtre qui naguère encore était comme enracinée dans l'esprit des amis de Rosemadec, ce dernier raconta brièvement à la jeune femme la scène lugubre et solennelle qui avait éteint la haine et relevé les complices du sinistre engagement qu'ils avaient pris au pied de l'échafaud.

L'attendrissement et la pitié qui l'avaient saisie aux récits des remords de son père, la joie qu'elle éprouvait en écoutant son mari, lui faisaient oublier son entretien avec le bandit ; mais elle fut rappelé à ce souvenir par ces paroles du chevalier :

—J'ai voulu te revoir cette nuit même, Mauricette, pour que cette nouvelle te fit le sommeil plus doux et fût la première à se présenter à toi lors de ton réveil ; j'ai voulu te voir et te dire cela, mon amie, pour que demain, nous trouvant ensemble, ton émotion et la mienne ne vinsent pas à nous trahir. Mais quand notre secret serait connu de ton père, ajouta-t-il, quel danger y aurait-il pour notre bonheur ? Monsieur Fauvel, si rigoureux jadis contre ceux qu'on nomme encore rebelles, ne nous regarde plus comme des coupables : il ne voit en nous que des victimes envers lesquelles il a des torts à expier, et j'en suis certain, Mauricette, il croirait

bien mieux que sa sévère justice lui est pardonnée, si je lui disais :
 “ Dieu a voulu qu’après votre arrêt l’un des effigiés de Nantes
 devint votre gendre.”

—Ne lui dis pas cela, mon ami, n’en dis rien à personne,
 entends-tu, répliqua vivement la jeune femme, qui, à l’idée de cette
 révélation, crut entendre encore résonner à son oreille les mena-
 ces de Sauvegrain.

—Mais cet aveu ferait sa joie, reprit le chevalier.

—Ce serait la mort de Rosemadec, crois-moi, ce serait la mort !

—Tu te trompes, Mauricette ; qui donc me dénoncerait ici ?

—Qui ? répéta-t-elle. Mauricette allait dire un nom qui eût fait
 comprendre à son mari tout ce qu’elle avait souffert ; mais elle
 entrevit aussitôt ce que cette indiscretion pouvait avoir de fatal, et
 sa voix baissant par degré, elle poursuivit : C’est un pressentiment,
 mais sois en certain, il ne me trompe pas.

—Douterais-tu de ton frère ? demanda Rosemadec.

Mauricette le regarda sans se rendre compte de ce qu’il lui
 disait.

—Eh bien ! oui, ton frère. Je parle de la personne qui était
 dans le salon quand nous y sommes arrivés avec Monsieur Fauvel.
 Quel autre que ton frère aurait le droit de demeurer et de com-
 mander dans cette maison ?

Profitant de l’erreur de son mari, elle répondit affirmativement
 à tout ce qu’il lui dit touchant le supposé Dionis qu’à peine il avait
 pu entrevoir, tant était faible la lumière qui éclairait le salon au
 moment de leur arrivée.

—J’ai compris, ajouta Rosemadec en le voyant là, pourquoi depuis
 plusieurs jours tu n’es pas venu à Saint-Donatien : c’est son retour
 qui t’a retenu ici ; mais il ne nous séparera pas plus longtemps,
 puisque ton père nous donne asile chez lui.

—Cet asile, reprit Mauricette, il faudra le quitter demain.

—Oh ! non, m’éloigner de toi, je n’y consentirai plus mainte-
 nant.

—Nous partirons ensemble, dit-elle avec résolution.

—Tu veux de nouveau t’enfuir de la maison paternelle ?

—Je veux que vous viviez, monsieur de Rosemadec, et si vous
 repoussez mes conseils, croyez-le, moi-même, sans le vouloir, je
 serai cause de votre mort.

—Je cherche à te comprendre et je n’y puis parvenir.

—Plus tard, mon ami, vous saurez tout ; mais je ne vous révê-
 lerai quelque chose que lorsque nous aurons dépassé la frontière.
 Emmenez-moi où vous voudrez ; mais emmenez-moi en un lieu où
 vous soiez hors d’atteinte de ceux qui vous poursuivent ; car mon

courage est à bout ; je n'ai plus de forces pour souffrir.

—Mais de quelles souffrances parles-tu ? quelle est donc la main inconnue qui te tyrannise ? quelle est donc la pensée qui te fait depuis un instant diriger ton regard vers cette porte avec tant d'épouvante ?

—Un pressentiment, vous dis-je ; toujours le même pressentiment. Vous m'aimez, ne m'interrogez plus ; vous m'aimez, faites que nous partions dès demain. Si vous pouviez lire dans mon âme, vous cesseriez d'attacher sur moi ce regard qui m'arrache du cœur des paroles que je ne veux, que je ne puis pas dire. J'ai subi assez d'épreuves, épargnez-moi celle-là ; je vous le répète, plus tard vous saurez tout.

Et comme il hésitait encore, bouleversé de ce qu'il entendait et cherchant à lire dans les traits de Mauricette la trace de ces nouvelles souffrances dont elle lui parlait, la jeune femme porta la main à son cœur, elle poussa un léger cri, parut s'écouter elle-même un moment ; puis son visage s'anima, deux éclairs jaillirent de ses yeux, et alors se dressant superbe, une main tendue vers l'horizon et l'autre toujours posée sur son cœur, elle reprit :

—Quels que soient les périls qui nous attendent ailleurs ; vous m'emmènerez demain, monsieur de Rosemadec ; je vous l'ordonne.

Rosemadec aussitôt à genoux devant sa femme et lui tendant les bras, répéta :

—Nous partirons, Mauricette, nous partirons.

Mauricette n'oublia pas de rappeler à Rosemadec qu'il devait, dès le point du jour, s'occuper de leur départ. Le temps passa si vite dans le doux entretien qu'ils avaient ensemble, que lorsqu'une horloge voisine sonna deux heures du matin, à peine croyaient-ils avoir échangé quelques mots.

—Il faut nous quitter, Mauricette, lui dit son mari ; tu as besoin de repos, demain nous partirons ; mais, en route, tu me diras bien tous tes secrets, n'est-ce pas ?

—Oui ; mais reposez aussi, mon ami. Je n'ai pas besoin de te souhaiter de bons rêves, ils se séparèrent.

Demeurée seule, la jeune femme poussa cette fois le verrou de sa chambre. Ses regards, en revenant vers son lit, s'arrêtèrent sur le couteau qu'elle avait tenu à sa portée, dans la supposition que Sauvegrain serait assez infâme pour exécuter ses menaces. Elle regarda avec un dédaigneux sourire l'arme qu'elle destinait au suicide.

—Mourir, pensa-t-elle, moi...mourir ! Est-ce que c'est possible maintenant ? D'ailleurs je n'ai plus rien à craindre : on respecte une mère.

Ce fut avec l'enivrante perspective de sa maternité future qu'elle s'endormit.

Quant à Rosemadec, rentré chez lui aussi directement qu'il en était sorti deux heures plus tôt, il mêlait à de charman tes préoccupations de pénibles pensées sur le secret des tortures que, dans cette maison, subissait Mauricette, et cela après que M. Fauvel avait rendu à sa fille la part d'affection qu'il lui devait.

—C'est donc ce frère qu'elle aimait tant ! se disait-il, qui fait à présent son supplice ! Mais dans quel intérêt tyranniserait-il sa sœur ?

Il venait de s'adresser cette question, quand il entendit frapper à sa porte. Rosemadec pensa que c'était le marquis d'Aubarède ou quelqu'autre de ses amis qui, ne pouvant dormir, venait chercher un compagnon de veillée. Il ouvrit et se trouva face à face avec l'homme à qui le vieux juge avait dit en lui présentant ses hôtes :

—Je mets ces messieurs sous la sauvegarde de votre discrétion.

—Pardon, dit l'arrivant, de vous faire visite à cette heure ! Ce qui me console de mon importunité, c'est que je suis certain que je ne dérange pas votre sommeil.

Après ces premiers mots proferés d'une voix éteinte, il ferma la porte et vint se camper sur un siège vis-à-vis de celui que Rosemadec venait de quitter pour aller lui ouvrir.

Le chevalier, un peu scandalisé du sans-çon de celui qu'il supposait être le frère de Mauricette, se jeta sur son siège et lui demanda :

—Que puis-je pour vous, monsieur Fauvel ?

L'autre tourna la tête en arrière, croyant que Rosemadec s'adressait à quelqu'un qu'il n'avait pas aperçu en entrant ; mais voyant qu'ils étaient seuls, il reprit :

—Vous faites erreur, mon cher monsieur, on ne m'appelle pas Fauvel.

—Comment ! n'êtes-vous pas le fils de l'ancien conseiller au parlement ? ajouta Rosemadec, regardant de plus près l'homme à qui il parlait et cherchant dans sa mémoire à mettre un nom sur ce visage qui ne lui était pas inconnu.

—Moi le fils du bonhomme Fauvel ? répliqua le bandit ; cela dépend de la manière de l'entendre ; je suis bien un enfant de la maison, mais non pas son fils ; je suis son gendre.

—Son gendre ! il a donc deux filles ? s'écria Rosemadec.

—Il n'en a qu'une, monsieur Dominique Sauvegrain, répondit l'autre.

—Quels noms venez-vous de prononcer là ? dit le chevalier stupéfait de s'entendre appeler ainsi.

— Ces noms, ce sont les vôtres ; je dois les connaître mieux que personne, puisque c'est moi qui vous les ai donnés.

Il n'avait pas fini de parler, que la mémoire revenant au chevalier, il savait déjà quel était l'homme qu'il avait sous les yeux.

— Que faites-vous ici, malheureux ; dans quel but et à quel titre y êtes-vous ?

— Ce que j'y fais : une assez bonne spéculation, grâce à vous, mon cher ; à quel titre j'y suis, j'ai déjà eu l'honneur de vous le dire, et quant à mon but, il est tout simple, c'est de veiller sur ma femme, que vous n'auriez enlevée demain si je n'avais pas eu la patience d'écouter pendant deux heures à une porte.

— Sur l'honneur, ce misérable est fou de me parler ainsi.

En disant cela, Rosemadec s'était levé, il raidissait ses deux bras, prêt à se jeter sur Sauvegrain pour l'étouffer dans l'étreinte.

— Il n'y a de fou que celui qui ne sait pas parler froidement d'affaire. Prenez garde, mon cher monsieur, de perdre tout à fait la cervelle et mieux que cela encore. Tant que vous serez raisonnable, je ne demanderai pas mieux que de m'entendre avec vous ; mais si vous êtes par trop méchant, il faudra bien vous faire mettre en cage, non pas vous seulement, mais vos amis, car de l'asile que vous avez trouvé ici, rien ne m'est plus facile que d'en faire une souricière.

— Scélérat, infâme, murmura Rosemadec, reculant devant la pensée de compromettre ses amis.

Sauvegrain, que les menaces n'intimidaient pas, que les injures faisaient rire, riposta avec un ton d'ironie :

— Je trouve assez plaisant qu'on appelle infâme celui-là justement qui défend son droit de mari. Quoique vous disiez, vous avez perdu la partie, mon gentilhomme, êtes-vous Sauvegrain ? Partez pour Mississipi, et monsieur Fauvel ne vous laissera pas emmener sa fille ; voulez-vous être Rosemadec ? soit ! alors je vous dénonce vous et les vôtres, car je ne demande pas mieux que de faire une veuve : j'aime Mauricette !

Rosemadec, d'un regard rapide, chercha une arme autour de lui. Sauvegrain comprit son intention, et tirant de sa poche un pistolet qu'il arma et dont il dirigea le canon sur le chevalier.

— C'est quelque chose de ce genre-là que vous cherchez ; je suis bien fâché, mon cher monsieur, de ne pouvoir vous en prêter un autre ; mais pour le moment je n'ai que celui-là et je le garde.

— Croyez-vous m'effrayer ? dit Rosemadec.

— Je n'aime nullement cette prétention. Si quelqu'un de nous deux a peur de l'autre, c'est moi, et je le prouve en me tenant sur la défensive.

—Avez-vous donc supposé en venant ici que je vous céderais la place ?

—Vous le devriez, dans votre intérêt et dans celui de cette pauvre petite femme que je suis forcé de mettre à la torture depuis six mois, pour conserver mes avantages.

—Lâche coquin !

—Coquin, je ne m'en défends pas ; je vais vous prouver le contraire, reprit impudemment Sauvegrain. Bien que je sois installé ici, et que rien ne puisse me faire lâcher prise ; puisque, déporté ou rebelle, votre cause est également déplorable, je veux bien vous offrir l'occasion de vous débarrasser de moi.

Rosemadedec le regarda.

—A moins toutefois, que le hasard veuille que ce soit moi qui me prive de vous. Du côté de la route de Paris, il est un petit endroit parfaitement ombragé qu'on appelait le bois de Launay. Nous nous y rendrons chacun de notre côté aussitôt qu'il fera jour. Si je vous tue, Mauricette Fauvel restera Madame de Klingstall ; c'est le nom que je me suis donné ; si le sort vous favorise, vous resterez maître du prix de la victoire, et personne ne se doutera jamais qu'un Sauvegrain a eu l'honneur d'être l'allié d'un grave magistrat. Réfléchissez, mon gentilhomme, à la noblesse de ma proposition.

—Moi, croiser le fer avec un homme tel que vous ! dit Rosemadedec insultant du regard son adversaire.

—Allons donc, ne faites pas si fort le dégoûté ; c'est moi qui déroge ; car je suis un Klingstall et pour moi vous êtes toujours Sauvegrain. Vous me devez un voyage pour l'autre monde. Voyons si vous êtes un galant homme pour acquitter vos dettes.

La situation que lui faisait le misérable en menaçant ses amis devait rendre le chevalier plus circonspect qu'il ne l'eût été en tout autre lieu. Un éclat chez M. Fauvel, si près de cette pauvre femme qui avait tant souffert pour lui lui semblait un crime ; il s'efforça de vaincre le dégoût que lui inspirait un tel adversaire et répondit :

—Puisque votre silence est à ce prix, qu'il soit fait comme vous l'avez dit : Dieu est juste, demain il n'y aura plus de Dominique Sauvegrain en ce monde.

L'affaire est assez triste pour qu'il soit inutile de l'ébruiter, reprit le faux Klingstall ; je pense que vous ne tenez pas beaucoup à avoir pour témoins vos amis les rebelles que cette promenade, d'ailleurs, pourrait compromettre ; je me charge de vous en trouver.

—Je m'en rapporte à vous, dit Rosemadedec.

—Et vous faites bien, reprit l'autre.

Sauvegrain ne rentra chez lui qu'un moment. A l'aide de la clef qu'il avait exigée en venant s'installer chez Honoré Fauvel, il sortit sans que personne dans la maison pût se douter que la porte de la rue eût été ouverte. Il se rendit dans une rue étroite, à deux pas de la cathédrale. Là, dans un cabaret borgne logeait depuis quelques jours le sonneur de trompe d'un marchand d'orviétan arrivé tout récemment à Nantes. Il se fit indiquer le chenil du musicien Pacotille. Quand il fut devant l'ignoble batteur du pavé, il n'eut pas besoin de se nommer pour être reconnu par celui-ci, bien qu'il eût grande peine à ouvrir les yeux. Deux ou trois mots d'une langue étrange mit aussitôt le saltimbanque et le soi-disant gentilhomme bavarois en rapport parfait d'intimité. Dans leur conversation, qui se prolongea durant une heure, on parla d'abord du passé, puis beaucoup de ce qui amenait là Dominique Sauvegrain. Le nom du bois de Launay fut glissé dans l'entretien, un personnage fut longuement décrit, une certaine heure fut indiquée ; Sauvegrain posa sur la table huileuse près de laquelle il s'était assis, quelques pièces d'or, il en montra d'autres qu'il promit d'ajouter à celles-là.

—Tu m'as bien compris ? dit-il à Pacotille.

—Cela sera fait, répliqua le sonneur de trompe.

Et les dignes amis se séparèrent.

Les pâles clartés de l'aube achevaient de s'évanouir, et le soleil commençait à décocher ses flèches d'or sur les toits des maisons, lorsque Rosemadec, qui attendait avec impatience que les serviteurs de l'hôtel fussent levés, vit enfin Charlotte descendre dans la cour et ouvrir la porte de la rue. Enfin le chevalier pouvait sortir. Avant de ceindre son épée, il tira la lame du fourreau, la secoua, la ploya contre la muraille, l'éprouvant ainsi de toute manière, comme on fait d'un instrument auquel on va demander un service excessif ; puis l'escrimeur rengaina son épée, ouvrit et ferma la porte de la chambre avec toutes les précautions qui peuvent amortir le bruit. De plus pour ne rencontrer aucun de ses amis dans sa route, il prit par le corridor qui aboutissait à un petit escalier de service ; mais dans ce passage, sa marche, si discrète qu'il voulût la rendre, éveilla l'attention d'une personne qui, vraisemblablement, avait l'oreille bien fine, à supposer qu'elle ne se fût pas tenue aux aguets.

Vers le milieu du corridor, une petite porte s'entrebâilla, et une main blanche fut tendue au chevalier Yves de Rosemadec : c'était la main d'une femme. Le gentilhomme se précipita vivement sur cette main, la porta tendrement à ses lèvres, et il crut remarquer une douce pression qui semblait le retenir. Était-ce un pressentiment de Mauricette ?

Les deux époux se séparèrent ainsi, lui soucieux de jouer de bonheur sur la chance d'un combat singulier ; elle toute joyeuse, au contraire. Dans sa pensée, la sortie matinale de son mari n'avait d'autre but que les préparatifs nécessaires pour leur prochain départ.

Toutefois, la joie de Mauricette se changea bientôt en inquiétude quand elle vit le baron de Klingstall, qui était rentré peu après sa visite au saltimbanque, traverser la cour de l'hôtel et sortir presque en même temps que Rosemadec. Cette sorte de simultanéité la troubla ; mais elle remarqua avec un vif plaisir que le bandit prenait une direction opposée à celle que le chevalier avait suivie. Hélas ! si Mauricette avait été dans le secret de Sauvegrain, cette circonstance, loin de la rassurer, n'eût servi qu'à augmenter sa perplexité.

Rosemadec se dirigeait donc vers la route de Paris, gagnant le petit bois de Launay, où la rencontre devait avoir lieu. Pour arriver là, il fallait quitter la grande route et s'aventurer dans un étroit sentier qui va se perdre dans les champs et s'enfoncer entre deux tertres fort élevés. Or, à l'endroit où ce sentier fait coude et forme un creux, derrière l'une des deux haies qui préservent de l'éboulement des terres supérieures, un homme était couché sur le dos, au milieu des hautes herbes. Cet homme, c'était celui-là même à qui, durant la nuit, Dominique Sauvegrain avait été commander le guet-apens dans lequel le chevalier de Rosemadec devait périr. Pacotille était donc là haut, étendu nonchalamment et attendant sa pratique, qu'il avait ordre de servir. Pour abréger le temps de sa faction, le sicaire du baron de Klingstall aspirait la fumée de sa pipe. De telle sorte, qu'en passant par là, on aurait vu la fumée sans voir l'homme, à peu près comme ces maisons enfoncées dans les bois qui se dérobent aux yeux et ne se trahissent que par la colonne de vapeur que dégage leur cheminée.

Au moindre bruit, notre homme se haussait sur le coude, effleurait de la main un pistolet et un poignard qu'il portait à sa ceinture et à travers les branches de l'aubépine qui lui servait d'écran, il envoyait un regard oblique sur la route.

— Il faut, pardieu ! que Dominique soit bien riche, se disait Pacotille à part lui, pour me payer cinquante pistoles un coup de main si facile. Vrai, il n'y a pas de mérite à ça. Autant tuer un agneau. Le sujet vient de lui-même, il passe là-dessous, je me lève, je tombe sur lui, je l'étourdis, je l'entraîne dans ma chute, je l'enveloppe dans ce manteau, et avant d'avoir eu le temps de pousser un cri, il aura rendu l'âme. Allons, soyons juste, c'est de l'ouvrage bien payé !

Au milieu de ces réflexions sinistres, Pacotille s'arrêta tout à coup et dressa l'oreille. Son œil luisant mesura l'espace dans la direction du sentier et à l'extrémité de ce rayon poudreux que sa vue embrassait, il aperçut un homme, *son homme*, comme il le disait dans son ignoble langage, et un sourire de férocité froide crispa ses lèvres et fit palpiter ses narines.

Vivement il éteignit sa pipe, déploya son manteau, s'arma du poignard et un genou en terre, il allongea sa tête plate comme un serpent. Là, caché sous les rameaux des arbustes et dans l'épaisseur de la haie, il attendit en silence, prêt à s'élancer sur sa proie.

Le chevalier de Rosemadec, car c'était bien lui, poursuivait son chemin le front pensif, la tête basse, dans une position fatale, qui l'empêchait de voir la mort planant sur sa tête. Enfin, avançant toujours, il s'engagea dans la profondeur de la route prêt à passer sous l'envergure mortelle du monstre qui allait l'envelopper.

Mais à l'heure où cet infâme guet-apens se préparait par son ordre, que faisait le baron de Klingstall ? Il se promenait joyeusement de l'autre côté de la ville, le pied leste et la mine éveillée ; il prenait l'air frais du matin et humait les tièdes rayons du soleil naissant, tout en fredonnant de vieux refrains qui lui rappelaient des souvenirs d'enfance.

Il était si content de respirer et de vivre, le digne baron ! il était si heureux d'aller ainsi à l'aventure qu'il commit des étourderies impardonnables, au point que, dans un de ses moments d'expansion, le bout de sa canne éborgna l'innocente devanture d'une échoppe. Deux carreaux volèrent en éclats.

A ce bruit les commères du voisinage mirent la tête à leur fenêtre, puis les gagnedeniers du port et les passants s'attroupèrent autour du dégât. Mais qui prit la chose autrement, au sérieux, ce fut l'honnête savetier que frappait le sinistre. Il sortit tout rouge de chez lui, lunettes sur le nez, tire-pied en main. Heureusement qu'il vit bientôt à quelle espèce de maladroït il avait affaire, et lorsque le baron eut glissé deux écus dans la main du pauvre homme celui-ci se radoucit considérablement et remercia le casseur de vitres de son inadvertance. L'honnête gentilhomme paraissait très honteux de ce petit accident, mais il finit par en rire avec tout le monde.

Un peu plus loin, en suivant le cours de la Loire, dans la direction du faubourg et du village de Chatenay, le baron acheta un bouquet à une fleuriste, et lui prit cavalièrement le menton, à quoi la donzelle répondit par une petite tape qui charma notre homme, si bien qu'il dit à la belle :

—Palsambleu ! mon enfant, je veux suivre la coutume de

Lorris où les battus paient l'amende, et la preuve, c'est que voilà un louis d'or, dont moi, le baron de Klingstall, je te gratifie.

Et pendant que la jeune marchande ouvrit de grands yeux et une petite main, le baron, déjà loin, respirait voluptueusement le parfum des fleurs.

Il chemina donc ainsi le long des admirables îlots que forme la Loire en cet endroit, sous le regard fleuri du village et de la riante église de Chatenay.

Le baron, dans son enthousiasme pour la belle nature et la mythologie, regardait les îlots comme de gracieuses stations où les dryades appuyaient leurs pieds légers, lorsque, dans leurs élans vaporeux, il leur prenait envie de traverser le rivage. Cette envie venait aussi de prendre M. de Klingstall ; mais si allègre qu'il fut ce jour-là, il ne songea point à imiter ces divinités champêtres, et, faute de mieux, il appela le batelier pour passer le fleuve.

—Quelle heure est-il, demanda le baron quand il fut rendu à l'autre bord.

Le batelier regarda la situation du soleil dans le ciel et répondit :

—*Il s'en va sur les huit heures, monseigneur.*

—Je voudrais le savoir au juste, reprit le baron : depuis hier mes deux montres se donnent le mot pour radoter.

Le passeur prit alors la sienne, la consulta, puis d'un air de triomphe, il tourna le cadran vers le baron.

—Hein ! monseigneur, lui dit-il, j'étais sûr de mon fait. Tenez, *il s'en manque de dix minutes.*

Débarqué de l'autre côté de la Loire, le baron rencontra une bergère qui filait sous un arbre, en gardant son troupeau. Sauvage-grain causa familièrement avec elle, lui parla de l'innocence de sa profession pastorale et se livra aux sentimens les plus bucoliques. Il finit par acheter un agnelet pour faire, disait-il, une surprise à sa femme. Mais l'animal était encore trop jeune pour être sevré, et il fut convenu que huit jours plus tard, la jeune paysanne conduirait son pensionnaire chez le baron de Klingstall, dont l'adresse lui fut soigneusement donnée, écrite au crayon sur un feuillet arraché au calepin du faux gentilhomme.

Certes, les personnes que le hasard rendait témoins de ces actions innocentes et simples n'entrevoyaient guère un odieux calcul derrière ces honnêtes apparences. Personne ne se doutait que le baron semait de la sorte les preuves irréfragables d'un *alibi* qu'il invoquerait plus tard, au cas où il serait accusé de l'assassinat de Rosemadec.

Mais pendant que tout ceci se passait, Mauricette Fauvel, qui ne voyait pas revenir le chevalier, était en proie à une inquiétude sans

cesse renaissante. Au plus léger bruit, elle volait à la fenêtre et regardait avec curiosité dans la cour de l'hôtel. Mais aussitôt son espoir déçu la faisait retomber dans les craintes qui déchiraient son pauvre cœur. Impatiente, agitée, elle marchait sans savoir où et toujours elle revenait au même point. Debout devant la cheminée, elle arrêta un regard morne sur l'aiguille de la pendule, comme si elle eut voulu en suspendre la marche, s'effrayant à mesure qu'un nouveau chiffre passait sous les flèches du cadran. Vingt fois elle descendit l'escalier, parcourut le jardin et la cour ; vingt fois elle alla coller son oreille attentive sur la porte de la chambre occupée par le chevalier. Tout cela fut inutile ; à chaque nouvelle espérance succédait toujours une déception. Enfin la pauvre femme, brisée par tant d'angoisses, se jeta sur son lit tout éplorée, en s'écriant au milieu des sanglots :

— Il l'a tué ! il l'a tué ! le lâche !

Mais son impatiente désolation, ne lui permettant pas l'immobilité, Mauricette se releva presque aussitôt et courut vers la croisée en répétant avec effroi :

— Il l'a tué !

Pour le coup, ce n'était pas une exagération du désespoir, ce n'était pas non plus une supposition d'un cœur alarmé : la femme de Rosemaded venait de voir entrer dans la cour de l'hôtel une civière portée par des hommes et entourée d'un groupe de curieux. A cette vue la fille du juge poussa un cri déchirant ; mais au lieu de déchirer sous cette terrible émotion, elle s'élança comme une folle vers l'escalier. L'œil égaré, les cheveux épars, elle descendit ou plutôt se précipita dans la cour. En moins d'une seconde, elle se trouva près de la civière, souleva un rideau et reconnut le baron de Klingstall, pâle et baigné dans son sang.

— Vous ! dit-elle, en l'examinant avec épouvante. Et lui ? lui ?

— Lui ! je ne l'ai pas vu, répondit Sauvegrain d'une voix sourde.

— Est-il possible ! vous l'avez donc sauvé, ô mon Dieu ! murmura Mauricette en joignant les mains.

Et sur le champ elle donna ordre pour qu'on prit soin du blessé. Le valet de chambre du baron de Klingstall accourut vers son maître. On s'empressa autour de Sauvegrain, qui fut emporté dans son appartement. La vieille Charlotte, effrayée de tout ce qu'elle voyait, qu'elle entendait dire, jugea que l'état du baron était désespéré, et sans prendre conseil de personne, elle alla chercher un prêtre.

Honoré Fauvel, dérangé à son tour par cette invasion, avait quitté sa retraite, et il écoutait sur le perron de la cour le récit que lui faisait sa fille, quand le prêtre sollicité par Charlotte entra dans l'hôtel.

Il salua respectueusement le juge, puis son œil s'étant arrêté sur Mauricette, il fit un geste de surprise, examina de plus près la jeune femme de l'air d'un homme qui cherche un souvenir, et enfin il se dit à lui-même :

—Je ne me trompe pas, c'est bien elle !

Confuse de cet examen, Mauricette pâlit, et, pour y mettre fin, elle se retira.

De son côté, Honoré Fauvel observait le prêtre, et ne pouvait se rendre compte de l'étonnement qu'il manifestait encore en suivant du regard Mauricette qui venait de s'éloigner. L'ecclésiastique lut dans le regard du magistrat l'interrogation que celui-ci hésitait à formuler, et il le prévint par ces mots :

—Pardon, monsieur, si je n'ai pu dissimuler un mouvement de surprise ; mais la rencontre est si étrange que je n'ose à peine en croire mes yeux. Vous connaissez cette dame avec qui vous causiez là tout à l'heure ?

—Certainement, monsieur, répliqua le père, fort intrigué par cette question.

—Excusez ma curiosité, qui n'est pas de l'indiscrétion, poursuivit le prêtre avec embarras. Voudriez-vous me dire à quel titre cette dame vous est connue ?

—C'est ma fille !

—Oh ! en ce cas, tant mieux, poursuivit l'ecclésiastique, je suis allégé d'un grand poids. Ce n'est pas ce que j'avais cru ; car monsieur, je suis certain de m'être trompé ; mais je vous dois au moins une explication. Avant de savoir que cette jeune personne vous était attachée par les liens du sang, je l'avais confondue, tant la ressemblance est frappante, avec une malheureuse créature que j'ai vue dans une circonstance bien douloureuse. Pauvre enfant ! je la reçus évanouie dans mes bras. Je fus tellement impressionné alors que je ne l'oublierai jamais. D'ailleurs cet événement est marqué dans ma vie, car dès ce jour j'acceptai la place de vicaire à la cathédrale de Nantes, et je quittai le Hâvre.

—Le Hâvre ! répéta le juge avec un étrange frémissement : le Hâvre ! dites-vous ? vous étiez au Hâvre !

—Oui, monsieur, balbutia le prêtre ; j'étais l'aumônier de l'amirauté.

A ces mots le juge pâlit et courbant le front sous la honte de l'aveu qu'il allait faire :

—Vous ne vous êtes pas trompé, monsieur, dit-il avec effort, c'est bien ma fille que vous avez mariée au Hâvre, et l'homme que vous allez voir c'est celui que le sort lui donna pour mari.

Le prêtre saisit la main glacé du vieillard, et sans chercher à lui

donner une vaine consolation, sans lui promettre le secret, il lui exprima dans cette étreinte cordiale et muette tout ce que les paroles n'auraient pu si bien dire.

Un instant après le vieillard marchait silencieusement devant le prêtre et le conduisait au lit du blessé. Mauricette les vit passer et se figura qu'une nouvelle fatale pour Rosemadec les rendait ainsi tristes et silencieux. Elle eut peur et les suivit afin de les interroger.

Ils arrivèrent auprès du baron de Klingstall. Le blessé, qui d'ailleurs avait reçu la visite du médecin, refusa celle du prêtre. Celui-ci considéra attentivement le bandit ; puis s'étant tourné vers M. Fauvel, il lui dit avec solennité :

—Devant Dieu qui doit me juger, j'atteste et je jure que cet homme n'est pas le mari de votre fille.

En entendant ces mots, Sauvegrain se dressa sur son séant et d'un œil ardent de rage, lança des éclairs de férocité sur le prêtre. Mauricette, épouvantée de cette révélation, baissa la tête sans oser regarder son père, sans oser dire un mot de peur qu'une parole imprudente ne coûtât la vie à son mari véritable.

Quant à Honoré Fauvel il ne pouvait comprendre comment Mauricette aurait subi le joug infâme d'un scélérat s'il n'avait eu aucun droit sur elle. Sa pensée s'égarait dans des horreurs qu'il craignait d'approfondir. Il refusait de croire à l'assertion du prêtre, et allant tour à tour de ce dernier à sa fille, il demandait à l'un une confirmation de ses paroles, et à l'autre un assentiment formel ou une dénégation irrécusable.

Mais Mauricette continuait à garder le silence ; et le blessé, se tordant de douleur, s'écriait au milieu de ses imprécations :

—C'est moi qui suis le mari de cette femme ; qui ose dire le contraire a menti. Mauricette Fauvel a épousé au Havre Dominique Sauvegrain ; or, il n'y a au monde qu'un seul Sauvegrain.

Et en appuyant sur ces dernières paroles, un ricanement sinistre indiquait assez qu'il pensait à l'assassinat du malheureux Rosemadec.

—Eh bien ! ajouta-t-il en écumant de rage, puisque vous prétendez avec une rare impudence que je ne suis pas le mari de madame, dites-nous donc quel est son mari ?

—Son mari ? le voilà ! je le reconnais ! s'écria le prêtre en se précipitant vers le chevalier Rosemadec qui venait d'entrer.

Le gentilhomme paraissait fort ému ; Mauricette se jeta dans ses bras en poussant un cri de bonheur.

Mais le baron de Klingstall, plus pâle encore de son effroi que de sa souffrance, poussait des hurlements horribles. Il ouvrit des

yeux hagards ; puis cacha sa tête livide sous les draps, comme si un revenant se fût tout à coup dressé à son chevet :

—Lui ! encore lui ! répétait-il d'une voix étranglée par une rage stérile.

—Oui, encore, répondit le chevalier en s'approchant du lit. Vous ne deviez guère m'attendre, n'est-ce pas monsieur, l'homme d'honneur, vous qui, pour attirer un gentilhomme, faites luire devant ses yeux l'arme loyal d'un duel, quand vous cachez dans l'épaisseur des buissons le poignard gagé qui doit l'égorger en route. Heureusement que vous avez mal choisi votre satellite cette fois. La providence a permis qu'il ne me fut pas inconnu. Dans les prisons de Rouen, où j'ai passé deux jours sous votre nom, j'ai eu l'occasion de voir cet homme et de lui rendre un service. Il ne l'a pas oublié ; et au moment où, par votre ordre, son poignard allait ouvrir ma poitrine, il m'a reconnu et il m'a épargné.

En apprenant quel terrible danger il avait couru, Mauricette saisit Rosemadec entre ses deux bras, comme si le poignard eût été encore levé sur sa tête.

Le chevalier se débarrassa doucement de l'étreinte de sa femme, et fit encore un pas vers le lit du blessé.

—Grâce ! grâce ! criait le bandit avec épouvante, pendant que de ses mains crispées il s'accrochait aux colonnes de son lit, grâce ne me tuez pas !

—Te tuer, moi ! dit Rosemadec d'un accent de dédain, y penses-tu ? ce serait te faire mourir par une trop noble épée.

En même temps il détourna la tête avec dégoût, et accompagné du prêtre et de sa nouvelle famille, il sortit de la chambre de Sauvrain.

Comme ils gagnaient tous ensemble l'appartement du juge, on entendit dans la cour le trot d'un cheval. Le magistrat encore tout bouleversé de la scène dont il venait d'être témoin, tressaillit de nouveau à ce bruit et se précipita vers la croisée. Il n'eut pas de peine à reconnaître aussitôt le greffier en chef du parlement de Nantes, le sieur Navères, monté sur sa mule noire. Cette visite imprévue glaça de terreur le vieillard, et se tournant vers Rosemadec :

—Nous sommes perdus, lui dit-il. Vos frères sont dénoncés, trahis sans doute, courez les prévenir ; mais dites-leur bien que je mourrai avec eux plutôt que de les livrer.

Et sur le champ le juge, comme s'il n'avait pas été brisé par tant d'émotions, trouva des jambes pour courir au devant de l'officier de justice.

Le greffier était descendu de sa monture. Il tira de sa poche son portefeuille, en prit une grande missive portant le sceau royal et la remit à M. Fauvel en lui disant :

—Monsieur le premier président m'a chargé de vous rendre moi-même cette lettre close. Elle vient de monseigneur le duc d'Orléans, régent de France.

A ce mot, le vieux juge crut sentir son cœur se fendre et sa tête éclater. D'une main violemment agitée par la crainte et l'espoir, il prit cette lettre, la porta rapidement à ses yeux, la parcourut d'un seul trait : puis l'agitant sur sa tête comme on fait d'un étendard, il leva ses deux mains en l'air pour rendre grâce à Dieu :

—J'ai assez vécu s'écria-t-il avec délire. Enfin cet acte de justice que je sollicitais tous les jours, et que j'ai osé demander si impérieusement au duc d'Orléans en personne, cet acte, le voilà, je le tiens ! je le tiens ! Alors élevant encore la voix, il s'écria avec force :

—Messieurs, mes amis, mes enfants, mes hôtes, paraissez ! ne vous cachez plus ! vous êtes libres ! Vive le régent !

A cet appel, les fenêtres de l'hôtel s'ouvrirent et de tous les étages parurent à la fois des têtes radieuses et s'échappèrent des vivats frénétiques. En une seconde tous les hôtes de Fauvel s'étaient précipités dans la cour, l'entourant avec respect, lui prenant les mains avec effusion. Mauricette et Rosemadec accourus avec les autres, étaient réunis sur la poitrine du vieillard, qui eût voulu avoir les cent bras d'Encelade pour étreindre à la fois tous les heureux qu'il venait de faire.

Mais au milieu de cette allégresse, un triste souvenir assombrit le front du juge, quelque'un manquait à son bonheur ; une larme honteuse tomba de ses yeux. Il pensait à Dionis.

Cependant, alors que tout ceci se passait, un jeune capitaine, arrêté depuis un moment sur le seuil de l'hôtel, contemplait dans un doux extase cette scène de famille.

—Mon fils ! dit le vieillard attendri.

—Mon frère ! s'écria Mauricette transportée de joie.

Et tous les trois se confondirent dans un même embrassement.

Dionis, disons le, ne faisait pas seulement que d'arriver ; depuis la veille il était à Nantes. Mais en entrant dans sa ville natale, il s'était informé et avait appris l'union de sa sœur avec un personnage fort suspect, qui se donnait le nom de baron de Klingstall. Il savait le mariage du Hâvre. Dès lors il devina tout : comme il avait été la cause du mal, Dionis se donna pour mission de le réparer. Il se mit aux aguets. Quand le bandit sortit le matin, le frère de Mauricette reconnut le soi-disant baron de Montclar dans

le faux Klingstall, et il suivit ses traces. Il traversa la Loire, un moment après Sauvegrain, et dans un duel bien en règle, cette fois, il lui administra ce bon coup d'épée qui devait le retenir plusieurs mois sur un lit de douleur.

Sauvegrain ne mourut pas de sa blessure. Ce qui vaut peu dure longtemps, dit un proverbe espagnol. A peine rétabli, le bandit vola une forte somme d'argent à celui qu'il avait eu l'effronterie d'appeler son beau-père, et il s'embarqua pour l'Amérique avec la belle Casilda Moralès.

Ici nous perdons ses traces.

Dix ans plus tard, des matelots hollandais pendaient à la plus haute vergue d'un navire un flibustier déjà célèbre qui avait pris le titre de Dominique Ier, roi des îles Galapagos.

Un Français qui faisait partie de l'équipage justicier reconnu dans le prétendu monarque un misérable qui avait caché nombre de crimes sous les noms du baron de Montclar et de M. de Klingstall.

MICHEL MASSON ET FRÉDÉRIC THOMAS.

FIN.

NÉCESSITÉ DE LA RELIGION (1)

DANS L'ÉDUCATION.

1^{ER}. DISCOURS.—CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

MONSEIGNEUR, MESSIEURS,

Il y a trois mois, dans une circonstance solennelle, il a été dit :
“ Ce n'est pas dans notre société qu'il est prudent de laisser contrôler par le clergé, de quelque dénomination qu'il soit, l'éducation classique et universitaire.”—Cette parole est une insulte à notre patrie, qui, depuis son établissement, a toujours confié et confie encore aujourd'hui à l'Église l'éducation de ses enfants ; elle est une insulte au clergé canadien, à qui elle reproche implicitement une influence funeste sur la jeunesse qu'il instruit ; elle est un insulte à Dieu, principe et fin de tout, à qui elle défend de contrôler, par ses ministres, les sciences dont il se déclare le Dieu à un titre spécial : *Deus scientiarum Dominus est.* (1. Reg. 2. 3.)

Nous qui devons au sacerdoce, établi par le Christ, cette éducation, à l'aide de laquelle nous espérons pouvoir servir la société, nous sommes tenus en honneur de relever le gant qui nous est jeté. C'est d'ailleurs un devoir pour tout catholique de protester énergiquement contre une assertion explicitement frappée d'anathème par l'Église.

Il y a dix ans, le Vicaire du Christ qui gouverne aujourd'hui si glorieusement la société catholique, ce docteur dont la parole est

(1) Nous serions très heureux que tous nos Collèges, et même notre grande et puissante Université Laval, de Québec, suivraient l'excellent exemple du Séminaire de St Hyacinthe et favoriseraient de temps à autre la *Revue* de leurs travaux littéraires et scientifiques. Quelle impulsion on donnerait aux lettres et aux sciences en ce pays, et quelle émulation on exciterait dans les classes instruites ? Nous nous mettrons volontiers en rapport avec les Directeurs de collèges auxquels notre suggestion pourrait plaire, et nous voulons bien leur donner toutes les facilités possibles pour avoir accès dans les pages de la *Revue*, sans excepter les pensionnats de demoiselles qui reçoivent une éducation littéraire.

En attendant, M. le Grand Vicaire Raymond, nous permettra de le remercier, ici publiquement, au nom de toute la Direction de la *Revue*, pour sa laborieuse et active collaboration et en même temps pour la peine qu'il se donne afin de nous trouver des matières et nous aider à réaliser le but que la Direction se propose, en voulant faire de la *Revue*, une véritable *Revue Canadienne*, but unique de sa fondation. Nous invitons en même temps tous ceux qui se sentent le don et le goût d'écrire de nous favoriser de leur collaboration, car notre Recueil n'a pas trop de tout le dévouement de ceux qui sont connus pour cultiver les lettres et les sciences, pour lui conserver le rang qu'il mérite à côté des autres publications littéraires.—Le Directeur-Gérant L. W. T.

infaillible, parcequ'elle est l'organe de Dieu même, donnait une preuve éclatante de sa fidélité à sa mission, qui est de maintenir la vérité. Je veux parler de cette Encyclique qui a condamné tant de doctrines erronées. Les débats les plus animés avaient lieu sur toutes les questions qu'elle a touchées, et qui intéressent au plus haut point l'ordre social. De funestes erreurs se propageaient partout ; nombre d'esprits s'en laissaient dominer. Mais le gardien de la vérité apparait ; il s'assied majestueusement dans cette chaire, d'où naguère il a fait entendre, dans la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, une doctrine qui a eu un si éclatant triomphe. Je vois se dérouler entre ses mains une longue feuille où sont inscrites 80 propositions soutenues, défendues, propagées par toutes les ressources du sophisme, par les intérêts des passions et par la puissance jalouse des Empereurs et des Rois. Le Pontife suprême les dénonce avec un accent d'indignation ; puis avec l'autorité de cette voix qui a puissance, *docens quasi potestatem habens*, il fulmine cet anathème. Toutes et chacune des mauvaises opinions et doctrines qui viennent d'être rappelées, nous les réproouvons, proscrivons et condamnons. *Omnes et singulas pravos opiniones commemoratas reprobamus, proscribimus atque damnamus.*

J'écoute ; est-ce un cri de révolte qui va s'élever d'un nombre plus ou moins grand des 200 millions de sujets du Pontife ? Non : mais j'entends l'écho se prolongeant de distance en distance dans toutes les parties du monde catholique, et répétant : *reprobamus, proscribimus atque damnamus.*

Or, parmi les propositions condamnées, se trouve celle-ci qui est la 45ème du Syllabus :

“ Toute la direction des écoles publiques dans lesquelles la jeunesse d'un Etat chrétien est élevée, si l'on en excepte dans une certaine mesure les séminaires épiscopaux, peut et doit être attribuée à l'autorité civile, et cela de telle manière qu'il ne soit reconnu à aucune autre autorité le droit de s'immiscer dans la discipline des écoles, dans le régime des études, dans la collation des grades, dans le choix ou l'approbation des maîtres.”

La 47ème proposition réprouvée est conçue en ces termes :

“ La bonne constitution de la société civile demande que les écoles populaires qui sont ouvertes à tous les enfants de chaque classe du peuple, à une instruction supérieure, et à une éducation plus élevée de la jeunesse, soient affranchies de toute autorité de l'Eglise, de toute influence modératrice, et de toute ingérence de sa part et qu'elles soient pleinement soumises à la volonté de l'autorité civile et politique, suivant le désir des gouvernements et le niveau des opinions générales de l'époque.”

Voici la 48ème.

“ Des catholiques peuvent approuver un système d'éducation, en dehors de la foi catholique et de l'autorité de l'Eglise, et qui n'ait pour but, ou du moins pour but principal, que la connaissance des choses purement naturelles de la vie sociale sur cette terre.”

Cette déclaration de l'Eglise sur la nécessité de la religion dans l'éducation ne fait que confirmer ce que proclame la raison et ce qu'atteste l'expérience. Aussi cette nécessité est elle affirmée par des hommes qui ne professent pas la foi catholique.

Il y a vingt six ans une solennité littéraire semblable à celle qui nous réunit aujourd'hui, Messieurs, avait en cette institution un éclat tout particulier. C'était la réunion la plus remarquable que l'on eut vue encore, par le nombre de ceux qui la composaient, et surtout par l'éminence du personnage qui la présidait. Celui-ci, à la fin de la séance, monta sur le théâtre, et il prononça une allocution dans laquelle il dit en propres termes ces paroles : “ C'est dans l'ordre des idées éternelles, qu'il faut aller chercher les principes qui doivent nous diriger dans la vie du temps.”

Qui s'exprimait ainsi ? Sans doute un des vénérables pontifes de l'église du Canada.—Non, Messieurs, c'était un laïque ; c'était un protestant ; c'était ce gouverneur général qui, par sa haute intelligence, ses qualités aimables, et la sagesse de son administration, a laissé une mémoire si vénérée parmi nous ; c'était Lord Elgin.

A peu près à la même époque où ces paroles étaient prononcées dans notre pays, M. Guizot disait en France : “ La société ne retrouvera l'ordre et la sécurité que dans les idées chrétiennes : le monde ne sera sauvé que par la foi, l'espérance et la charité.”

Mais on le sent, si la société, dans l'éducation qui la forme, n'est pas imprégnée de l'esprit chrétien, si pour tout ce qui tient à l'ordre intellectuel, elle met la religion en séquestre, alors elle ne serait pas dans les conditions auxquelles l'éminent publiciste attache son salut.

Et cet autre homme, qui a joué depuis si longtemps un si grand rôle dans son pays, M. Thiers, disait en parlant de son plus constant adversaire, qui, quelques années auparavant, lui avait adressé ces paroles fameuses : “ Je suis le fils des croisés, je ne reculerai pas devant les fils de Voltaire,” M. Thiers disait à la tribune nationale: “ Je donnerai la main à M. de Montalembert, parcequ'il ne m'est plus permis de rien faire sans le principe religieux qu'il représente.” Or, tout le monde sait que le plus grand service que M. de Montalembert ait rendu à la cause religieuse, et l'éclat le plus glorieux de sa célébrité, c'est la polémique qu'il a soutenue contre

l'Université, qu'il a combattue parceque son enseignement n'était pas catholique.

La religion n'a rien à voir dans l'éducation. Cette proposition suppose que la société doit être indifférente à l'égard de toute croyance religieuse.

Voyons les conséquences que la logique doit tirer d'une telle assertion.

La société ne saurait subsister si elle n'est soumise aux lois de la morale. En effet la société n'a pour maintenir l'ordre qu'une force répressive. Cette force, elle ne peut avoir d'action qu'autant que les crimes sont rares et exceptionnels à l'état normal de la société. Que la morale disparaisse du corps d'une nation, l'autorité qui punit, n'ayant plus de racines dans les croyances du peuple, tombera bientôt ; le crime n'étant plus condamné par l'opinion, bravera le pouvoir en attendant qu'il le détruise.

D'ailleurs la force publique ne peut atteindre dans sa répression que certains délits éclatants : mais que de vices attentatoires à l'ordre, au bien général, et principes secrets des crimes extérieurs, objets de la rigueur des lois, que de vices l'autorité ne peut punir ! Ceux-là, ce n'est pas une force répressive qui les fait disparaître ; il faut, pour ainsi dire, une force préventive qui les empêche de naître et de se produire. Cette force c'est la morale ; ce sont des principes d'équité, d'honnêteté, de pudeur, acceptés par la conscience ; mais il faut une autorité qui proclame ces principes comme des lois, car les penchants pervers du cœur empêcheraient dans mille circonstances d'en sentir la raison ; et il faut une autorité qui, par les récompenses ou les châtiménts, sanctionne ces lois ; car sans ce motif opposé au vice, ces principes ne recevraient qu'une dérision perpétuelle. Eh bien ! cette autorité qui proclame la loi morale et qui la sanctionne, qu'est-ce autre chose que la Religion ?

On dira sans doute que l'on n'exclut pas de l'éducation toute idée religieuse, mais que l'on veut seulement la soustraire aux enseignements particuliers des religions positives. Evidemment cela exprime que les diverses croyances des hommes en matière de religion sont de soi indifférentes, et que quelque soit leur vérité ou leur fausseté, elles n'importent ni à Dieu ni aux hommes.

Ici j'appellerai la raison au secours de la foi.—Est-ce que l'ordre religieux n'est pas celui qui habituellement doit attirer l'attention de notre intelligence ? C'est en lui que se concentrent nos intérêts éternels. Que devons-nous être après notre passage si rapide sur la terre ? L'idée de l'anéantissement nous répugne ; nous sentons en nous le désir et l'espérance de l'immortalité de nos âmes. Mais quel sera le sort qui nous est réservé au delà de notre existence

terrestre ? Voilà la question qui domine toutes les autres, et qui ne s'éclaircit pour nous qu'aux lumières de la religion. Celle-ci nous dit les desseins du Créateur à notre égard, l'éternelle destinée qui nous attend, et les moyens d'y parvenir. Il suit de là que tout ce qui se rattache à la religion, a la plus haute importance, doit exciter le plus vif intérêt, et devenir pour nous l'objet d'une sollicitude, qui nous mette à l'abri d'erreurs dont les suites seraient si déplorables.

Il est des hommes qui admettent l'existence de Dieu, mais ne s'occupent pas du culte qu'il pourrait être question de lui rendre. On dirait qu'ils se représentent l'Être infini en sagesse disant aux hommes : Honorez-moi ou méprisez-moi ; aimez moi ou soyez indifférents à mon égard, cela ne m'importe nullement ; agissez comme vous voudrez ; faites le bien ou le mal, je n'en tiens pas compte.—L'absurdité est trop évidente ; aussi on dit : sans doute l'homme doit adorer son Créateur, mais chacun selon sa manière de voir.

Ainsi le sauvage qui adore un vil et hideux reptile, ou une pierre brute ; le payen qui se livre à mille infamies pour honorer ses idoles ; le Musulman qui croit que Dieu a révélé à Mahomet toutes les absurdités du Coran ; l'hérétique qui méprise l'Eglise et refuse d'adorer l'hostie consacrée ; et le catholique qui regarde le Pape comme le Vicaire du Christ, et rend adoration à la divinité qu'il croit présente sous les symboles eucharistiques ; tous ces hommes, aux cultes divers, rendent un hommage égal au Dieu trois fois saint. Du haut de son trône le Créateur dit à tous : je suis satisfait de vos actes ; qu'ils soient bons ou mauvais, inspirés par la vérité ou l'erreur, qu'ils expriment les idées les plus opposées à l'égard de ma sainteté, de ma justice, de ma sagesse n'importe, il m'honorent tous également : continuez cette bigarrure de cultes quelque faux et même ridicules qu'ils puissent être, cela est un spectacle qui réjouit mes regards et satisfait mon cœur.

Voilà comme parle le Dieu des indifférents. Pourquoi faut-il croire qu'il se trouve des hommes dont l'intelligence se plaise à une telle aberration ?

Messieurs, Dieu est vérité, il ne peut vouloir que la vérité ; l'erreur le blesse essentiellement ; il ne peut la souffrir. Aussi il a fait connaître la vérité, et il doit nécessairement vouloir qu'elle soit adoptée par les esprits, et que les hommes conforment leur conduite à ses enseignements. Sous peine de subir sans cesse les mépris de sa créature, il doit punir ceux qui repoussent la vérité et qui empêchent les autres de la connaître.

Cette théorie seule satisfait l'intelligence.

Maintenant je le demande. Si l'homme à l'époque où son intelligence reçoit les idées qui sont l'alimentation dont elle aura sans cesse à se nourrir, où il subit des impressions dont l'influence devra agir sur toute sa vie, où se forment pour lui des habitudes dont le changement serait presque une impossibilité, si dis-je, l'homme pendant les années de son éducation classique et sociale, concentre toutes les forces de son esprit sur ce qui est purement de l'ordre matériel, si l'on prend soin de lui faire éviter tout ce qui pourrait réveiller en lui-même une idée se rattachant au culte auquel son enfance a été formée, s'il vit dans un milieu où jamais ne se pratique un acte religieux, croit-on qu'il n'oubliera pas, et peut-être ne reniera pas bientôt sa foi, devenue si étrangère à toutes ses pensées, et à tous ses travaux.

Une société formée de tels hommes serait-elle une société religieuse, rendant à Dieu l'hommage qu'il a droit d'en exiger ? Et si la religion est bannie de la société, à quel désordre, à quelle violence celle-ci soumise à la force brutale, doit-elle s'attendre ?

C'est l'éducation qui, en formant les hommes, forme la société. Proclamer que l'éducation doit être affranchie de tout contrôle religieux, c'est logiquement affirmer que la société doit être indépendante de toute loi divine, c'est-à-dire de toute loi morale.—Or qui voudrait vivre dans une telle société ?

La proposition que je combats est donc éminemment anti-religieuse et par conséquent subversive de l'ordre, de la justice, de la paix, attentatoire au bonheur des hommes.

2^{ème}. DISCOURS.

LA RELIGION ET LA PHILOSOPHIE.

Il vient d'être établi qu'exclure la religion de l'éducation, c'est l'exclure de la société, et c'est par conséquent ôter à celle-ci l'ordre, la justice, la liberté, et la livrer à une guerre acharnée entre toutes les passions, qui ne se terminera que par le règne de la force et de la violence.

On dira peut-être : Nous ne refusons pas des enseignements religieux à la société ; le prêtre peut lui parler du haut de la chaire, mais qu'il garde le sacré et nous abandonne le profane ; qu'il nous laisse les sciences, les arts, les lettres, la politique ; qu'il s'en tienne à la théologie.—

Eh bien ! soit. Je veux moi aussi que le ministre de Dieu n'en-

seigne de droit que la théologie. Mais savez-vous quel est l'objet de cette science ? L'étymologie du mot l'exprime, c'est la science de Dieu.

La théologie s'occupe de Dieu, de ses grandeurs, de ses œuvres, de ses lois. A l'aide des oracles sacrés contenus dans les Ecritures, des enseignements de la tradition, des décisions de l'Eglise, des écrits des Pères, des lumières même de la raison éclairée et guidée par la foi, elle pénètre jusqu'à un certain point dans les splendeurs de l'être infini, elle acquiert l'intelligence des révélations divines, et en admire la sublime coordonnance. Puis elle considère Dieu dans ses œuvres ; elle saisit les desseins de la puissance créatrice dans la formation du monde ; elle apprend à connaître les voies de la Providence dans le gouvernement des êtres auxquels il a donné l'existence ; elle connaît les lois qu'il leur a imposées ; elle s'attache surtout à savoir ce que Dieu a fait pour l'homme, et ce qu'en retour l'homme doit faire pour Dieu. Quel est le plan divin, la fin des créatures douées de raison, et par quel moyen elles doivent atteindre cette fin ; tel est, en dernier résultat, l'objet des connaissances dues à ses investigations.

Voilà ce que le prêtre apprend par la théologie, mais il ne l'apprend pas pour lui seul. Il a été dit : *Labia sacerdotis custodient scientiam et legem requirent ex ore ejus* (Mal. 2. 7.) " Les élèves du prêtre garderont la science, et on demandera la loi à ses élèves." Le Christ a dit à ses apôtres et à ceux qui doivent continuer leur mission : *Docete omnes gentes ; docete eos servare omnia quæcumque mandavi vobis* (Math. 27.) " Enseignez toutes les nations ; apprenez-leur tout ce que je vous ai commandé."

Partout où Dieu impose des lois, le prêtre doit les faire connaître et en presser l'exécution.

Maintenant je le demande : y a-t-il un ordre de choses où Dieu n'intervienne pas par ses commandements ou ses prescriptions ? S'il en est un, alors je l'avoue, le prêtre comme tel n'a rien à y voir, il n'est que le ministre de Dieu ; si son maître n'a pas parlé, il n'a rien à dire.

Mais existe-t-il cet ordre de choses à l'égard duquel la sagesse suprême n'ait rien déterminé, rien prescrit, n'ait imposé aucun devoir ? Existe-t-il cet ordre de choses où Dieu ait laissé les hommes agir comme ils le voudraient sans avoir de compte à lui rendre ? Existe-t-il cet ordre de choses où l'on puisse dire au Seigneur : nous chassons d'ici votre ministre, car ce qui s'y passe n'est pas de vos affaires ! Vous n'avez rien à voir dans la philosophie, les sciences naturelles, la législation, la médecine et les arts.

Vous sentez qu'il y a là quelque chose de blasphématoire.....

Et c'est cependant ce que vous avez lu et entendu, non pas sans doute en termes aussi explicites, mais dans des assertions* ayant absolument ce sens pour quiconque sait raisonner.

D'après ces considérations, Dieu est donc intéressé, si je puis ainsi parler, dans toutes les œuvres de ses créatures. Il a droit d'intervenir pour faire connaître ses volontés, les desseins de sa providence, et les lois dont l'observation est nécessaire pour le maintien de l'ordre qu'il a établi. Mais où Dieu intervient, le prêtre doit intervenir, car il est son organe. Il a droit de dire en tout ordre de choses : Voici ce qu'enseigne la théologie ; voici ce que Dieu commande ou ce qu'il défend ; voici des principes que vous devez respecter ; voici les limites dans lesquelles vous devez vous maintenir.. Ceux qui étudient la science peuvent émettre des assertions auxquelles, au nom de Dieu, le prêtre soit en droit de dire : *Non licet.*

J'entrerais maintenant dans des applications toutes pratiques des principes que je viens d'établir.

Il est une science qui couronne l'éducation classique, et qui est l'objet de l'enseignement de la plus haute chaire de l'Université. Elle est le plus noble emploi des facultés intellectuelles de l'homme en dehors de la sphère théologique proprement dite ; elle étudie les questions les plus profondes qui puissent intéresser l'homme. On l'a définie : la connaissance des choses dans leurs principes les plus élevés : *cognitio rerum per causas altiores*, ou si l'on veut, la connaissance de la raison des choses.

De quoi s'occupent la Métaphysique et la Morale, les parties essentielles de la Philosophie ? De Dieu, autant qu'il peut être connu par la raison, de l'homme, de son origine, de sa nature, de ses facultés, de ses devoirs de son destinée de ses devoirs.—Ne voyez-vous pas de suite l'identité de son objet avec celui de la Théologie ? Oui, toute question philosophique est une question religieuse.

La philosophie payenne, par ses plus grands maîtres, a examiné les questions que la foi chrétienne a décidées. Voyez ce génie dont la raison s'est élevée si haut, qui porte pour ainsi dire, un nom sacré, celui que l'on appelle le divin Platon ; là sur ce promontoire enchanté de l'Attique, le cap Sunium, ou dans les jardins d'Académus, il donne à ses disciples les leçons qu'il a consignées ensuite dans ses immortels dialogues. Or les titres seuls de ces entretiens nous disent quel en est l'objet religieux. C'est Eutyphron ou de la sainteté ; Alcibiade ou de la prière ; Menon ou de la vertu ; Charmide ou de la sagesse ; Phédon ou de l'Âme ; Hippias ou du mensonge. Là sont traitées les plus hautes questions métaphysiques et morales, et la solution est cherchée dans la sphère

surnaturelle ou l'ordre religieux; la divinité est sans cesse invoquée comme principe de tout, et comme la lumière qui éclaire dans les difficultés. Dans l'un de ces dialogues, Platon fait dire à Socrate : " Toutes les sciences, sans la science du bien, sont plus nuisibles qu'utiles à ceux qui les possèdent..... Il faut nécessairement attendre que quelqu'un enseigne la conduite à tenir envers Dieu et les hommes."—Et Alcibiade répond : " Quand viendra ce temps, et quel est celui qui doit m'instruire ? Si les dieux le veulent, il ne se fera pas longtemps attendre."

Voulez-vous connaître maintenant l'opinion du plus grand philosophe de Rome ? Voyez Cicéron : retiré sur les hauteurs de Tusculum, il médite sur les plus graves sujets qui puissent occuper la raison de l'homme. Il n'est pas affirmatif comme Platon, mais on voit qu'il tend à connaître ce qu'il y a au delà de ce monde : il cherche la raison des choses humaines dans les idées divines. Ses *Tusculanes*, qui sont le plus beau titre de sa gloire philosophique, traitent des plus hautes questions religieuses. Et puis, ouvrez son livre sur la nature des dieux. En voici la première phrase : *cùm multæ res in philosophiâ nequaquàm satis explicite sunt, tùm perdifficilis et perobscura quæstio est de naturâ deorum, quæ et ad agnitionem animi pulcherrima, et ad moderandam religionem necessaria est.....*

" Parmi beaucoup de choses qui n'ont point été assez expliquées dans la philosophie, est la question très-difficile et très-obscur de la nature des dieux, question qui est un très bel objet pour la connaissance de l'esprit, et qui est nécessaire pour diriger le culte religieux." Et il ajoute, pour faire ressortir la nécessité de cette étude : *quid tam temerarium tamque indignum sapientis gravitate atque constantiâ, quàm aut falsum sentire, aut quod non satis exploratu perceptum sit et cognitum sine ullâ dubitatione defendere...* " qu'y a-t-il d'aussi téméraire et d'aussi indigne de la gravité et de la constance d'un sage, que d'avoir des idées fausses, ou de défendre sans aucune hésitation ce qui n'a pas été assez examiné et connu ? "

Ainsi, d'après Cicéron, la philosophie doit tout d'abord s'occuper de la divinité, et il serait honteux d'avoir des idées fausses sur cette question. Voici donc cet homme, dont Sénèque a dit qu'en lui Rome avait un génie égal à son empire, qui, lui aussi, affirme solennellement que la philosophie est essentiellement liée à la religion.

Au reste, l'antiquité tout entière nous montre la religion intervenant dans tout l'ordre intellectuel et social. La doctrine, enseignant qu'il faut séparer ce qui est divin des études et des affaires humaines, eût été repoussée par elle avec énergie. On peut donc dire de celui qui la soutient, le mot de l'apôtre : *fidem negavit, et est*

infideli deterior : oui, celui-là, non-seulement il renie la foi, mais il est pire qu'un infidèle.

Il y a quelques mois, dans un entretien où, en ce lieu même, nous rendions hommage au Docteur angélique, nous rappelions que, tout enfant, il demandait souvent à ses maîtres : qu'est-ce que Dieu ? C'est la question qui a occupé toute sa vie ; il y a cherché une réponse dans ses immenses études philosophiques et théologiques, et ses volumineux ouvrages ne sont que l'exposé du fruit de ses recherches sur Dieu et ses œuvres. Cette interrogation il est peu d'hommes qui, du [moins en certains moments, ne se l'adressent. Connaître ce qu'est Dieu, et quel rapport il a avec lui, c'est un désir que l'homme trouve au fond de sa nature : dès qu'il échappe aux occupations matérielles, la question de Dieu se présente irrésistiblement à lui. Quand donc son intelligence se porte à ces hautes études, où l'on cherche la raison des choses, où l'on remonte aux principes de tout ce qui est l'objet des connaissances humaines, c'est-à-dire à la philosophie, elle doit être la première qui s'offre aux investigations de son esprit.

Sans doute il a reçu la connaissance de Dieu, en ce qu'elle a d'essentiel, par une autre voie plus certaine, par la foi ; mais peut-il faire un plus noble usage de ses facultés intellectuelles que de chercher à se démontrer par sa raison, développée par l'éducation, et dans les limites où elle peut le faire, ce que la révélation lui a enseigné. Conçoit-on une philosophie sans la théodicée, la partie qui traite de Dieu ? Et conçoit-on une théodicée qui n'ait aucun rapport avec la théologie, et dont celle-ci n'ait pas à contrôler les assertions.

Est-ce que l'on soutiendrait que la religion n'a point à prendre connaissance des matières que l'on traite en philosophie, sous prétexte que c'est avec les seules lumières de la raison qu'on prétend les discuter ?—Mais cette raison même, la Révélation a le droit de lui assigner les bornes dans lesquelles elle doit se contenir, et de veiller à ce qu'elle ne tombe pas dans ces égarements auxquels, sous l'influence des passions, des préjugés, d'une fausse éducation ou de la faiblesse de l'esprit propre, elle n'est que trop souvent sujette ? Et d'ailleurs la Philosophie se trouve nécessairement dans le domaine de la foi, dès lorsqu'elle aborde une question tant soit peu importante de la Métaphysique et de la Morale, et qu'elle veut remonter aux principes des choses dans quelque ordre que ce soit.

Quelle est l'origine du genre humain ? Sommes-nous les descendants d'un premier homme, formé immédiatement de Dieu dans la plénitude des plus nobles facultés de l'esprit ou du cœur,

comme l'enseignent les livres sacrés :—Ou devons-nous humblement remonter, ou plutôt descendre, à je ne sais quel animal hideux pour saluer en lui notre premier père ; ce qui est le système en honneur aujourd'hui parmi les adversaires de la révélation et du prêtre ?

L'intelligence humaine vit-elle d'un fonds de vérités primitivement enseignées et propagées par la tradition, sur lesquelles la raison, sans doute, peut et doit exercer son activité, et dont elle peut développer les conséquences, sans sortir des bornes qui semblent déterminer sa puissance actuelle :—ou cette intelligence s'est-elle dégagée insensiblement, par son énergie propre, de ténèbres plus ou moins épaisses pour s'élever à des régions plus ou moins lumineuses, et doit-elle par un progrès continu, entrer dans une sphère où ses facultés s'agrandissent indéfiniment, et réalisent pour l'avenir bien au-delà de ce qu'on prétend qu'elle a accompli par le passé ?

L'âme est-elle une substance purement spirituelle, douée de l'immortalité :—ou ne participe-t-elle pas à la nature du corps dont elle suivrait la destinée périssable ? En la supposant parfaitement distincte du corps, les rapports qui l'unissent à celui-ci sont-ils si étroits, que son activité ne soit que la servante de la sensation, et que l'organisation à laquelle elle est assujettie rende sa liberté une chimère ?

En admettant la réalité de la morale, celle-ci est-elle indépendante, selon l'expression reçue, c'est-à-dire trouve-elle sa raison d'être absolument en dehors des principes religieux ? Quels sont les devoirs que les hommes ont à remplir les uns envers les autres, dans les relations si multipliées des individus, de ceux qui forment une même famille, des membres de la société civile et politique, et des divers peuples dans lesquels se partage l'humanité ?

Je le demande, ces questions si graves entrent-elles dans le domaine de la philosophie ?—Apparemment puisqu'on les trouve discutées dans tous les traités qui ont cette science pour objet. Sont-elles aussi des questions religieuses ? Oui, puisqu'on y trouve aussi une réponse dans le catéchisme.

Les considérations que je viens de présenter donnent raison à l'anathème prononcé contre les propositions suivantes, contenues dans le Syllabus :

10e.—Il n'est aucune autorité à laquelle la philosophie doive se soumettre, ou puisse même le faire.

11e.—Non seulement l'Eglise doit dans aucun cas, sévir contre la philosophie, mais elle doit tolérer ses erreurs et lui abandonner le soin de se corriger elle-même.

14e.—On doit étudier la philosophie, sans tenir aucun compte de la révélation surnaturelle.

Messieurs, qu'est-ce que la philosophie sans la religion ? Quelles connaissances l'intelligence peut-elle en acquérir ? Quel avantage en peut retirer la société ?

Le siècle dernier s'est appelé lui-même le siècle de la philosophie ; il a repoussé avec dédain tout contrôle de la religion. Je vais vous énoncer quelques-unes des thèses alors soutenues par Voltaire, Diderot, Lamettrie, Helvétius, Robinet, Condorcet. Ce sont les grands philosophes de cette époque.

“ Peut-être, dit Lamettrie, l'homme a-t-il été jeté au hasard sur la terre, sans qu'on puisse savoir ni pourquoi, ni comment, semblable à des champignons qui poussent d'un jour à l'autre ; nous ne sommes pas fait pour avoir une idée de l'infini.”

Voltaire, argumentant sur les hommes de diverses races, dit : “ Tous sont également hommes : mais ils le sont comme un sapin, un chêne, un poirier sont également arbres : le poirier ne vient pas du sapin, et le sapin ne vient pas du chêne.

Le mot Dieu, dit Fréret, est un mot vide de sens, un zéro dans les calculs de la morale et des mathématiques.

Ouvrez le dictionnaire philosophique de Voltaire, résumé de la science du XVIII^e siècle, vous y lirez : “ Tout se fait par les lois immuables du destin ; tout est arrangé, nécessaire : la doctrine contraire est absurde : un philosophe est fou s'il ne se croit esclave.”

Lord Chesterfield répète, d'après Voltaire, que l'homme n'est qu'une marionnette subissant au physique et au moral le mouvement imprimé aux sens.

La philosophie indépendante de la religion a toujours cherché à assimiler l'homme à la brute. Entendez Raynal : “ Il y a tout lieu de croire que c'est seulement dans le cerveau que consiste la différence entre l'homme et la bête : si l'homme a plus d'esprit qu'un bœuf, c'est que le cerveau d'un homme est double de celui d'un bœuf.” Robinet nous dit qu'il n'y a point dans la nature animale d'espèce réellement et absolument meilleure qu'une autre. Diderot dit en termes formels : “ l'homme ne diffère du chien que par l'habit.”

Voulez-vous connaître maintenant la morale philosophique substituée aux enseignements religieux ? Entendez Diderot : “ Il serait injuste de demander à un homme d'être vertueux, s'il ne peut l'être sans être malheureux ; dès que le vice rend heureux, il doit aimer le vice.—“ La morale, dit Helvétius, n'est que l'art d'être heureux dans le monde : la science des mœurs doit être puisée sur la terre et non pas dans les cieux.”

Je ne saurais citer les maximes philosophiques établissant la légitimité du libertinage ; elles se trouvent partout dans les écrits que j'ai nommés. Elles expriment plus ou moins explicitement que l'homme n'a pas d'autre loi ni d'autre bonheur que ceux de l'animal : le philosophe indépendant fini toujours par être au troupeau d'Epicure, *Epicuri de grege porcus*.

Eh bien ! la société française a vécu au XVIII^e siècle sous l'influence de cette métaphysique et de cette morale dont on vient d'entendre quelques leçons. On sait quel a été le résultat ; la Révolution et toutes ses horreurs, le règne de la guillotine, toute la France couverte de ruine et inondée de sang.

Et qu'on le sache : la philosophie irreligieuse a repris ses cours ; elle n'a point changé son programme. Le 25 Janvier 1868, un professeur à Metz, développant la thèse de Darwin sur l'homme, singe perfectionné, répétait : J'aime mieux être le fils d'un singe perfectionné que le fils d'un Adam dégénéré, et il invitait les dames et les jeunes personnes présentes à suivre ses leçons.

Dans des thèses de philosophie soutenues à Paris, il a été dit, il y a peu de temps : " La notion d'une cause première est inutile et irrationnelle : ce n'est qu'uné chimère ;

" Les matérialistes rendent un éminent service à la physiologie, en la débarrassant des entités métaphysiques ;

" L'homme ne doit point s'énorgueillir outre mesure de ses prérogatives ; car il n'a acquis sa supériorité qu'après avoir passé par tous les degrés de la vie animale."

Voulez-vous entendre maintenant un sénateur de France, un homme qui jouit d'une certaine renommée littéraire, M. de Sainte-Beuve ? " Une morale et une justice à base nouvelle se créent lentement : il faut la substituer aux vieilles bibles, à tous ces bêtes de livres moraux, qui embéguinent l'esprit et qui amollissent les cervelles."

On a tiré des conséquences pratiques de toutes ces doctrines. Les vertus qui font l'honneur et le bonheur de la société ont été déclarées des vices. Nous allons entendre une femme : c'est une élève de la philosophie sans la religion, une traductrice de Darwin. Elle dit : " Un des vices le moins souvent signalés, mais non pas l'un des moins graves, est cette charité imprudente et aveugle où notre ère chrétienne a toujours cherché l'idéal de la vertu sociale, et que la démocratie voudrait transformer en une sorte de fraternité obligatoire, bien que sa conséquence la plus directe soit d'aggraver et de multiplier dans la race humaine les maux auxquels elle prétend porter remède. On arrive ainsi à sacrifier ce qui est fort à ce qui est faible, les bons aux mauvais, les êtres bien doués

d'esprit et de corps aux êtres vicieux et malingres. Que résulte-t-il de cette protection inintelligente accordée exclusivement aux faibles, aux infirmes, aux incurables, aux méchants eux-mêmes, enfin à tous les disgraciés de la nature ? C'est que les maux dont ils sont atteints tendent à se perpétuer indéfiniment ; c'est que le mal augmente au lieu de diminuer, et qu'il s'accroît de plus en plus aux dépens du bien."

Et c'est, dit Mgr. Dupanloup qui cite ces paroles, c'est un esprit, un cœur, une main de femme qui a écrit cela !

On parle souvent de la barbarie qui nous menace : mais la voilà !

Oui, voilà où nous mène l'enseignement que ne contrôle pas la religion. Sans doute on ne tombe pas tout d'un coup dans de telles aberrations intellectuelles et morales ; mais on pose des principes qui y conduisent par des conséquences nécessaires, et que l'on voit tirer tôt ou tard d'une manière explicite.

Eh bien ! dira-t-on peut-être, puisque la philosophie peut amener des conflits avec la religion, supprimons la philosophie de l'enseignement supérieur.—C'est ce que l'on a tenté en France, et c'est ce qui se fait à peu près dans certaines institutions de notre pays.

Mais la suppression de la philosophie, c'est un attentat des plus graves portés à l'esprit humain et à cet amour du progrès que l'on vante tous les jours. Car sans philosophie, un peuple se deshabitue de penser, de réfléchir, de raisonner, de remonter aux principes, et alors il n'a qu'une pente trop funeste à prendre le fait pour le droit, la forme pour la légitimité, l'instinct pour le devoir : c'est-à-dire qu'il recèle en son sein un germe effrayant de décadence et d'avilissement, parcequ'il n'est pas forcé à savoir ce que c'est qu'un principe et une conséquence, une cause et un effet, un mal et ses suites, une vertu et ses résultats ; il se dépouille de sa raison ; les jouissances matérielles deviennent tout pour lui, et selon l'énergique expression d'un saint Père, l'âme se fait corps, *corporescit anima*.

Mais on dira : si la philosophie doit subir le contrôle de la religion, quelles entraves mises à l'essor de l'intelligence, avide d'explorer toutes les régions où peut pénétrer l'esprit humain ?—Loin de là, la foi n'abaisse pas la raison ; elle l'élève ; elle ne resserre pas son domaine, elle l'étend ; elle n'arrête pas sa marche dans les régions intellectuelles, mais elle l'empêche de s'égarer. La raison est forcée de reconnaître qu'il y a un ordre surnaturel, sans lequel elle ne peut se rendre compte à elle-même des lois et des phénomènes de l'ordre naturel, sous le rapport moral surtout. Mais elle ne peut entrer sans aide dans ces régions placées au-dessus de sa sphère : la foi se présente à elle, et lui révèle des mystères sublimes, au fond desquels elle ne peut pénétrer sans doute, mais qui

cependant font jaillir à ses yeux des flots de vive lumière, et lui ouvrent de vastes et magnifiques horizons où s'étend son regard avec une délicieuse satisfaction.

Je confirme ce que je viens de dire par ces paroles du concile du Vatican : " Non seulement la foi et la raison ne peuvent jamais être en désaccord, mais elles se prêtent aussi un mutuel secours ; la droite raison démontre les fondements de la foi, et, éclairée par sa lumière, cultive la science des choses divines ; la foi préserve ou délivre la raison des erreurs et l'enrichit d'amples connaissances. Bien loin donc que l'Eglise soit opposée à l'étude des arts et des sciences humaines, elle la favorise et la propage de mille manières. Car elle n'ignore ni ne méprise les avantages qui en résultent pour la vie des hommes : bien plus, elle reconnaît que les sciences et les arts, venus de Dieu, le maître des sciences, s'ils sont dirigés convenablement, conduisent à Dieu, avec l'aide de sa grâce ; et elle ne défend pas assurément que chacune de ces sciences, dans sa sphère, ne se serve de ses propres principes et de sa méthode particulière ; mais tout en reconnaissant cette juste liberté, elle veille avec soin pour les empêcher de tomber dans l'erreur en se mettant en opposition avec la doctrine divine, ou en dépassant leurs limites propres pour envahir et troubler ce qui est du domaine de la foi."

Je conclus, et je dis :—La philosophie a besoin de la religion pour contrôler et confirmer ses enseignements. En se séparant de la foi, elle tombe dans les plus déplorables aberrations ; au lieu de conduire à la vérité, elle mène à l'erreur ; elle devient le principe d'affreux désordres qui sont la ruine de la société.

J. S. RAYMOND, P^{tre}.

(A continuer.)

HYMNE ⁽¹⁾

AU

DOCTEUR ANGÉLIQUE

POUR LE

600^{me} ANNIVERSAIRE DE SON ENTREE AU CIEL.

I

Six siècles ont brillé sur ton nom plein de gloire,
Angélique Docteur que proclament nos chants,
Et le temps qui s'écoule apporte à ta mémoire
Des hommages nouveaux, des honneurs renaissants.

L'adolescent qui vient sur le seuil de la vie
Demander à l'étude un guide en son chemin,
Comme un noble idéal qu'on jette à son envie
Entend déjà nommer le grand THOMAS D'AQUIN.

Le Lévite surtout, que des appels sublimes
Elèvent au-delà de l'humble humanité,
Veut monter avec toi jusqu'à ces hautes cimes
Où l'on touche aux confins de la Divinité.

Le Prêtre, le Docteur, conduit par ta lumière,
Des mystères sacrés sonde les profondeurs ;
Tes œuvres sont le jour qu'aucune ombre n'altère
Et qui sans cesse à l'œil offre plus de splendeurs.

Mais viens de ton passé lever un peu les voiles,
A nos yeux daigne aujourd'hui te révéler ;
Et ce ciel de ton âme où brillent tant d'étoiles
Oh ! laisse-nous le contempler !

II

Tu nais... et tes jeunes années,
Présages de tes pensées,
Se marquent d'un céleste sceau.
Avant même que ta pensée
Vers elle se soit élancée,
Marie a béni ton berceau !

(1) Cette charmante pièce de poésie a été composée par une humble religieuse du Monastère du Précieux Sang à St. Hyacinthe. Cet hymne, qui fait le plus grand honneur aux lettres canadiennes, a été écrit pour la soirée littéraire du Séminaire de St. Hyacinthe à l'occasion du sixième centenaire de St. Thomas d'Aquin. Nous devons à l'extrême obligeance de monsieur le Grand Vicaire Raymond le plaisir de faire part à nos lecteurs de ce délicieux chant poétique avec la promesse de nous favoriser de quelques autres compositions du même auteur.

Sous les nuages de l'enfance
L'astre de ton intelligence
Jette un premier rayon de feu ;
Bientôt ton avide génie
Montant vers sa source infinie
Demande à tout : Qu'est-ce que Dieu ?

Tu fuis dans un austère asile
Pour y trouver un port tranquille
Loin du monde qui t'a souri.
L'enfer voudrait briser ta gloire,
Mais sur lui ta double victoire
Du Ciel te rend le favori !

Oh ! chante un hymne de louanges ;
Tu deviens le frère des Anges,
A ton nom leur nom va s'unir !
Sous ta ceinture virginale
En amour ton cœur les égale,
Et Dieu devient son seul désir.

Et quand de sa blanche livrée,
En secret longtemps désirée,
Dominique t'a revêtu,
Qui dira ton ardeur nouvelle
Pour suivre la route si belle
Du savoir et de la vertu ?

En vain dans un humble silence,
Sous un faux voile d'ignorance,
Tu caches les dons du Seigneur ;
Un regard profond te pénètre :
Bientôt prophétise le Maître,
Le *Bauf muet* sera DOCTEUR !

.....
Oui, tes mugissements ont étonné le monde ;
Il consulte toujours ta science profonde
Sans jamais épuiser son immense trésor.
Semblable au roi du jour, ton mystique symbole,
Tu vois avec les ans ta brillante auréole.
Resplendir davantage encor !

Comment pouvoir te suivre en ton essor rapide ?
Ta vie a des sommets que notre chant timide
N'oserait tenter de gravir.
Ton génie est pour nous une sphère inconnue ;
Mais il est accessible à notre faible vue
Quand à l'amour il vient s'unir.

L'amour, oh ! c'était là ton foyer de lumière,
Et dans tes longs moments d'extatique prière
De merveilleux secrets pour toi venaient du ciel.
Il était pour ton âme une source adorée,
Un livre où tu puisais la science sacrée :
C'était la croix, c'était l'autel !

III

La journée avait fui pleine et laborieuse,
Le temple était désert, la nuit silencieuse.
Les fils de Dominique étaient dans le sommeil.
Seul aux pieds de son Dieu le Docteur Angélique,
Le pria d'approuver par un signe authentique
L'écrit que tant de vœux appelaient au réveil.

Et le Christ était là debout sur cette page
 Où Thomas précisait dans son noble langage
 L'exacte vérité du Divin Sacrement ;
 Et la voix de Jésus à son âme ravie
 Disait dans un accent de douceur infinie :
 " Du mystère d'amour, tu parles digrement ! "

C'est alors qu'empruntant les harpes séraphiques,
 De sons tombés des Cieux il formait ces cantiques
 Que l'amour et la foi répèteront toujours.
 Il ouvrait dans l'Eglise un concert de louanges
 Que les siècles verront se joindre au chant des anges
 Tant qu'ils prolongeront leur cours !

Quand du Dieu de l'autel se célèbre la fête,
 Quand les chants inspirés de son Royal Prophète
 Avec des flots d'encens s'élèvent vers l'Agneau ;
 Quand les nouvelles fleurs, les flambeaux et les âmes
 Confondant leurs parfums, leurs élans et leurs flammes
 Forment un spectacle si beau ;

Quand rayonne l'hostie à nos yeux pleins de larmes,
 Lorsque l'on croit du Ciel entrevoir quelques charmes
 Et que le cœur se fond d'amour et de bonheur :
 Dans le calme du soir, au Dieu qui nous inspire,
 En soupirs enflammés, oh ! qu'on aime à redire
 Le cantique du saint Docteur !

.....
 " Je t'adore humblement, Divinité voilée :
 " Ta gloire n'est pas là brillante et révélée,
 " Mais ma raison s'immole et mon cœur est soumis.
 " Lorsqu'en te contemplant succombe ma faiblesse,
 " Quand mes sens sont trompés, je crois que ta tendresse
 " Nous donne ce qu'elle a promis !

" O Verbe-Vérité, j'adore tes paroles ;
 " Je te crois plus caché sous ces faibles symboles
 " Que sur la croix sanglante où tu voulus mourir ;
 " Je te crois Homme et Dieu dans l'ombre du mystère,
 " Et du larron contrit répétant la prière,
 " J'implore aussi ton souvenir.

" Hélas ! je ne vois pas tes blessures divines.
 " Comme l'Heureux Thomas quand vers lui tu t'inclines
 " Pour l'élever à toi dans un fidèle amour ;
 " Je confesse mon Dieu, mais rends ma foi plus vive,
 " Mon espérance en toi plus ferme, plus active,
 " Que je t'aime plus chaque jour.

" De la mort du Seigneur, mémorial sublime,
 " Pain vivant, ta vertu vivifiée et ranime
 " L'homme qui dès l'exil tu sais diviniser.
 " De toi seul, je t'en prie, oh ! que je puisse vivre,
 " Et que dans tes douceurs où mon âme s'enivre
 " J'aie souvent me reposer.

" Pélican de l'amour, verse sur mes souillures
 " Le Sang qu'ont fait jaillir tes cruelles blessures
 " Pour me rendre sans tache à tes regards divins ;
 " Une goutte suffit pour laver tous les crimes,
 " Sauver tout l'univers et fermer les abîmes
 " Ouverts pour les pauvres humains.

" Jésus que j'aperçois voilé sous un nuage,
 " J'ai soif de contempler l'éclat de ton visage.
 " Exauce ce désir par toi-même inspiré ;
 " Oh ! viens me découvrir ta beauté glorieuse,
 " Qu'au ciel en la voyant mon âme soit heureuse,
 " Mon cœur enfin désaltéré ! "

IV

Bientôt l'appel suprême allait se faire entendre.
 Dans l'âme du docteur, Jésus voulait répandre
 Encor d'autres rayons d'un consolant espoir ;
 Devant ses yeux ravis, animant son image,
 Sa bouche lui rendait ce divin témoignage :
 " Tu parlas bien de moi, que veux-tu recevoir ? "

Et Thomas, se plongeant dans un torrent d'ivresse,
 Écoute ces accents d'ineffable tendresse,
 Et longtemps dans son cœur retentit cette voix :
 " Mon souffle inspirateur t'anime et te dirige,
 " Et si de tes labours chaque œuvre est un prodige,
 " C'est qu'elle est le fruit de ma croix !

" Tu parles de mon Père en sa sublime essence
 " Engendrant de son sein l'éternelle Science,
 " Moi, son Verbe, sa Vérité !
 " Et cet Esprit d'amour qui de nous deux émane,
 " Tu le fais voir aussi qui s'exhale et qui plane
 " Répandant sa fécondité !

" Celui que demandait ta recherche première,
 " Cet Être devant qui les mondes sont poussière,
 " A toi s'est révélé sous un jour lumineux.
 " De la Divinité pénétrant les puissances
 " Ton œil d'aigle a fixé jusqu'aux magnificences
 " De ses attributs glorieux !

" Tu me suis pas à pas de la crèche au Calvaire ;
 " Mes douleurs et mon Sang, offrande volontaire,
 " Tu les montres sauvant l'homme qui va périr ;
 " Mais tu parles surtout de mon Eucharistie,
 " Tu chantes de ton Dieu la gloire anéantie
 " Pour qu'à l'homme il puisse s'unir.

" Ma Mère t'apparait comme la nouvelle Ev. e.
 " Dejà tu l'avais vue en un céleste rêve
 " Dans toute sa pure beauté !
 " Sous ta plume se peint sa rayonnante image ;
 " Tu te plais à louer dans un splendide hommage.
 " Sa féconde virginité !

" Oui, tu peux demander le prix, la récompense
 " De ces nobles travaux de ton intelligence
 " Et surtout de l'amour qui sut les inspirer.
 " Veux-tu dès ici-bas le triomphe et la gloire ?
 " Les siècles béniront ton nom et ta mémoire,
 " Et la terre et les Cieux voudront les célébrer ! "

Mais qu'importe pour lui les grandeurs de ce monde !
 Oh ! non, ce n'est pas là l'ambition profonde,
 Le désir incessant qui dévore son cœur ;
 Et l'élan spontané qui jaillit de son âme
 N'a que ce mot sublime à l'accent tout de flamme :
 " Je ne veux rien que toi, Seigneur ! "

O Thomas, quelques jours encore,
 Et tu l'auras ce prix divin :
 Celui que ton amour adore,
 Tu reposeras dans son sein.
 Déjà le sommeil de l'extase
 T'a fait voir le Dieu qui t'embrase,
 Avec les merveilles des Cieux ;
 Et plus tu t'approches du terme,
 Et plus ton âme se renferme
 Dans un désir silencieus.

Lorsque l'Eglise encore t'appelle
 Pour s'éclairer de ton flambeau,
 Tu pars, fils soumis et fidèle,
 Et c'est pour trouver le tombeau.
 Bientôt le poids de la souffrance
 Entravant ton obéissance,
 T'annonce l'éternel séjour ;
 Mais on demande à ton génie
 Son dernier jet en cette vie :
 Le chant d'un cantique d'amour.

Soupire l'hymne de l'Amante
 Qui réclame son Bien-Aimé.
 De la même ardeur consumante
 Ne te sens-tu pas enflammé ?
 Avec la lyre du Prophète
 Ton amour inspiré répète
 Les échos de ton propre cœur ;
 Sous un mystérieux emblème
 Tu peins l'alliance suprême
 Qui va t'unir à ton Sauveur !

V

Dans ces divins transports Thomas allait s'éteindre,
 Mais son cœur expirant voulait encore êtreindre
 Le cœur au Dieu caché dans son doux Sacrement ;
 Et déjà soulevant le voile eucharistique,
 Il semblait pénétrer d'un regard séraphique
 Le mystérieux aliment.

Avec des pleurs d'amour qui mouillaient sa paupière :
 " Si la foi, disait-il, m'offrait plus de lumière,
 " Si mes yeux contemplaient mon Sauveur adoré,
 " Je n'affirmerais pas avec plus d'assurance
 " Qu'il vient à moi présent dans sa double substance
 " Sous le voile du pain sacré !

" O Toi qui me sauvas par ton Sang adorable,
 " Je n'ai pas recherché la gloire perissable,
 " J'ai célébré ton nom, j'ai travaillé pour toi !
 " Si ma faible parole a terni ta doctrine,
 " Je soumets mon esprit à l'Eglise divine
 " Par l'obéissance et la foi !"

Et l'Hostie en touchant ses lèvres défaillantes
 Comprimait dans son cœur les paroles brûlantes
 Qu'il adressait encore au Christ, Verbe Eternel ;
 Il pressentait déjà le bonheur sans nuage,
 Et bientôt, endormi dans ce joyeux présage,
 Il allait s'éveiller au Ciel !

Là l'Aigle repliait ses ailes de lumières ;
 Son génie éclipsait ses clartés de la terre
 Pour raviver ses feux dans un foyer divin ;
 Dieu connu, possédé dans sa suprême essence,
 C'était là son bonheur, c'était sa récompense,
 Goutés dans un amour sans fin !

VI

Hommage à tes vertus ! honneur à ton génie !
 Laisse-nous admirer ta science bénie,
 O plus savant des Saints et plus saint des Savants !
 Comme de toi l'a dit une voix fraternelle ;
 Dieu seul peut te louer dans sa gloire éternelle
 Avec ses élus triomphants !

Oh ! daigne pardonner notre faible louange,
 Et d'en haut viens jeter un de tes regards d'Ange
 Sur le troupeau choisi de tes admirateurs.
 Bénis ceux qui suivant tes traces vénérées
 Dans l'Eglise du Christ revêtent les livrées
 Des Apôtres et des Docteurs !

Bénis l'humble cité qui voit dans son enceinte
 Croître un rameau fécond de ta famille sainte ;
 Donne-lui de le voir s'étendre chaque jour.
 De tes frères bénis la parole et le zèle,
 Qu'ils sèment dans les cœurs où la vertu chancelle
 Des fruits de lumière et d'amour.

Bénis, bénis surtout cette jeunesse ardente
 Aux Studieux labeurs, à la soif dévorante
 De brillant avenir et de félicité ;
 Conserve-la toujours belle par l'innocence,
 Qu'en elle on trouve encore une heureuse alliance
 De savoir et de sainteté.

O Poète et Docteur du Verbe fait hostie,
 Embrase-nous d'amour pour cette Eucharistie
 Où l'on vit en Jésus, où Jésus vit en nous ;
 Que là soit le repos quand notre âme soupire,
 Le céleste bonheur que chante notre lyre,
 Pour nos cœurs l'attrait le plus doux.

Dieu Sauveur, que chantait cet Ange sur la terre,
 Laisse-nous répéter ses hymnes, sa prière,
 Te bénir avec lui, t'implorer par ses vœux ;
 Cet encens immortel exhalé de son âme
 N'est jamais devant toi sans parfum et sans flamme
 Quand il s'élève vers les cieux !

“ Toi qui devint mon frère à ton humble naissance,
 “ Toi qui t'en fait le pain de ma frère existence
 “ Et ma rançon sanglante au jour de ta douleur,
 “ Tu seras dans les Cieux mon trésor et ma vie,
 “ Mais dans ces jours de lutte, ô salutaire Hostie,
 “ Viens donner la force à mon cœur ! ”

UNE SŒUR DU PRÉCIEUX SANG DU MONASTÈRE DE ST. HYACINTHE.

LA PRISE DE DEERFIELD EN 1704.

(Suite et fin.)

V

On voit par ce qui précède, à quelle affreuse position se trouvaient réduits ceux qui tombaient entre les mains des sauvages. Le désir des Français d'élaguer ces barbares dans toutes les questions qu'ils auraient à régler avec les Anglais, était sage, digne d'une nation policée. Nos pères avaient compris que l'éloignement de la mère-patrie, la communauté des intérêts, devaient faire oublier tous les ressentiments d'autrefois pour former avec les Européens des nations amies, des nations qui devaient se protéger réciproquement contre la haine, la barbarie des peuplades sauvages. Mais on l'a dit souvent et avec assez de justesse, les Anglais ne visent qu'aux intérêts matériels ; ils fabriquent des dieux pour les Indous ; ils empoisonnent les Chinois avec l'opium qu'ils leur vendent ; ils fomentent des révolutions en Europe pourvu qu'ils y trouvent leur intérêt, en un mot ils ne sont pas une nation civilisatrice. En effet qu'ont-ils fait pour la civilisation en Amérique ? Rien ou à peu près. Tandis que nos missionnaires bravaient tous les dangers pour prêcher la parole de Dieu, pour tirer les sauvages des ténèbres de la barbarie et de l'ignorance où ils étaient plongés ; tandis qu'ils entreprenaient des voyages lointains et périlleux pour découvrir des terres nouvelles où ils pourraient porter la parole de vérité, qu'ont fait les missionnaires protestants ? Nous répondrons sans crainte : rien ou à peu près. Mais afin qu'on ne nous taxe pas de partialité, laissons parler un auteur américain. " Ainsi le zèle religieux des Français avait porté la croix sur les bords du Saut Sainte-Marie et les confins du lac Supérieur, d'où elle regardait déjà la terre des Sioux dans la vallée du Mississipi, cinq ans avant qu'Elliot, de la Nouvelle-Angleterre, eût seulement adressé une parole aux Indiens qui étaient à six milles du hâvre de Boston." Nous pensons que ces paroles sont assez éloquentes pour nous dispenser d'insister davantage.

Nous disions plus haut que les Français auraient voulu former une espèce d'union protectrice contre les sauvages et cet événement aurait épargné bien des massacres, un grand nombre de pertes de vie. Plusieurs fois, il s'est trouvé des chefs indiens,

entr'autres le fameux chef huron, le Rat, qui ont eu l'idée de former une confédération pour se protéger contre les empiètements des Européens ; tout en étant *sauvages*, ils voyaient l'utilité, la nécessité d'une union étroite entre eux. On doit donc être surpris de voir que les Européens n'aient pas eu la sagesse des Indiens, mais les Anglais voulaient spéculer avant tout ; le mercantilisme a toujours été leur dieu de prédilection. Ceci dit, nous reprenons notre récit. Nous avons quitté notre prisonnier en proie à la douleur la plus accablante ; depuis sa captivité, s'il n'a pas payé de sa vie, il a été victime des malheurs les plus affreux : sa femme tuée, sans compter l'assassinat de deux de ses enfants, tout cela était plus que suffisant pour abattre le courage le mieux conditionné.

“ Lorsque nous arrivâmes à notre campement, dit-il, un capitaine indien parla à mon maître de me tuer et de me scalper. J'élevai mon cœur à Dieu pour implorer sa grâce et sa miséricorde ; et ensuite je dis à mon maître que s'il avait l'intention de mettre fin à mes jours, il me le fit connaître, lui assurant que ma mort ferait retomber mon sang sur lui, mais il me répondit qu'il ne voulait pas me tuer.

Le lendemain nous fûmes amenés devant les *sachems* des masquas et des autres sauvages afin qu'on fit un plus juste partage des prisonniers. Pendant mon absence du wigwam, mon meilleur habit fut volé. En arrivant au lieu indiqué pour le partage, quelques-uns des prisonniers vinrent à ma rencontre et me dirent qu'ils pensaient que les ennemis avaient l'intention de brûler quelques-uns d'entre nous, car ils avaient enlevé l'écorce à plusieurs arbres et semblaient agir d'une manière étrange. Ce à quoi je répondis qu'ils ne pouvaient rien faire sans la volonté de Dieu et j'étais sûr qu'il empêcherait une telle atrocité.

Lorsque nous arrivâmes au wigwam indiqué, plusieurs captifs passèrent entre les mains de nouveaux maîtres ; mais je fus laissé à la garde des deux mêmes sauvages qui m'enlevèrent de ma demeure.

Le quatrième jour de notre marche, l'ennemi tua un autre de mes voisins, qui étant sur le point de succomber à la fatigue, reçut son coup de grâce. Lorsque nous arrivâmes à la grande rivière, l'ennemi se servit de traîneaux pour transporter les blessés, plusieurs de nos enfants et les baggages ; et nous marchâmes rapidement ; nous avions de l'eau au-dessus des mollets.

5 Mars. La marche fut longue et difficile ; nous étions tellement harassés que quatre femmes furent tuées à cause de leur épuisement.

Dimanche 6 Mars. Nous nous reposâmes et l'on me permit de prier et de faire une instruction à mes ouailles.

Lundi. Aussitôt que nous nous fûmes mis en marche, nous eûmes une alarme ; alors les anglais furent garrottés. J'étais alors en avant, hors de la vue de mes maîtres ; ce qui fut cause qu'on me laissa libre.

Cette alarme fut causée par quelques chasseurs qui tiraient sur les outardes ; mais après que les sauvages eussent compris qu'ils n'étaient pas poursuivis par les Anglais, ils dirent que nos compatriotes n'oseraient pas les poursuivre comme ils l'avaient fait la première journée de notre voyage. Ils tuèrent deux femmes vu leur incapacité de continuer la marche.

Le 9 Mars, nous fûmes divisés par petits détachements et un de mes enfants fut emporté par des sauvages de l'est. Le soir mon maître vint à moi, tenant mon pistolet dans sa main et l'appuyant sur ma poitrine, il me dit : " maintenant je vais te tuer car dans ta maison, tu m'aurais ôté la vie si tu avais pu." Mais je ne fus pas beaucoup effrayé et quelle qu'ait été l'intention du barbare, Dieu me sauva.

Pour épargner au lecteur l'ennui des répétitions, nous dirons que les scènes rapportées ci-dessus par le captif se répétèrent sans cesse et que notre prisonnier arriva en assez bon état à Chambly vers le 20 mars.

Mais afin de prouver que même dans un *pays papal*, on pouvait trouver de l'humanité, nous laisserons parler le prisonnier.

" Ce village (Chambly) est à environ 16 milles de Montréal. *Les Français se montrèrent très bienveillants pour nous.* Un habitant du lieu me donna l'hospitalité dans sa maison et m'admit à sa table ; il me donna le soir un bon lit de plume sur lequel je reposai très-comfortablement. Les habitants et les officiers furent on ne peut plus obligeants pour ma personne durant les quelques jours que je passai avec eux et ils me promirent d'écrire en ma faveur au gouverneur du Canada. Ici, je vis une jeune fille et un jeune homme de mon village qui m'apprirent que la plupart des prisonniers étaient passés par ce fort et que deux de mes enfants étaient à Montréal ; que la plupart des captifs m'avaient précédé de trois semaines dans ce fort. Que Dieu en soit loué !

Comme nous suivions la rivière pour nous diriger vers Sorel, nous entrâmes dans une maison et y trouvâmes une anglaise de notre ville qui avait été laissée chez les Français. Ceux-ci se montrèrent très-bienveillant envers elle et ils nous donnèrent leurs meilleurs aliments.

Lorsque nous eûmes atteint la première maison de Sorel, une femme du pays vint sur le rivage et nous invita d'entrer dans sa maison, et lorsque nous fûmes entrés, elle eut pitié de notre état,

nous disant qu'elle avait été autrefois captive chez les sauvages et qu'elle savait mieux que tout autre compatir à nos souffrances. Elle donna quelque chose à manger aux sauvages dans le coin de la cheminée et nous servit à part sur une table, sur laquelle elle avait mis une nappe. Nos maîtres furent offensés de cette différence et ils se remirent en marche sans plus de délai.

Lorsque nous fûmes arrivés à la rivière St. François, nous éprouvâmes beaucoup de difficulté à cause de la glace. Nous entrâmes chez un Français qui nous traita bien et nous donna un pain et du poisson pour manger durant le trajet. Nous passâmes la rivière vers le soir ; là nous mangeâmes une lamproie et quoique nous fussions sept, nous ne pûmes toute la manger à cause de son énorme volume.

Le lendemain, nous rencontrâmes tant de glace que nous fûmes obligés de faire le voyage par terre. Nous allâmes chez un officier français qui nous reçut avec courtoisie dans un appartement qu'il nous prépara spécialement pour que les sauvages ne nous vissent pas. Dans la soirée nous arrivâmes au fort St. François, où nous trouvâmes plusieurs enfants qui avaient été enlevés l'été précédent.

Ici le prisonnier raconte la discussion qu'il eut avec deux Jésuites du fort ; comme nous ne voulons pas faire de controverse dans cet écrit, nous nous abstenons de rapporter les arguments qu'on employa de part et d'autre. Va sans dire que le révérend pasteur a, dit-il, remporté la victoire sur toute la ligne ; laissons-lui cette consolation.

Le prisonnier parle des petites misères qu'on lui fit endurer à cause de sa croyance ; mais nos compatriotes s'étaient montrés si *courtois*, si *bienveillants* envers lui, que nous refusons de croire à cet avancé.

Ensuite on transporte le prisonnier à Montréal, où comme partout ailleurs il est traité avec une bienveillance, une compassion digne de ses infortunes.

“ Lorsque nous arrivâmes à Montréal, il y avait huit semaines que j'étais captif. Le gouverneur, M. de Vaudreuil m'enleva d'entre les mains des sauvages, me donna de bons vêtements et me reçut à sa table ; il m'alloua un très-bel appartement et fut enfin charitable pour moi jusqu'à l'admiration. Aussitôt que je fus entré dans sa maison, il envoya chercher mes deux enfants qui étaient dans la ville afin que je pusse les voir, et il me promit de faire tout en son possible pour racheter mes enfants et mes compatriotes. Le changement de nourriture, après les difficultés du voyage, me mit dans une débilité complète. Le gouverneur enleva ma fille aînée des mains des sauvages et elle fut bien traitée à l'hôpital jusqu'à

son complet rétablissement. Mon plus jeune enfant fut racheté des Indiens par un habitant de Montréal."

Après un séjour de quelques semaines à Montréal où le prisonnier était traité avec tant de pitié, on le transporta à Québec, à son grand déplaisir.

" Je fus envoyé à Québec accompagné de M. de Ramsay, gouverneur de Montréal et du Supérieur des Jésuites.

A mon arrivée à Québec, je fus invité à dîner chez les Jésuites et devant moi ils se montrèrent assez courtois. Mais quelques jours après, un de leurs élèves vint à ma chambre et me dit qu'un des Jésuites, le jour même où je dinai avec eux, avait donné une version anglaise à traduire en français ; il me la montra, et j'y lus les paroles suivantes : "*Que le grand-fils du roi de France avait envoyé ses chasseurs en expédition et que ceux-ci avaient pris un loup qui avait été enfermé et maintenant il espérait que les brebis seraient en sûreté !*"

Le fanatisme de notre puritain a dû faire un grand effort d'imagination pour forger une telle histoire ; malgré son allégation qu'il a toujours été traité très-humainement par les Français, il ne cesse toutefois de déverser sa bile impuissante sur les ministres de notre religion. A l'entendre, les sauvages étaient poussés à commettre le crime par les prêtres ; semblable au héros de la Manche, il ne voit qu'embuches tendues par les Jésuites.

Il y a, dans ce journal, des pages qui peuvent donner le fou rire au magistrat le plus grave ; le prisonnier débite ces fadaïses avec un aplomb digne d'une meilleure cause. Ainsi il prétend que lorsqu'il pleuvait, les jésuites lui disaient que c'étaient eux qui avaient demandé la pluie et que sans eux, c'en était fini avec ce *phénomène*. Quelle naïve invention !

Ce qui indisposa le plus le captif, ce fut d'apprendre que son fils aîné avait abjuré le protestantisme pour entrer dans le giron de l'Eglise catholique ; on comprend jusqu'à un certain point la haine que le pasteur protestant a conservée contre le clergé du Canada.

L'infortuné fut transféré à Château-Richer, où un bon jour il reçoit de son fils, âgé de vingt ans, qui restait à Montréal, une lettre qui lui apprend en termes courtois, mais fermes, qu'il s'est fait catholique. Le chagrin du malheureux père n'a plus de bornes ; encore sous l'effet de la douleur qu'il ressent, il lui écrit la lettre suivante :

CHER SAMUEL,

J'ai reçu ta lettre du 23 janvier, qui m'apprend ta conversion au catholicisme. Cette nouvelle m'a mis dans l'état le plus effrayant, le plus affligeant possible. Oh ! j'ai pitié de toi ! je pleure mon

malheur jour et nuit ! O ! j'ai pitié de toi ! la crainte des hommes t'a fait oublier la simplicité de l'Évangile ! Je suis persuadé que tu as agi ainsi par ignorance. Oh ! pourquoi as-tu dédaigné de prendre l'avis d'un père dans une affaire aussi importante que celle-là ! Dieu sait que le catéchisme que je t'ai enseigné est selon sa parole ; ce qui sera prouvé au jugement dernier. Oh ! réfléchis sur ce que tu as fait ! Mon pauvre enfant, je ne puis que prier pour toi, je ne puis que demander que tu sois réintégré dans ta croyance primitive. Lis la bible, prie en secret ; évite l'immoralité et observe le jour du Seigneur. Demande conseil à ton père à l'avenir, dans toutes les choses importantes.

Accepte mon amour et n'oublie pas les conseils d'un père qui, avant tout, désire ton salut."

Cette lettre n'eut pas de réponse ; va sans dire que l'infortuné captif fut désolé de l'indifférence de son fils. Il lui en écrivit une autre d'une longueur extrême, dans laquelle il expose les *vérités* fondamentales du protestantisme. Son fils lui répondit d'une manière évasive afin de ne pas trop le blesser.

Il y avait déjà deux ans que les captifs séjournèrent en Canada, ils avaient toujours été traités d'une manière qui fait honneur à nos ancêtres ; mais le temps de la délivrance approchait. Au commencement de mars 1706, un M. Shelton vint en Canada avec des lettres du gouverneur de la Nouvelle-Angleterre. Il s'aboucha avec le gouverneur du Canada, qui traita avec lui de la remise des prisonniers. Ceux-ci s'embarquèrent dans l'automne, à Québec, le 25 octobre 1706 et arrivèrent, après plusieurs accidents, le 21 novembre à Boston.

Le Révérend John Williams était né à Roxburg, le 10 décembre 1664 ; il prit ses degrés au collège de Harvard en 1683 et fut fait pasteur de Deerfield en 1686. Il eut plusieurs enfants ; un seul échappa à la captivité et succéda plus tard à son père comme pasteur de Deerfield. Ses enfants reçurent leur instruction en Canada (1). Un de ses petits fils a écrit très-savamment une histoire du Vermont.

DR. M. ETHIER.

(1) Ses filles furent mises au couvent des Ursulines à Trois-Rivières ; l'une d'elle, Eunice, s'étant fait catholique, épousa un Iroquois chrétien, et resta au Sault St. Louis.

LA FETE DU 24 JUIN 1874 A MONTREAL.

DISCOURS PRONONCÉ PAR M. JOSEPH TASSÉ AU BANQUET NATIONAL, EN RÉPONSE A LA SANTÉ : " LES SOCIÉTÉS SŒURS DU CANADA."

M. le Président, Messieurs,

J'ai lu quelque part que les tourments de la parole publique arrachèrent un jour à Cicéron ce cri plaintif : " Quel est l'orateur qui, au moment de parler, n'a senti ses cheveux se roidir et ses extrémités se glacer ? " Si le célèbre orateur romain, avec son incomparable talent, a pu faire un pareil aveu, vous ne serez pas surpris qu'en présence d'une réunion aussi imposante, qu'en présence de centaines de représentants de la grande famille franco-canadienne, venus pour ainsi dire de tous les points de ce vaste continent, je me sente dominé par une invincible émotion et surtout par le profond sentiment de mon impuissance à remplir dignement la tâche que l'on m'a fait l'honneur de me confier.

Oui, M. le Président, si jamais j'ai ambitionné le don de l'éloquence, si jamais j'ai désiré de pouvoir dérober un instant aux princes de la parole quelques-uns de leurs sublimes élans, quelque étincelle de leur feu sacré,—c'est bien en cette mémorable circonstance, où je voudrais pouvoir faire entendre des accents mieux inspirés, des accents dignes de cette grandiose manifestation, dignes de ce vaste auditoire, dignes des sociétés St. Jean-Baptiste—des sociétés sœurs—à la santé desquelles on m'a prié de répondre. Mais laissons là ces regrets superflus, et permettez à un ami sincère de son pays, de vous exprimer quelques-uns des sentiments, que lui

ont inspirés le grand événement, qui nous a valu d'être conviés à ces agapes véritablement fraternelles, à ces agapes véritablement nationales.

Je dois tout d'abord, M. le Président, au nom des sociétés sœurs, féliciter l'association St. Jean-Baptiste de Montréal d'avoir pris l'initiative de cette grande démonstration, qui porte assurément dans ses flancs d'immenses conséquences, et dont l'idée a été suggérée, il y a plus de dix ans, par un homme cher aux Canadiens-Français, M. Rameau. Si j'ai été de ceux qui ont regretté l'inactivité relative de la société St. Jean-Baptiste de Montréal pendant bien des années, si j'ai été de ceux qui ont cru qu'elle eut pu tenir plus fermement le drapeau national en maintes circonstances importantes, je n'ai pas été non plus le dernier à applaudir lorsque je l'ai vu courageusement à l'œuvre pour s'infuser une nouvelle vie, pour agrandir le théâtre de son action et pour s'asseoir sur des bases larges et durables.

Ce réveil de la Société St. Jean-Baptiste de Montréal fera époque non seulement dans les annales de cette association, mais dans l'histoire de notre pays, dans l'histoire de la race française toute entière en Amérique. Car non contents d'avoir entrepris la tâche difficile de la réorganisation de cette société, non content d'avoir constitué dix-neuf sections, dont une seule compte quatre-cents membres, vous avez voulu, infatigables organisateurs de cette fête, que toute la nationalité canadienne vint pour ainsi dire saluer votre glorieux réveil et passer en revue, au jour de la célébration nationale, les forces dont nous pouvons disposer pour combattre les nobles combats de la patrie. Et de suite comme par un mouvement électrique, sans songer aux obstacles sans regarder à la grandeur des difficultés, oubliant vos divisions ordinaires et n'écoutant que la voix puissante de votre patriotisme, vous fîtes un chaleureux appel à tous les membres de la nationalité, à nos compatriotes dispersés sur la vaste surface du Canada et des Etats-Unis, les invitant à accourir de tous les points, du nord et du midi, de l'orient et de l'occident, pour se réunir à vous, au jour de la St. Jean-Baptiste, dans cette belle et grande cité de Montréal, afin de nous prosterner tous ensemble aux mêmes autels, afin de resserrer nos rangs, afin d'affirmer notre union, notre vitalité, comme notre foi invincible dans les destinées des enfants de la France, des descendants de la grande nation sur ce sol d'Amérique.

S'il appartenait, Messieurs, à une société nationale de prendre l'initiative de cette grande croisade, s'il appartenait à une société nationale de convier tous les membres de la famille canadienne à cette fête de la patrie, c'était bien à l'Association St. Jean-Baptiste

de Montréal. Car votre cité l'emporte non seulement sur toutes les autres par son développement commercial et industriel, par la splendeur de ses édifices, par le chiffre de sa population ; non seulement elle renferme le groupe franco-canadien le plus populeux du continent, s'il n'est pas le plus ancien ; mais elle peut encore revendiquer la gloire d'avoir été le berceau des Sociétés St. Jean-Baptiste, et d'être l'*Alma Mater* de toutes nos associations nationales, qui nous ont donné en ce jour solennel une si haute idée de leur importance.

Oui, c'est ici qu'a germé et que s'est développée la patriotique idée de réunir tous les Canadiens-Français sous une même bannière, sous la protection de St. Jean-Baptiste, afin de pouvoir, aux jours de luttés et d'épreuves, se compter, se mesurer, pour défendre leurs libertés civiles, leurs libertés religieuses et leurs libertés politiques, chaque fois qu'elles seraient menacées. La Société St. Jean-Baptiste, une fois fondée, ne tarda pas sans doute à se ramifier, et aujourd'hui elle est devenue un arbre puissant, dont les rameaux détachés croisent çà et là depuis les bouches du St. Laurent jusque sur les bords de la Rivière-Rouge, depuis les pittoresques montagnes du Vermont jusque sur les rives lointaines du majestueux Mississippi.

Mais, répétons-le hautement, c'est Montréal qui a vu naître l'idée de nos Sociétés St. Jean Baptiste, et c'est M. Ludger Duvernay, l'un de ses plus nobles citoyens, l'un des plus vaillants défenseurs de la cause canadienne, qui a eu le mérite de la mettre le premier à exécution. Nous pouvons même voir de cette salle le vieil édifice de l'hôtel Rosco, où eut lieu plus d'un banquet national, en ces jours tourmentés, où le patriotisme se traduisait par des luttés à outrance et de tous les jours contre les ennemis de nos droits,—luttés non moins ardentes, non moins vives, que celles des premiers jours de la colonie, où nos valeureux ancêtres tenaient d'une main la charue et de l'autre le fusil pour défendre leur sol sans cesse envahi.

S'il appartenait, M. le Président, à la Société St. Jean-Baptiste de Montréal de prendre l'initiative de ce grand mouvement patriotique, elle peut s'enorgueillir aujourd'hui avec raison du succès éclatant, du succès inespéré, qui a couronné ses efforts. Son appel à tous les Canadiens-français, son appel à toutes les sociétés sœurs, a produit l'un de ces frémissements électriques, qui remuent spontanément tout un pays, toute une nationalité. Son appel a trouvé partout de l'écho, et les milliers de compatriotes qui n'ont pu venir participer à ces grandes réjouissances de la patrie, n'en sont pas moins animés des mêmes sentiments, du même patriotisme, et

leurs cœurs, j'en ai la certitude, ne battent pas avec moins de force à l'unisson des nôtres.

Les messages de congratulations patriotiques que viennent de nous adresser nos compatriotes de l'île lointaine de Vancouver, comme nos compatriotes de Manitoba, de St. Anne, de l'Illinois, et de New-York, sont du reste la meilleure preuve de l'unanimité des sentiments qui dominent aujourd'hui toute la race franco-canadienne.

Non seulement nous avons vu des milliers de compatriotes venir de tous les points de la province de Québec—ce boulevard inexpugnable de la nationalité ;—non seulement nous avons vu des centaines de canadiens de la province d'Ontario et des représentants du noble peuple acadien venir resserrer les liens politiques et nationaux qui les unissent à vous ; mais nous avons pu contempler surtout le spectacle inespéré de milliers de compatriotes, expatriés de l'autre côté de la ligne 45ème, partis des régions manufacturières de la Nouvelle Angleterre comme des vastes prairies de l'Illinois et du Minnesota, de l'extrême est comme du *far west* des Etats-Unis pour venir attester en ce jour leur invincible attachement au sol natal. Oui, c'est avec un indicible bonheur que nous avons vu un si grand nombre de ces compatriotes émigrés figurer, ce matin dans les rangs de notre immense procession revêtus de magnifiques costumes, des insignes de leurs sociétés respectives, défilant fièrement dans nos grandes rues, si bien pavoisées, si richement décorées, à l'ombre des couleurs nationales, au son joyeux de nos vieux airs canadiens, répercutés par tous les échos du Mont-Royal, par tous les échos de notre grand fleuve, et donnant un cachet si particulier et si touchant à cette imposante manifestation.

Car, nous qui avons tant de fois gémi sur l'émigration des Canadiens aux Etats-Unis, nous qui les avons vus si souvent s'arracher à tout ce qui leur était cher, à tout un monde de souvenirs, à leurs parents, à leurs amis, pour aller manger le pain de l'exil, nous qui les avons vus si souvent se disperser, comme autre fois les Troyens aux quatre vents du ciel, nous étions loin de nous douter que nous serions un jour les heureux témoins d'une pareille réunion de frères. Nous étions loin de caresser l'espoir qu'un jour ils nous reviendraient en légions, pour chômer avec nous la fête de St. Jean-Baptiste, pour discuter avec nous les graves intérêts de la nationalité, pour retremper leur patriotisme à ses sources les plus vives et pour respirer durant au moins quelques jours les brises embaumées de la patrie.

Notre cœur saignait à la vue de leur éloignement, car nous savions que le Canada perdait en eux la sève, la fleur de sa je

nesse, beaucoup de ses meilleurs enfants, beaucoup de ses plus dignes citoyens, et nous craignons qu'une fois enserrés dans l'étreinte de 36,000,000 d'âmes, qu'une fois jetés ça et là au milieu des flots de ce peuple envahisseur, ils n'y perdissent leur caractère national, leur foi, leurs mœurs et leur langue, qui suivant l'expression d'un grand poète, sont " les trois nobles bijoux de leur bel héritage."

Dieu soit béni : Toutes nos sinistres prévisions ne se sont pas réalisées, grâce à la vitalité, grâce à la force de conservation de l'élément franco-canadien, partout où il s'implante.

Le séjour aux Etats-Unis a été funeste, messieurs, à un grand nombre de nos compatriotes—je ne crains pas de l'affirmer,—mais il n'a pas eu toutes les conséquences désastreuses que l'on en appréhendait. Au fur et à mesure que les Canadiens émigrés ont pu s'agglomérer, ils se sont efforcés, en beaucoup d'endroits, de se donner une organisation sociale complète, ils ont fait élever des églises, des maisons d'écoles, des couvents, et ils ont soutenu leurs prêtres avec beaucoup de liberté. Leur développement a été tel durant les dix dernières années, qu'ils sont en voie de franciser certains états, de franciser les bords du magnifique lac Champlain, regagnant par leur pacifique envahissement ce que le sort des armes nous a fait perdre, et les seuls districts manufacturiers de la Nouvelle-Angleterre, joints au grand état de New-York comptent, à n'en pas douter, une population franco-canadienne d'environ 300,000 âmes. Les Canadiens de l'Ouest sont au nombre d'à peu près 250,000, et tous les voyageurs s'accordent à dire qu'ils ont en général bien conservé les principaux traits du caractère national. Je lisais tout récemment que certaines paroisses de l'Illinois ressemblent en tous points à nos vieilles et bonnes paroisses de la province de Québec, et qu'elles semblent avoir été transplantées comme par enchantement dans cet état.

Nos compatriotes ont acquis tellement d'importance politique, qu'il ont pu élire comme premier lieutenant-gouverneur de l'Illinois, le regretté Colonel Ménard, et qu'ils ont élu tour à tour plusieurs sénateurs et membres des législatures d'état. Il n'y a pas longtemps, le Michigan envoyait au Congrès de Washington, un sénateur d'origine canadienne, M. Loranger, et l'un des sénateurs catholiques qui siègent actuellement dans cette importante chambre, est un homme qui a également du sang canadien dans les veines, l'honorable M. Bougy, du Missouri.

Dans l'est comme dans l'ouest fleurissent un grand nombre de sociétés St. Jean-Baptiste, et tous ceux qui, comme moi, ont pu assister à quelques-unes de leurs démonstrations patriotiques, peuvent

dire avec quel éclat et avec quel enthousiasme, ils savent chômer la fête de la patrie,—dont on ne comprend jamais mieux les charmes que lorsqu'on est éloigné.

Somme toute, 500 à 600,000 Canadiens au moins sont éparpillés d'un océan à l'autre, dans l'immense rayon que couvrent les Etats-Unis, et il est facile de voir quelle serait notre force, quelle serait notre influence dans les conseils de la nation, si les Canadiens Français, unis aux Acadiens, aux Métis du Nord-Ouest, au lieu d'être 1,110,000 âmes, atteignaient le chiffre imposant de près de 2,000,000 d'habitants.

Sans doute, il ne sera jamais possible de les faire revenir tous au pays, ceux de l'ouest surtout, vu qu'un grand nombre sont ancrés dans le sol, et sont propriétaires d'une partie de ces vastes étendues de terres, sur lesquelles les LaSalle, les Joliet, les Marquet sont aller planter les premiers, au nom du roi de France, le drapeau aux fleurs de lis, le drapeau de la civilisation. Mais comme il est bien constaté que des milliers de ces compatriotes désirent reprendre le chemin de leur pays, et que le manque de ressources est souvent la seule raison qui les retient sur la terre étrangère, la question de leur repatriement s'impose forcément à nous et mérite qu'on lui donne la plus sérieuse attention. Mieux vaut favoriser de toutes nos forces leur retour au Canada, que d'encourager à prix d'or, une émigration étrangère, dont les avantages sont trop souvent problématiques.

Notre pays, je suis heureux de le proclamer, a bien grandi et a bien prospéré depuis le départ du plus grand nombre de nos compatriotes, et beaucoup de ceux qui ont assisté à cette fête, n'ont pas dû être peu surpris de notre progrès et de notre développement depuis un certain nombre d'années. Nous sommes fiers, et avec raison, d'être déjà la troisième puissance maritime, en attendant que nous arrivions au second plan ; nos ressources naturelles de tout genre sont illimitées et nous commençons à les exploiter sur une grande échelle ; notre industrie fait de rapides progrès ; notre pays est en voie de se couvrir d'un réseau de chemin de fer, et le sifflet de la locomotive se fera entendre avant longtemps dans les gorges les plus reculées de nos montagnes. Notre Nord-Ouest renferme les terres les plus fertiles de l'univers, dont elles deviendront l'inépuisable grenier ; les bords de ses grandes rivières, de ses lacs géants, se garniront plus tard de belles et importantes cités, les futures rivales de Chicago, de St. Louis et de Milwaukee ; et avant qu'une autre décade ne s'écoule, un chemin de fer sillonnera la région de la Saskatchewan, s'il n'escalade même pas les sommets neigeux des Montagnes Rocheuses.

Nous sommes en mesure de donner du pain, de l'espace et de la liberté—suivant un mot fameux du trop célèbre Chiniquy—et ceux qui voudront revenir au pays n'auront pas à regretter les oignons d'Egypte. La patrie qui, comme une autre Rachel, demande à grands cris les milliers d'enfants arrachés de son sein, leur tend aujourd'hui les bras : qu'ils ne soient pas sourds à ce pressant appel ! Ils doivent y être d'autant plus sensibles, que le Canada marche aujourd'hui sûrement dans la voie de ses destinées, qu'il est en train de former une grande nation au nord de ce continent, et de réaliser la prédiction du célèbre Mintalembert, que notre pays sera un jour le digne rival des Etats-Unis.

Quand bien même, M. le Président, cette grande réunion des Canadiens-Français n'aurait pas pour effet de faire revenir au pays un grand nombre de nos compatriotes des Etats-Unis, elle n'en serait pas moins féconde en résultats.

Cette imposante manifestation a d'abord un caractère unique, un caractère exceptionnel. L'idée de réunir les membres épars de la nationalité canadienne en un jour donné a été caressée depuis longtemps par plusieurs d'entre nous, mais elle n'avait paru n'être jusqu'à présent qu'un beau rêve, qu'une chimère. Aujourd'hui, grâce à la haute intelligence et au zèle inaltérable de la Société St. Jean-Baptiste de Montréal ; grâce au patriotisme et au généreux concours des Canadiens des Etats-Unis ; grâce au dévouement des sociétés sœurs, ce rêve n'en est plus un, cette chimère est à jamais passée dans le domaine des faits.

On pouvait d'autant plus regarder ce projet comme irréalisable, que je ne connais pas dans toute l'histoire moderne, le seul exemple d'une nation qui ait mis à effet une aussi patriotique et aussi large idée. Si mes souvenirs ne me trompent pas, tout ce qui, dans l'histoire du monde entier, a pu ressembler de près ou de loin à cette réunion de tout un peuple, à cette manifestation de toute la nationalité, ce sont les fêtes olympiennes à Athènes, auxquelles participaient non seulement les habitants de la Grèce, mais ceux des îles voisines, qui s'enorgueillissaient d'appartenir à la même origine qu'Homère et Démosthènes.

Cette manifestation, Messieurs, aura du retentissement, non seulement sur les bords du St. Laurent, non seulement dans toutes les colonies françaises du Canada et des Etats-Unis, mais même de l'autre côté de l'Atlantique. La France, j'en suis sûr, tressaillera de bonheur, lorsque le fil électrique lui apportera l'écho bien affaibli pourtant de cette grande fête, elle se sentira fière de ce million et demi de ses enfants, restés invinciblement fidèles à ses nobles traditions, et c'est après cette éclatante démonstration de la nationa-

lité canadienne, que le poète français, qui a salué en vers si éloquents le passage de nos zouaves à travers l'ancienne mère-patrie, pourrait s'écrier de nouveau :

Français du nouveau monde, allez votre chemin. (1)

Cette grande réunion nationale aura d'abord pour effet de nous mieux faire connaître, de nous mieux faire apprécier de nos compatriotes des Etats-Unis, qui certainement n'ont jamais vu notre pays à une époque plus florissante. Elle devra faire disparaître tout sentiment d'infériorité qui aurait pu se glisser dans leurs esprits, et resserrer les liens qui les unissent à nous. Elle nous inspirera à tous une haute idée de notre force, de notre vitalité, de nos moyens d'action, et en ramenant la confiance dans nos rangs, elle contribuera puissamment à nous faire craindre et respecter de l'étranger. Car les autres races qui ont pu contempler notre immense procession de ce matin, ont dû se dire qu'il ne ferait pas bon d'attaquer impunément une nationalité qui a pu, avec tant de spontanéité, grouper sous son drapeau d'aussi gros bataillons.

Elle nous démontrera surtout l'importance de nous unir, l'importance d'oublier au besoin nos dissensions ordinaires, l'importance de nous rallier comme un seul homme sur les questions d'intérêt vital, à l'ombre du drapeau national, à l'ombre de la bannière de St. Jean-Baptiste. Car l'union ne nous fut jamais plus nécessaire qu'à cette époque. Nous ne sommes plus sans doute au temps où il nous fallait sceller de notre sang l'acte de nos libertés politiques, mais nous n'en avons pas moins des luttes importantes, des luttes difficiles à soutenir, luttes où nous combattons un contre trois, un contre quatre, à l'instar de nos pères sur les champs de bataille et dont nous finirons par sortir victorieux, si nous savons montrer toujours, un invincible dévouement à la cause de la patrie.

Nous avons jusqu'à présent, M. le Président, mérité l'admiration du monde entier par notre prodigieux développement, par notre attachement à la foi de nos pères, par la manière dont nous avons su conserver les plus beaux joyaux de notre couronne nationale. Eh ! bien, ne laissons pas notre tâche à demi, redoublons d'efforts, redoublons d'énergie, afin d'asseoir l'édifice de la nationalité sur des bases telles, qu'il ne pourra plus être ébranlé par les tourmentes, qui aujourd'hui balayent tant de sociétés. Continuons de rester fidèles à tout ce que nos pères nous ont légué au prix de tant de sacrifices, et sachons de temps à autre attester notre union, notre force, notre importance, par d'imposantes démonstrations

(1) Victor de Laprade.

comme celle d'aujourd'hui, où nous viendrons raviver notre patriotisme.

Continuons de nous grouper sous la bannière de St. Jean-Baptiste et fondons, dans tous les centres canadiens, des sociétés nationales, qui nous tiendront forts et unis, et contribueroût puissamment à la conservation de toutes ces belles et grandes choses qui, après avoir fait notre force par le passé, peuvent seules assurer notre grandeur future. Et en terminant, Messieurs, laissez-moi espérer que le jour n'est pas éloigné où nous verrons nos compatriotes des Etats-Unis se joindre encore à nous en nombre imposant pour chômer la célébration nationale, pour entonner ensemble une hymne de gloire en l'honneur de la nationalité, pour ratifier d'un commun accord—comme l'a dit en termes si émus M. l'abbé Primeau—le pacte de la Sainte Alliance que nous avons signé aujourd'hui—et pour attester à la face de ce pays, à la face du monde, que les Canadiens-Français, sous les couleurs étoilées comme sous celles d'Albion, reconnaissent avant tout pour drapeau, celui-là seul qui renferme dans ses plis la conservation de la race franco-canadienne en Amérique.

CHRONIQUE DU MOIS.

La situation devient de plus en plus critique en France. Depuis la chute du gouvernement de M. de Broglie, l'anarchie règne en souveraine dans l'Assemblée, et l'avenir s'annonce sous les aspects les plus alarmants. Les partis politiques se combattent avec un acharnement extraordinaire, et avec d'autant plus de violence que le pouvoir se montre plus faible et plus indécis. Les radicaux, qui pèchent toujours en eau trouble, pourraient bien finir par triompher, à la faveur du désordre, et par ressaisir le pouvoir, pour replonger la France dans les agitations et les maux du républicanisme. Le système républicain est impraticable en France, où il y a autant d'opinions que de têtes, et où tout le monde veut commander. La république ou même le régime constitutionnel modéré, ne peuvent convenir qu'aux peuples calmes et paisibles, et le peuple français n'est pas de ceux-là. Il ne sait pas obéir volontairement. Il lui faut des maîtres, et il en a toujours eu. Les plus tyranniques, ceux qu'il a supportés le plus difficilement, sont les républicains. La monarchie, et la monarchie chrétienne et conservatrice, pourrait seule ramener le calme et la prospérité en France.

Les séances de l'Assemblée, pendant le mois qui vient de s'écouler, ont été extrêmement orageuses. Les débats ont eu lieu principalement sur trois ou quatre propositions présentées par les partis qui divisent la Chambre, et qui tendaient soit à l'établissement de la monarchie ou de la république, soit à la consolidation du Septennat. Aucune de ces propositions n'a encore pu être discutée complètement, et encore moins été adoptée. Celle de M. de Larochefoucault, en faveur de la proclamation de la monarchie, a seule été repoussée indirectement, l'Assemblée ayant refusé d'en voter l'urgence. Celle de M. Casimir Périer, pour la proclamation de la République, a été accueillie avec plus de faveur par l'Assemblée, mais elle a été rejetée par une forte majorité par la commission des 30, composée en grande partie de monarchistes. La Commission a substitué à ces deux propositions, et présenté elle-même, un projet de constitution qui pourvoit à l'organisation des pouvoirs du Maréchal MacMahon, et à la création d'une nouvelle chambre nommée en partie par le gouvernement. D'après ce projet, le Maréchal conserverait le titre de Président de la République, et il aurait le pouvoir discrétionnaire de dissoudre la Chambre Basse. L'avenir resterait ouvert à tout changement, et les Chambres pourraient établir un gouvernement définitif, en cas de mort ou de démission du Maréchal avant l'expiration du Septennat. Ce projet ressemble beaucoup à celui de M. de Broglie pour l'organisation du septennat. Il ne diffère du programme de l'ancien ministère, qu'en ce qu'il laisse de côté les questions municipale et électorale, sur lesquelles M. de Broglie avait échoué, pour ne s'occuper que de l'organisation du Septennat avec les éléments actuels. Le gouvernement a annoncé officiellement qu'il acceptait ce projet de la Commission et qu'il ferait ses efforts pour le faire accepter

par l'Assemblée. Il semblerait que le plan septennal, ainsi modifié, dût passer aisément à l'Assemblée. Cela eût peut-être été facile en effet, il y a trois mois. Mais comme la confusion et la désorganisation ont encore augmenté depuis lors, et que le parti républicain, favorable à la dissolution et hostile par conséquent à la consolidation du septennat provisoire, acquiert chaque jour plus d'influence, il est fort douteux que le ministère de Ciskey réussisse à faire adopter le projet de la Commission ou tout autre projet. La condition de ce ministère est l'impuissance absolue, et son état l'agonie. Après le rejet par la Commission de la proposition Périer, accueillie par la Chambre il est peu probable que l'Assemblée consente à prendre en considération le plan de la commission elle-même; ce plan fût-il patronné par le gouvernement. Cette question sera au reste décidée ces jours-ci, puisque, aux termes d'une dernière dépêche, le bill constitutionnel de la commission a été présenté à l'Assemblée mercredi, 22 courant, par le nouveau ministre de l'Intérieur, M. de Chabaud-Latour. Ce sera probablement le moment décisif, et à moins que l'Assemblée ne s'ajourne d'ici à quelques jours, le sort des différents projets de constitution sera décidé immédiatement. Il est évident que la France approche d'une nouvelle crise, qui se terminera, suivant toutes les apparences, par le triomphe des Républicains et le renversement du gouvernement éphémère de M. de Ciskey. Dans ce cas on pourrait s'attendre au retour de M. Thiers au pouvoir, et à la dissolution de l'Assemblée. Ce retour de M. Thiers ne pourrait s'effectuer qu'au moyen de la résignation du président McMahon. Car on ne saurait s'attendre à voir le Maréchal, quelques soient les circonstances, appeler M. Thiers à former un ministère, et encore moins M. Thiers accepter la vice-présidence du conseil sous son rival. Seulement, il est probable que le Maréchal, qui ne veut régner qu'avec et par les conservateurs, donnerait lui-même sa démission en cas du renversement de son gouvernement et du triomphe de la gauche. En face de l'impuissance du parti conservateur, il ne lui resterait pas d'autre alternative que de résigner, s'il veut conserver sa dignité. Et MacMahon tombé, il n'y a d'autre Président possible, dans le moment, que M. Thiers.

Il y a quelques jours, le ministère a essuyé une crise, sous forme d'un vote hostile de l'Assemblée, à la majorité de 106 voix. Ce vote était dirigé contre M. Magne, ministre des Finances, et représentant des Bonapartistes dans le Conseil. M. Magne, dont les aptitudes financières sont reconnues, avait préparé un système d'impôts additionnels sur le sel et sur les contributions indirectes. Ces impôts étaient en prévision d'un déficit probable pour la présente année et les années suivantes, et M. Magne considérait ce plan comme le seul moyen pratique d'équilibrer le budget. Malgré cela, la proposition fut repoussée par le comité du budget et par l'Assemblée, qui refusa de voter l'augmentation de taxes demandée par le Ministre des Finances, et qui adopta subséquemment une mesure pour diminuer de 50 millions le chiffre des remboursements à la Banque de France. Cette mesure, qui augmente les ressources du Trésor de 50 millions par année, devra remplacer le projet de M. Magne et combler le déficit. Elle aura pour effet de retarder

de quelques années le remboursement des avances faites au trésor par la Banque de France. La conséquence immédiate de ces différents votes a été la résignation de M. Magne, qui n'a pu supporter l'espèce de dédain avec lequel l'Assemblée et la commission du budget ont rejeté ses projets. Cette résignation est un fait grave: M. Magne était le seul représentant des Bonapartistes au ministère, et il n'a pas été remplacé par un ministre de son parti. Le nouveau ministre des Finances est M. Mathieu Bodet, avocat à la cour de cassation et orléaniste du centre droit. Les Bonapartistes ne sont plus représentés dans le gouvernement.

Une autre résignation est celle de M. de Fourtoul, ministre de l'intérieur, qui a eu lieu en même temps que celle de M. Magne, mais non pour le même motif. Ces deux ministres étaient, avec le duc DeCazes, les personnalités les plus marquantes du ministère. M. de Fourtoul a été remplacé par M. de Chabaud-Latour. Le ministère, ainsi reconstitué, est plus incolore et insignifiant que jamais, et on peut, sans crainte de se tromper, prédire qu'il n'ira pas loin.

Les Bonapartistes ont perdu du terrain dans l'Assemblée depuis le dernier mois. Leur arrogance, qui pouvait passer pour de l'imprudence, vu les circonstances, a soulevé contre eux une partie de l'Assemblée, qui ne se serait probablement pas prononcée aussi vigoureusement contre les projets financiers de M. Magne, sans l'irritation qu'avait créée dans son sein la conduite des Bonapartistes.

Le comte de Chambord a publié le 3 juillet un nouveau manifeste, par lequel il fait un dernier appel à la France au moment de périr. Les offres qu'il fait sont à peu près les mêmes que par le passé. C'est le régime constitutionnel conservateur, avec le drapeau blanc. La monarchie du comte de Chambord reposerait sur le régime parlementaire et responsable, avec deux Chambres, dont l'une élective et l'autre nommée par le Roi. Le suffrage serait en même temps réformé de manière à garantir la société contre les dangers du radicalisme.

Ce manifeste a été mal accueilli, même par le gouvernement du Maréchal. L'*Union*, organe du comte de Chambord, a été suspendue par ordre du ministre de l'intérieur, pour l'avoir publié. Les propositions du comte de Chambord n'ont pourtant rien que de très acceptable. Lui seul peut tirer la France de l'ornière de l'anarchie où elle se traîne depuis si longtemps. Mais il est malheureusement trop tard. La France marche fatalement vers des nouvelles catastrophes, et elle refuse d'accepter cette dernière branche de salut qui lui est offerte.

Les républicains voient le triomphe définitif de leur cause d'une manière certaine. Ils sont en liesse. Il y a quelques jours, M. Thiers prononçait ces paroles significatives.

“ La situation s'éclaircit : quelques jours de patience, et la République, après une année d'épreuves, sortira victorieuse des vains obstacles qui ont été accumulés sous ses pas.”

Plus la confusion augmente, plus la situation s'éclaircit pour ces pêcheurs en eau trouble. Le malheur de la France fait leur bonheur, et plus l'anarchie augmente, plus ils sont satisfaits.

La *Revue des deux mondes* a publié dans un de ses derniers numéros un écrit qui a causé beaucoup d'émotion en France. C'est l'introduction du livre que publie le comte de Paris sur la dernière guerre américaine. Dans cette introduction, le chef de la maison d'Orléans, devenu héritier présomptif du comte de Chambord, se prononce ouvertement pour les idées républicaines et les principes révolutionnaires. Une telle publication est pour le moins inconvenante après l'adhésion faite par le comte de Paris à la fusion. Le jeune héritier des d'Orléans prouve par cet écrit qu'il n'a pas renié entièrement le passé compromis de sa famille, et qu'il est beaucoup plus près de son aïeul Philippe Egalité que du comte de Chambord.

De tels symptômes sont peu rassurants chez le futur chef de la maison de France. C'est là le monarque que laisserait à la France la mort du comte de Chambord. Avec Louis Philippe II, volontaire de l'armée républicaine du Nord, renaîtrait le régime athée et matérialiste de 1830. Le Roi légitime et le Roi de la Révolution ne feraient plus qu'un.

*
*
*

L'opinion publique aux Etats-Unis est en ce moment agitée par un scandale qui a été découvert dernièrement et qui atteint l'un des membres les plus éminents du clergé protestant, le Rev. Henry Ward Beecher, le fameux prédicateur de la *Plymouth Church*, de Brooklyn. M. Beecher est un des orateurs les plus brillants et des écrivains les plus remarquables des Etats-Unis. Il est depuis longtemps le pasteur de l'église de la Trinité, la plus considérable et la plus aristocratique de New-York et de Brooklyn. Il est en même temps éditeur d'un journal religieux très répandu, le *Christian Union*, publié à New-York, et qui reproduit chaque lundi le texte du sermon prononcé la veille par l'illustre prédicateur. La réputation de M. Beecher est répandue par tous les Etats Unis, ses discours et ses récits sont remarquables par la profondeur des pensées et l'originalité des idées. Quoique chef de l'Eglise Presbytérienne réformée de New-York, il a toujours manifesté une grande indépendance d'opinion et de doctrine. Il professe une religion à lui, et qui diffère notablement de celle enseignée par la secte à laquelle il est censé appartenir. Il s'est toujours montré cependant d'une morale assez rigide et d'une grande respectabilité. Le scandale dans lequel il se trouve impliqué en ce moment n'en a que plus de retentissement, et emprunte une plus grande gravité aux circonstances et aux antécédents de M. Beecher.

Le grand prédicant de Brooklyn est ni plus ni moins accusé de séduction et d'adultère, et les preuves paraissent très fortes contre lui. Sa complice est une femme de la haute société de New-York. L'accusation a été portée par le mari, et une enquête a été ordonnée par le comité de direction de l'Eglise de la Trinité. Cette enquête se poursuit actuellement, et le télégraphe met chaque jour le monde au courant des scandales qu'elle révèle. Le public américain est vivement impressionné par cette affaire, qui est devenue le principal aliment des conversations et des journaux.

Il y a deux ans, la même accusation avait été portée contre M. Beecher par une femme du nom de Victoria Woodhull, apôtre publique des doctrines communistes. Cette femme, dans un journal qu'elle rédigeait et dans des discours publics, avait apporté l'exemple du Rev. Beecher à l'appui de ses théories en faveur de l'amour libre. M. Beecher avait intenté une action contre elle, et l'avait fait emprisonner, après avoir fait suspendre son journal. C'est cette accusation qui vient d'être reprise, avec plus de succès cette fois par une personne plus intéressée, plus digne de foi, et plus autorisée que Mme. Woodhull, et qui cause l'émoi de toute la population de New-York.

La ville de Chicago vient d'être ravagée par un nouvel incendie. C'est le troisième depuis trois ans. La première grande conflagration dans cette ville a eu lieu en 1871, et elle a laissé des souvenirs assez vifs pour qu'il soit inutile d'en rappeler les détails. Un autre incendie, moins désastreux que le premier, a sévi en 1872, à un an d'intervalle, et a détruit plusieurs quartiers importants de la métropole de l'Ouest. Le 15 courant, le troisième a dévasté environ un demi-mille de la ville, et causé des dommages pour plusieurs millions.

Comme il arrive dans la plupart des cas de ce genre, il a été impossible de connaître au juste l'origine de l'incendie. Les uns l'ont attribuée à la cupidité de deux juifs, qui voulaient, en mettant le feu à un établissement de commerce qu'ils possédaient, retirer le prix d'une assurance. Suivant un autre rapport, le feu aurait éclaté dans un magasin de peinture, et se serait répandu dans tout le quartier, à la faveur du vent, et grâce au manque d'eau qui paralysait les efforts des pompiers.

Il est probable toutefois que les causes de ce désastre resteront inconnues, comme lors du premier incendie de Chicago en 1871. On avait alors attribué l'origine de l'immense conflagration qui détruisit plus de la moitié de la ville à diverses causes. D'après un de ces rapports, plus ou moins vraisemblable, le feu avait été mis par des émissaires de la Commune de Paris, réfugiés en Amérique, ou des agents de George F. Train, le fameux socialiste américain. Mais ces soupçons émis par quelques journaux, n'ont pu être éclaircis, et le doute n'a cessé de planer sur les causes de cet affreux incendie.

Celui de 1874, bien que moins fatal, n'en est pas moins extraordinaire. Comment s'expliquer des conflagrations de ce genre dans une ville comme Chicago, pourvue de tous les moyens de sauvetage et de tous les genres de secours que peut offrir le progrès moderne ! Il est facile de rejeter la faute sur le manque d'eau et la négligence des pompiers : mais il n'en est pas moins inexplicable que des déficiences de ce genre puissent se produire dans une ville comme la métropole de l'Ouest, dont la population est trois fois plus forte que celle de Montréal, et où tout devrait être parfaitement organisé.

A la suite de cette troisième et cruelle expérience, le Conseil-ville de Chicago a adopté des mesures efficaces pour empêcher le retour du fléau. Le système de secours a été réorganisé, et le Conseil a ordonné la destruction de toutes les maisons en bois qui

se trouvent dans les limites de la ville. Cette dernière mesure est nécessitée par la fréquence et l'intensité des incendies qui ont ravagé la ville dans le cours des trois dernières années.

* * *

M. de Bismark a été victime d'une tentative d'assassinat le 13 Juillet, à Kensingen, en Prusse. Le grand chancelier venait d'arriver, dans cette place, où il se rendait pour prendre quelques semaines de repos, lorsqu'il fut atteint au bras par la balle d'un assassin. La blessure n'avait rien de très grave, et M. de Bismark a pu se montrer à la foule le jour même, et répondre par un discours assez long aux acclamations du peuple de Kensingen, qui avait voulu, par une démonstration publique, protester contre l'attentat dont le Prince Chancelier avait été victime, et témoigner de sa joie en voyant que cette tentative criminelle avait échoué. Ces faits sont la suite naturelle de toute tentative de ce genre. Des tyrans abhorrés retrouvent souvent de la popularité à la suite d'un attentat malheureux contre leur personne. Des services d'actions de grâces ont été chantés dans les églises protestantes d'Allemagne pour la préservation providentielle du Chancelier.

L'assassin, qui a été arrêté sur le champ, est un prussien, et, suivant une nouvelle plus ou moins digne de foi, un catholique. Si ce dernier fait est vrai, cela servira de prétexte à M. de Bismark pour continuer avec plus de vigueur sa persécution contre les catholiques d'Allemagne.

Les tyrannies et les injustices passées du puissant chancelier à l'égard des catholiques suffiraient pour expliquer les motifs de l'acte criminel commis sur sa personne.

* * *

Il ne s'est passé rien d'important en Canada dans le cours du dernier mois. Le projet de traité de Réciprocité, préparé par M. George Brown, et envoyé au Sénat des Etats-Unis par le Président Grant, a été livré à la publicité, et fait le sujet des discussions de la presse. Ce traité est d'une importance majeure. Il touche à plusieurs questions très-graves, et sa durée est fixée à 21 ans. Il est heureux que l'on ait donné le temps au public et à la Presse de le discuter et de préparer l'opinion, avant de le soumettre au parlement pour sa discussion et son adoption définitive.

La majorité des journaux s'est déjà prononcé contre le projet, tel qu'élaboré par M. Brown et les hommes d'Etat américains. La Chambre de Commerce de la Puissance, réunie à St. Jean, N. B. a aussi condamné plusieurs de ses clauses principales, et l'opinion générale est qu'il ne pourra être adopté tel qu'il est, et que le parlement canadien ne consentira à le sanctionner qu'après que des changements considérables y auront été faits.

Le nouveau traité, qui devra prendre force en 1875, s'il est adopté, diffère beaucoup du premier, celui de 1854, et ressemble beaucoup plus à un traité de libre-échange qu'à un traité de Réciprocité. Le traité de 1854 ne comprenait que les produits de la ferme et de l'agriculture. Le nouveau comprend en outre une classe considérable d'objets manufacturés, de produits de l'industrie.

C'est par cette clause surtout que le projet du Sénateur Brown soulève le plus d'objections. Notre industrie a besoin de protection pour se développer, et non de libre-échange. Nous la protégeons contre l'Angleterre, il serait absurde de ne pas la protéger contre les Etats-Unis. Ce système de protection contre l'Angleterre et de libre-échange avec les Etats-Unis, patronisé par M. George Brown, est destiné à nous conduire à la rupture du lien colonial et à l'annexion.

Cette grave question fera le principal sujet de discussion, à la prochaine réunion du parlement fédéral. La presse aura le temps, jusqu'à cette époque, de préparer l'opinion publique et d'éclairer le parlement lui-même.

La retraite de M. Dorion, qui a accepté la place de Juge en-Chef de la Province de Québec, au commencement du mois dernier, a nécessité une reconstruction de la partie basse canadienne du Ministère fédéral. M. Fournier, ministre du Revenu de l'Intérieur, a remplacé M. Dorion à la Justice, et M. Geoffrion a été nommé ministre du Revenu de l'Intérieur à la place de M. Fournier. M. Geoffrion, forcé de se présenter de nouveau devant ses électeurs à la suite de sa promotion au poste de ministre, a été élu par acclamation le 25 courant. M. Fournier succède à M. Dorion comme chef du Bas-Canada.

Le gouvernement local de Manitoba a été renversé le 4 de ce mois par un vote hostile de la Chambre d'Assemblée. Ce vote a été donné sur une motion directe de non-confiance, et emporté par 15 voix contre 7. Il était surtout dirigé contre le procureur-général et premier-ministre Clarke, le persécuteur de Riel, qui a achevé de soulever contre lui l'indignation publique par ses derniers actes et son mariage scandaleux après son divorce. Le peuple de Manitoba était fatigué de ce ministre malhonnête et injuste.

Après la résignation de M. Clarke, l'Hon. M. Girard fut appelé à former un ministère et accepta cet honneur. Le nouveau cabinet comprend, outre M. Girard, M. J. Dubuc, qui remplace M. Clarke comme procureur-général. Le nouveau ministère offre toutes les garanties désirables sous le rapport de l'honnêteté et du talent. On peut espérer voir inaugurer une nouvelle ère de justice et de paix pour Manitoba, pour ce qui dépendra du gouvernement local.

A. GÉLINAS.

BIBLIOGRAPHIE.

The Canadian Parliamentary Companion, par Henry J. Morgan, avocat, neuvième édition, John Lovell imprimeur, Montréal, 670 pages.

Ce petit livre est devenu un gros livre, tant l'auteur a su y mettre de bon travail et tant les hommes publics ont compris d'année en année son utilité. On le trouve à Montréal chez MM. Dawson. La *Revue* en ayant souvent parlé, nous ne reviendrons pas sur l'exposé du contenu de l'ouvrage—mais notons toujours que chaque nouvelle édition qui en est faite amène des perfectionnements. M. Morgan possède l'art *d'informer* son public ; rien ne le prouve mieux que les succès croissants du *Companion* dont la collection est déjà précieuse et très recherchée des amateurs et des personnes qui s'occupent de politique.

B. S.

ERRATUM.

LIVRAISON DE JUIN, 1874.—Poésie.—3e chœur.—Chant national.—6e vers.—3e strophe.—Lisez *honneur* au lieu de *bonheur*.

MARIAGE.

A Fraserville, le 15 Juillet courant, F. X. Cochue, Ecr., de la Cité de Montréal, à Demoiselle Florence Hilariente Victoire, fille de Charles Hypolite Gaudry, Ecr., Maître de Poste de Fraserville.

Notre estimable ami M. F. X. Cochue, Inspecteur des Agences de la " Briton Medical and General Life Association," nous ayant fait la politesse de nous envoyer l'annonce de son mariage, nous nous faisons un plaisir de le publier quoique ce ne soit pas la coutume dans la *Revue* et nous lui souhaitons en outre à lui et à son estimable épouse, bonheur et prospérité.